



Etude d'analyse stratégique sectorielle du secteur viande rouge

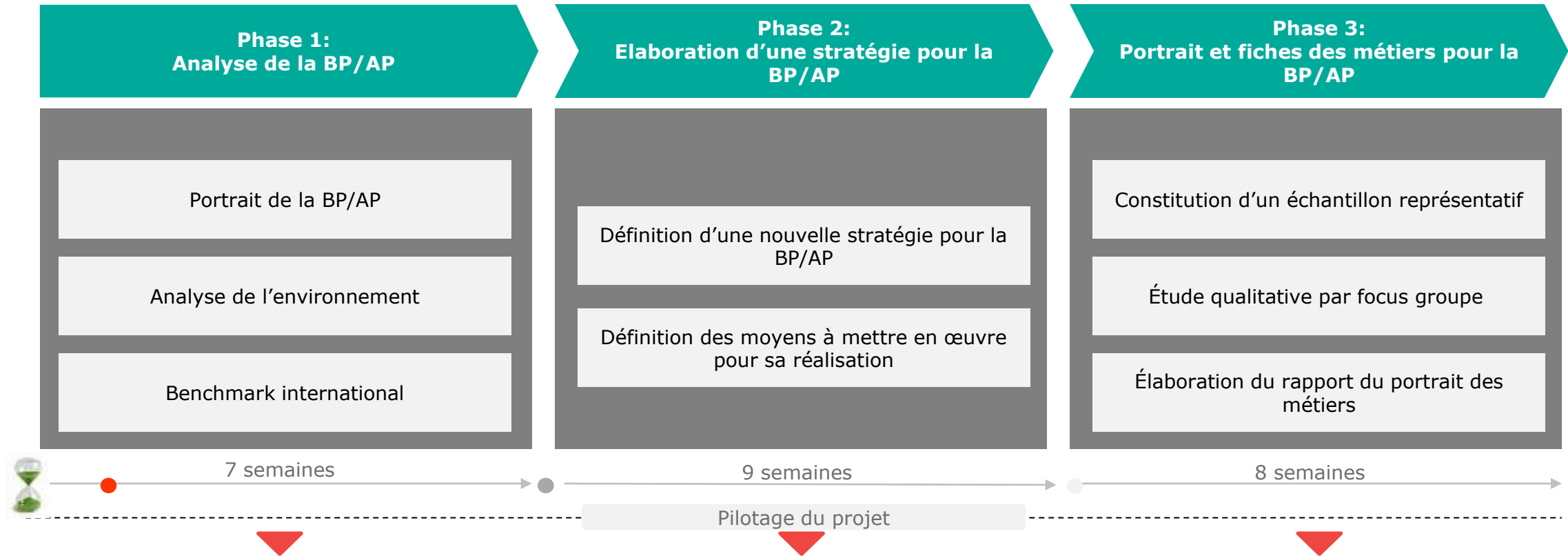
Livrable définitif

28.07.2021



Notre démarche d'analyse stratégique

Pour garantir un développement prometteur et dans une perspective d'amélioration de la compétitivité de la filière, l'étude stratégique s'étale sur trois phases clés



- Un rapport analytique présentant le portrait de la filière;
- Un rapport d'analyse de la filière faisant ressortir les principaux enjeux et défis ;
- Un rapport de benchmark international ;
- Une analyse SWOT de la filière.

- Rapport sur la nouvelle stratégie de la filière;
- Plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie définie.

- Rapport du portrait des métiers (Liste des métiers, fiches métiers, etc.).

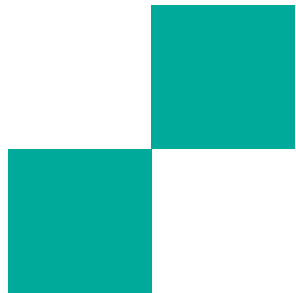


Phase 1 :
Analyse de la BP/AP

Sommaire :

- 01** Contexte du projet
- 02** Portrait de la branche
- 03** Analyse de l'offre
- 04** Analyse de la demande
- 05** Environnement de la branche
- 06** Analyse SWOT
- 07** Benchmark
- 08** Annexes

Contexte du projet



Contexte du projet

La filière des Viandes Rouges souhaite se doter d'une feuille de route pour son développement stratégique et le renforcement de ses dispositifs de formation

Evolution accélérée de la production

- **Objectifs** du contrat programme 2014 – 2020 **atteints** :
 - 606.000 Tonnes réalisés en 2019 pour un objectif 2020 de 612.000 Tonnes en dépit de l'impact de la pandémie (baisse de la consommation)
 - Consommation moyenne par habitant portée à 17,3 Kg/An en 2018 au lieu de l'échéance convenue de 2020

Réorientation des priorités de l'appui institutionnel

- De 2014 à 2020, l'objectif stratégique de l'appui institutionnel était centré sur l'augmentation du niveau de production
- Sur instructions de SM le Roi, de **nouvelles priorités émergent** (Generation Green) :
 - Nouvelle génération de la **classe moyenne** agricole, **d'entrepreneurs** agricoles et **d'organisations agricoles** ;
 - Nouvelle génération de **mécanismes d'accompagnement** ;
 - **Consolidation** des filières, **modernisation** des chaînes de distribution et amélioration de la **durabilité** et résilience des chaînes de valeur

Impératifs de modernisation pour de nouveaux paliers d'évolution

- Poursuite de l'amélioration de la **productivité** ;
- **Structuration** et **modernisation** de **l'abattage** et des **circuits de commercialisation** ;
- Amélioration des **formes de valorisation** pour une plus forte valeur ajoutée locale et à l'export ;

Questions clés de la présente étude

Quel rôle pour l'interprofession ?

→ *Feuille de route 2021 – 2030 de l'interprofession*

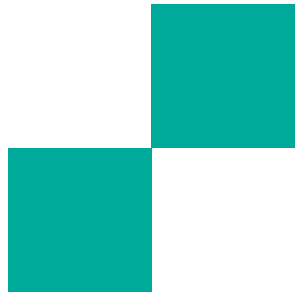
Quel appui institutionnel

→ *Besoins prioritaires et transverses d'appui institutionnel*

Quelles compétences et quelle offre de formation ?

→ *Listing et documentation des métiers d'aujourd'hui et de demain*

Synthèse du diagnostic



Synthèse du diagnostic de la filière : analyse de l'offre

En dépit d'un fort potentiel de création de valeur, la dominance des formes traditionnelles de commercialisation et de transformation limite les performances de la filière



Amont

- Appui à la production ayant permis de réaliser des **performances en ligne avec le contrat programme**
- **Faible capacité de l'éleveur** (financement du cycle d'exploitation) empêchant la prise de taille (réinvestissement des marges) en l'obligeant à **raccourcir son cycle d'exploitation** (cession prématurée du bétail)



Intermédiation

- **Rôle axial des chevillards** permettant le financement du cycle d'exploitation de la première transformation (achat de bétail en gros au comptant, abattage puis vente aux bouchers à crédit)
- Risque sur les marges de l'éleveur du à la multiplication des étapes d'intermédiation non réglementée



Aval

- Prise de risque industriel selon deux modèles (intégré de bout en bout et positionné sur 2ème transformation ou 3ème transformation) en dépit de la **forte concurrence** des formes traditionnelles de valorisation
- Initiatives de modernisation des formes de valorisation et de respect des normes QHSE chez les bouchers et points de vente des industriels nécessitant un **appui institutionnel** fort à travers le financement, la formation, la communication et le contrôle sanitaire



Potentiel de création de valeur

- Opportunité pour les opérateurs de multiplier la valeur créée à travers un **investissement accru** dans le respect des normes QHSE et dans la valorisation



Sécurité alimentaire

- **Couverture de la demande** par l'offre ce qui permet d'assurer une sécurité alimentaire nationale en dépit de l'importation accrue mais qui ne représente que moins de 2% de l'offre globale

Synthèse du diagnostic de la filière : analyse des capacités

Dominance de formes traditionnelles d'organisation et d'exploitation, pénalisant les capacités des opérateurs et de l'interprofession



Financement

- En dépit du concours de l'état dans le financement des investissements à travers des subventions, le financement de l'exploitation demeure tributaire du **rôle axial des chevillards** (achat de bétail en gros au comptant, abattage puis vente aux bouchers à crédit)



Formation et compétences

- Existence d'infrastructures de formation dont l'exploitation est à renforcer à travers un **dispositif dynamique de détection des besoins** en compétence en accompagnement des évolutions des pratiques et des exigences réglementaire et des consommateurs



Capacités organisationnelles :

- Dominance de formes d'organisation en **mono-exploitant** avec un faible recours aux formes juridiques de coopérative et société favorisant la structuration
- Hormis une minorité d'industriels (aval), le tissu de la filière est **atomisé et faiblement doté en fonctions organisationnelles** : gestion des ressources humaines, finance et comptabilité, commercialisation, investissement et planification stratégique, etc.



Rôle de l'interprofession

- Opportunité pour l'interprofession (Associations et Fédération) de se positionner fortement en faveur de l'ensemble des acteurs à travers **le portage de programmes et de projets mutualisés** ainsi que la mobilisation de l'appui institutionnel
- Nécessité de prévoir des **mécanismes institutionnels pérennes de financement de l'interprofession** lui permettant la couverture des charges de fonctionnement (Ex. : prélèvement sur produits finis selon accord étendu à l'ensemble de la filière selon la Loi 03.12 Article 12)



Risques sanitaires systémiques

- Menace de **risques sanitaires systémiques** (épidémie / pandémie) en raison du **non respect des normes sanitaires par certains** opérateurs, aggravé par la forte consommation des viandes rouges par des tranches de population différentes dans différentes régions
- Opportunité pour la filière de **renforcer le respect des normes sanitaires** et la réceptivité aux normes imposées par les pouvoirs publics

Synthèse du diagnostic de la filière : analyse de la demande

Un marché local en évolution quantitative et qualitative motivée par l'urbanisation accélérée et l'éveil des consommateurs, de plus en plus exigeants



Pouvoir d'achat et urbanisation

- **Evolution du pouvoir d'achat** des consommateurs ayant permis une évolution de la consommation moyenne et une évolution des exigences : qualité des produits, l'hygiène, la traçabilité, sophistication des formes de découpe pour la préparation de plats culinaires, l'authentification des races notamment ovines et caprines, etc.
- Accélération de l'urbanisation entraînant un **changement des modes de consommation** en quantité et qualité



Créativité, amélioration des standards

- Besoin d'un dispositif de suivi des **préférences des consommateurs** à travers l'anticipation, l'étude et l'amélioration des standards du secteur



Impact des médias et réseaux sociaux

- Besoin d'une campagne **de sensibilisation des consommateurs** (besoins nutritionnels et bienfaits de la viande) et de **fact-checking des informations** diffusées sur les radios, réseaux sociaux et par certains professionnels de la santé concernant les risques liés à la consommation des viandes rouges

Synthèse du diagnostic de la filière : analyse de la demande

En dépit de la faible maturité des conditions sanitaires dans le secteur, exigées par les importateurs, il existe un potentiel d'exportation à considérer par les professionnels à moyen terme



Marché saisonnier de Aid El Adha

- Opportunité pour les éleveurs d'exporter des ovins et caprins vers des pays pratiquant la fête du sacrifice (**excédent d'offre d'environ 2,5 à 3 millions de têtes/an**)



Marché des institutionnels de l'Afrique de l'ouest

- Potentiel d'exportation vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment les institutionnels proposant de grandes quantités en demande notamment en viandes congelées et charcuterie



Marché Halal

- Opportunité future d'exportation des viandes halal en raison d'une éventuelle **interdiction des abattoirs halal en Europe** à travers l'adoption et l'alignement progressive aux normes sanitaires internationales

Synthèse du diagnostic de la filière : analyse des infrastructures supports

Le secteur requiert une mobilisation forte et accélérée d'infrastructures modernes de commercialisation et d'abattage pour permettre la satisfaction des conditions sanitaires et maximisée la création de valeur



Elevage

- Besoin d'encouragement du **modèle d'agrégation autour de coopératives** d'élevage pour pallier les insuffisances en termes de capacités pour les petits et mono exploitants



Commercialisation

- L'expérience pilote de Sidi-Bennour démontre l'importance de la **conduite du changement** auprès des bénéficiaires et leurs **implication** précoce dès les premiers stades de conception pour la réussite de ces chantiers de transformation



Abattage

- Besoin d'accélération de la mise en place du **plan national de modernisation des abattoirs** et d'encouragement (incitatif et réglementaire) des opérateurs à utiliser les infrastructures conformes aux normes pour l'abattage



Transformation

- Besoin d'encouragement des **initiatives d'investissement** et de prise de risque industriel à travers des programmes d'appui dédiés en contrepartie d'engagements sur la création d'emplois, de valeur ajoutée et d'adhésion aux chantiers de transformation du secteur

Synthèse du diagnostic de la filière : analyse de l'appui institutionnel

Besoin de saisir l'occasion de la nouvelle stratégie Generation Green pour mobiliser l'appui institutionnel sur les questions pressantes du secteur

Contrôle sanitaire

- **Difficulté de couverture** de l'ensemble du circuit de production, d'abattage et de commercialisation à cause du recours de certains opérateurs à des circuits informels non agréés (ne présentant pas les conditions requises du contrôle sanitaire) ;

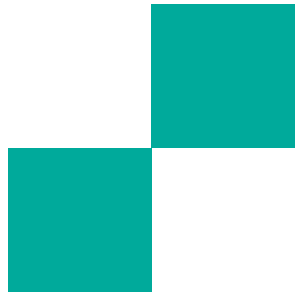
Sensibilisation & vulgarisation

- Besoin de **renforcement des dispositifs de sensibilisation et de vulgarisation** des normes sanitaires de l'amont à l'aval pour inculquer la culture de respect des normes et améliorer la réceptivité des opérateurs aux rôles des organismes de contrôle et aux exigences QHSE des consommateurs ;
- L'acteur de prédilection pouvant jouer le rôle de sensibilisation et de vulgarisation est l'interprofession (Fédération et Associations) moyennant des incitations de l'Etat dans le cadre de programmes contractuels (contrats moyens objectifs) ;

Labélisation et rétribution des bonnes pratiques

- Création de **labels qui rétribuent les bonnes pratiques** (QHSE, créativité, agrégation, management etc.) à travers des avantages et incitations d'ordre financier, fiscal, etc.;

Portrait de la branche



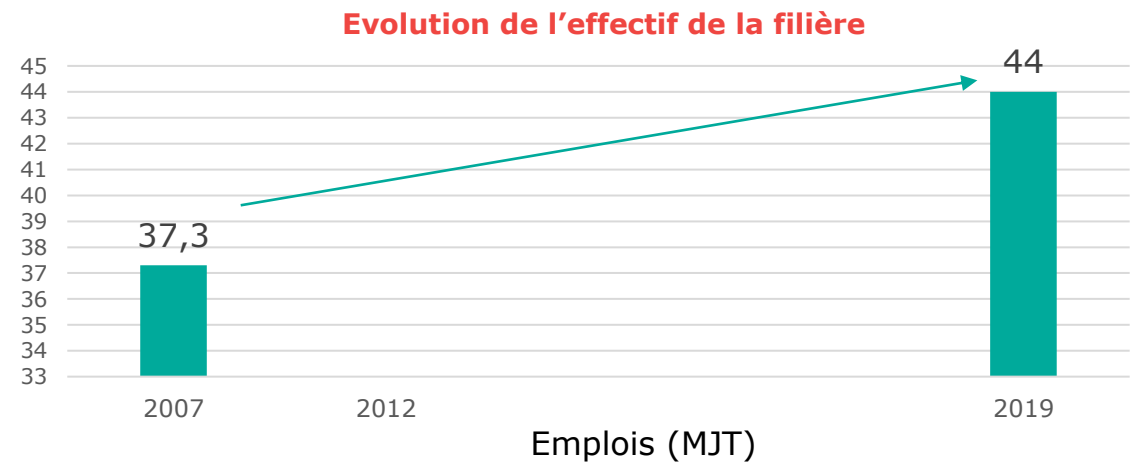
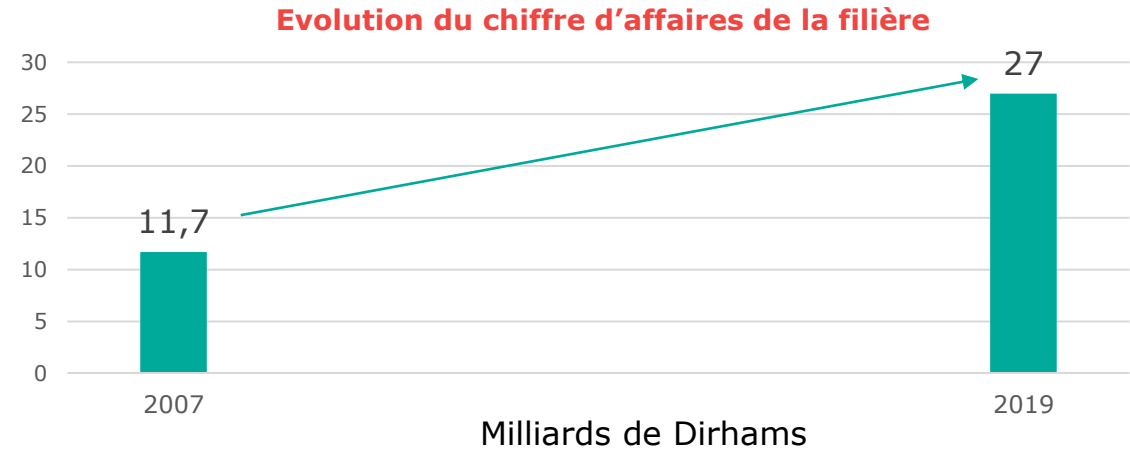
Aperçu macro-économique de la filière

La filière des viandes rouges au Maroc revêt une importance économique et sociale de 1^{er} rang

Une forte contribution à l'économie nationale et à l'emploi

Contribution au PIB national	3,9%
Contribution au PIB agricole	30%
Nombre d'emplois	Plus de 1,8 Millions
Chiffre d'affaires	27 Milliards de Dirhams
Taux de croissance	30% (2010 - 2019)
Taille du cheptel	Plus de 30 Millions de têtes
Production annuelle	606 000 Tonnes
Consommation annuelle	17,3 Kg par habitant

Une dynamique accélérée sur les 15 dernières années



Evolution du niveau de production

L'offre nationale de la viande rouge se caractérise par la diversification de la gamme proposée, la multiplicité des acteurs, et l'évolution progressive de la quantité produite

Forte évolution du niveau de production à l'échelle nationale

01. Taille de la production :

- Plus de **606 000** tonnes au cours de l'année 2019 ;
- chiffre d'affaires de **27 milliards** de dirhams.



02. Diversité de l'offre :

- Gamme composée de
- bovins, ovins, caprins etc. ;
 - différentes découpes ;
 - préparations élaborées.

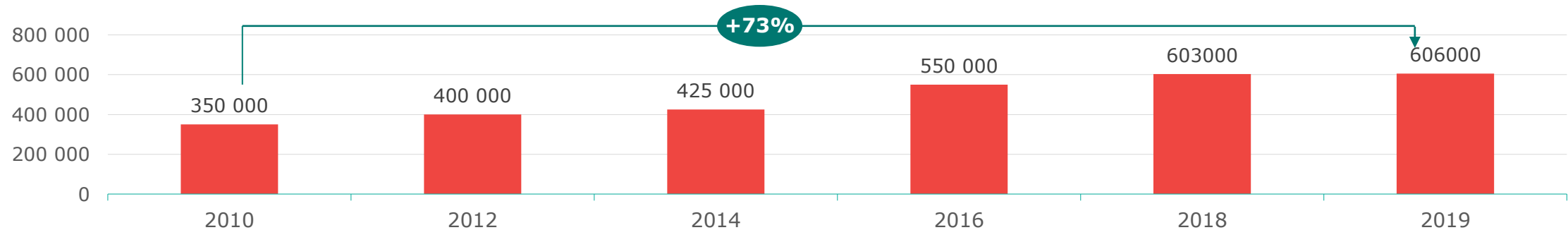


03. Croissance depuis 2010 :

- Augmentation continue de la production annuelle qui est en hausse de **73%** entre 2010 et 2019, soit **256.000** tonnes supplémentaires.



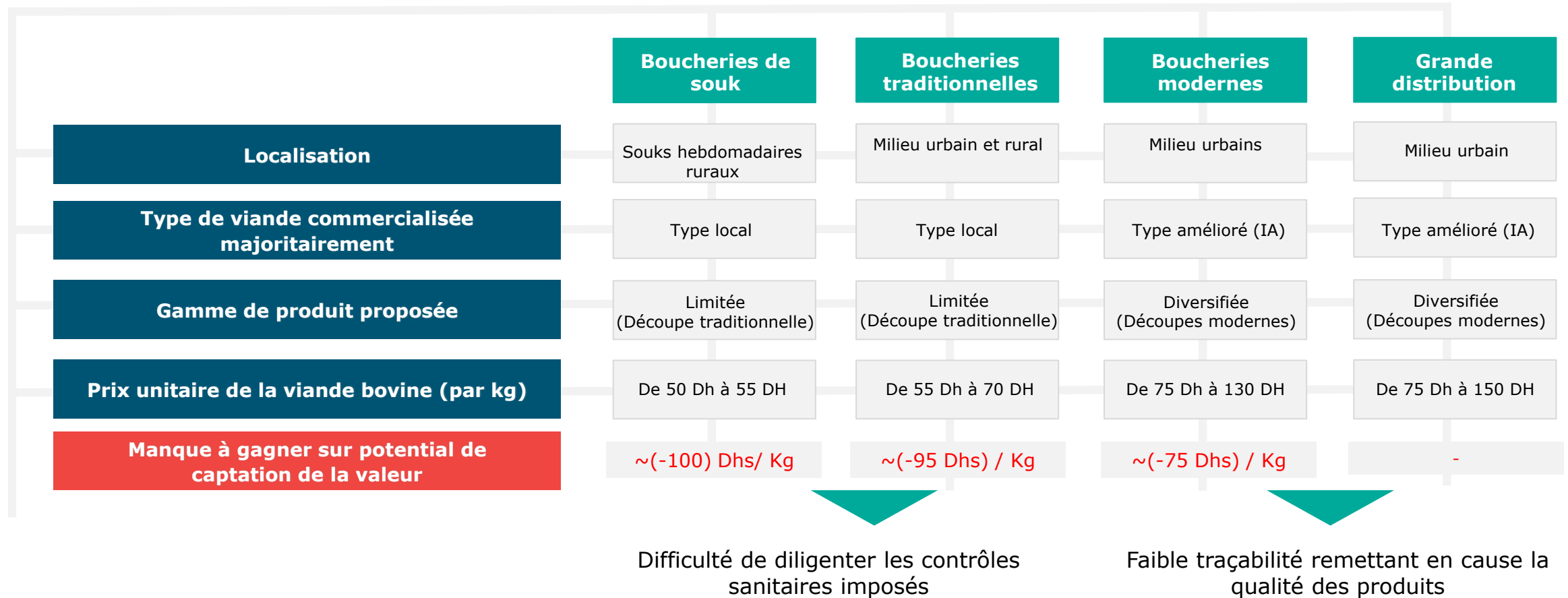
Evolution de la production annuelle de la viande rouge au Maroc (en tonnes)



Création et captation de la valeur

La montée en gamme dans la valorisation et le choix des canaux d'abattage et de distribution sont des leviers déterminants de création de valeur

Impact des formes de commercialisation et de valorisation sur la captation de la valeur



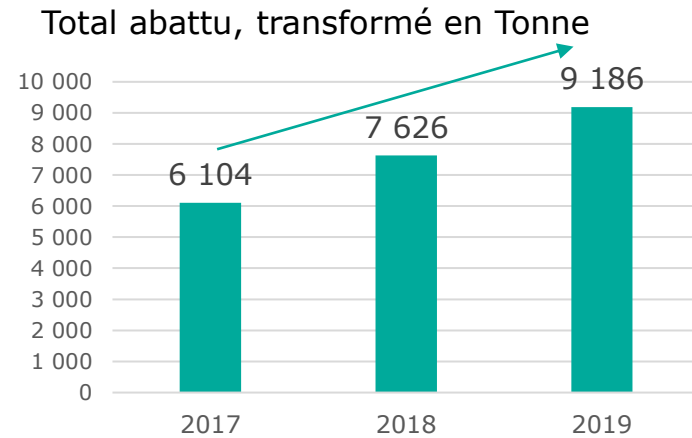
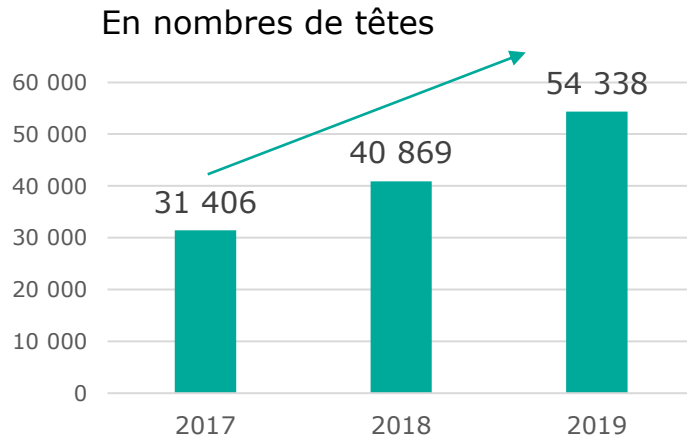
Balance commerciale de la branche

Les dernières années ont connu un recours accru à l'importation, notamment de bovins sur pied et en viande congelée, tandis que l'exportation est quasi-nulle

Importations de viandes rouges sur les 3 dernières années (en 1000 \$)

Étiquettes de lignes	2017	2018	2019	2019%
Bovin vivant	50 797	61 490	58 647	61%
Viande congelée de bovins	27 611	34 863	36 473	38%
Viande fraîche d'ovinc et caprins	168	157	129	0%
Sauscices et autres forms	273	369	309	0%
Total général	78 933,40	96 958,12	95 587,45	100%

Evolution des importations en quantités



- Le Maroc importe ~ **95 Millions de \$** de viandes rouges sous 2 formes :
 - Bovin Sur pied : **58 Millions de \$** en 2019
 - Bovin en abats congelés : **36 Millions de \$** en 2019.
- En quantité :
 - l'importation des bovins vivants a connu une croissance de x% de 2017 à 2019, atteignant **54 Mille têtes**
 - Pour la viande bovine congelée, elle a connu une croissance de y% de 2017 à 2019, atteignant **9,2 Millions de Kg**
- Rapportés à la production nationale, l'importation de viande bovine représente:
 - 1,5%** en équivalent de production locale pour la viande bovine congelée
 - 1,8%** en équivalent du cheptel national pour le bovin importé sur pied
- L'importation de la viande fraîche bovine est quasi nulle ;
- L'importation de la viande fraîche du caprin et ovin ne dépasse pas **150 Mille \$ / an** et demeure à la marge.

Synthèse de l'état des lieux de l'offre et de la demande

La capacité nationale de production a atteint un chiffre record avec une demande nationale marquée par une préférence du type bovin annuellement et ovin durant la fête du sacrifice

La demande :

01. Le potentiel de la demande locale est confirmé et connaîtra une croissance à moyen terme. A titre illustratif :

- La consommation annuelle au Maroc est de **17.3 Kg** par habitant contre une moyenne de **42.9** au niveau mondial.
- Depuis 2008, la consommation annuelle par habitant a connu une **évolution de 56%** au Maroc.

02. Le potentiel de la demande internationale est confirmé, cependant il reste inexploité. A titre illustratif :

- Des pays voisins importent **des millions d'animaux vivants** (ovins) et notamment pour la fête du sacrifice.
- Le Maroc dispose d'un **nombre important de races ovines** qui comptent parmi les meilleurs au monde. Les exportation de ces animaux vivants pouvant couvrir une part de la demande internationale est inexploitée en raison de **l'ambiguïté du cadre réglementaire et des barrières non tarifaires à l'entrée sur certains marchés**

L'offre :

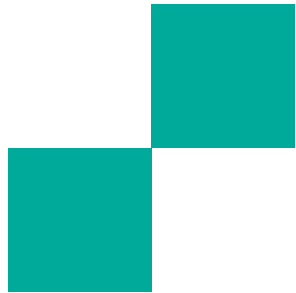
03. L'offre nationale permet de satisfaire la demande des ménages :

- La production nationale a atteint 606 000 tonnes au cours de l'année 2019 avec un chiffre d'affaires de 26 milliards de dirhams.
- Depuis 2010, la production a connu une **évolution de 73%** au Maroc grâce à l'aide à l'élevage à travers des subventions.

04. L'offre internationale est divisée entre les différentes gammes mais l'import ne représente que **1,2% de la consommation nationale** :

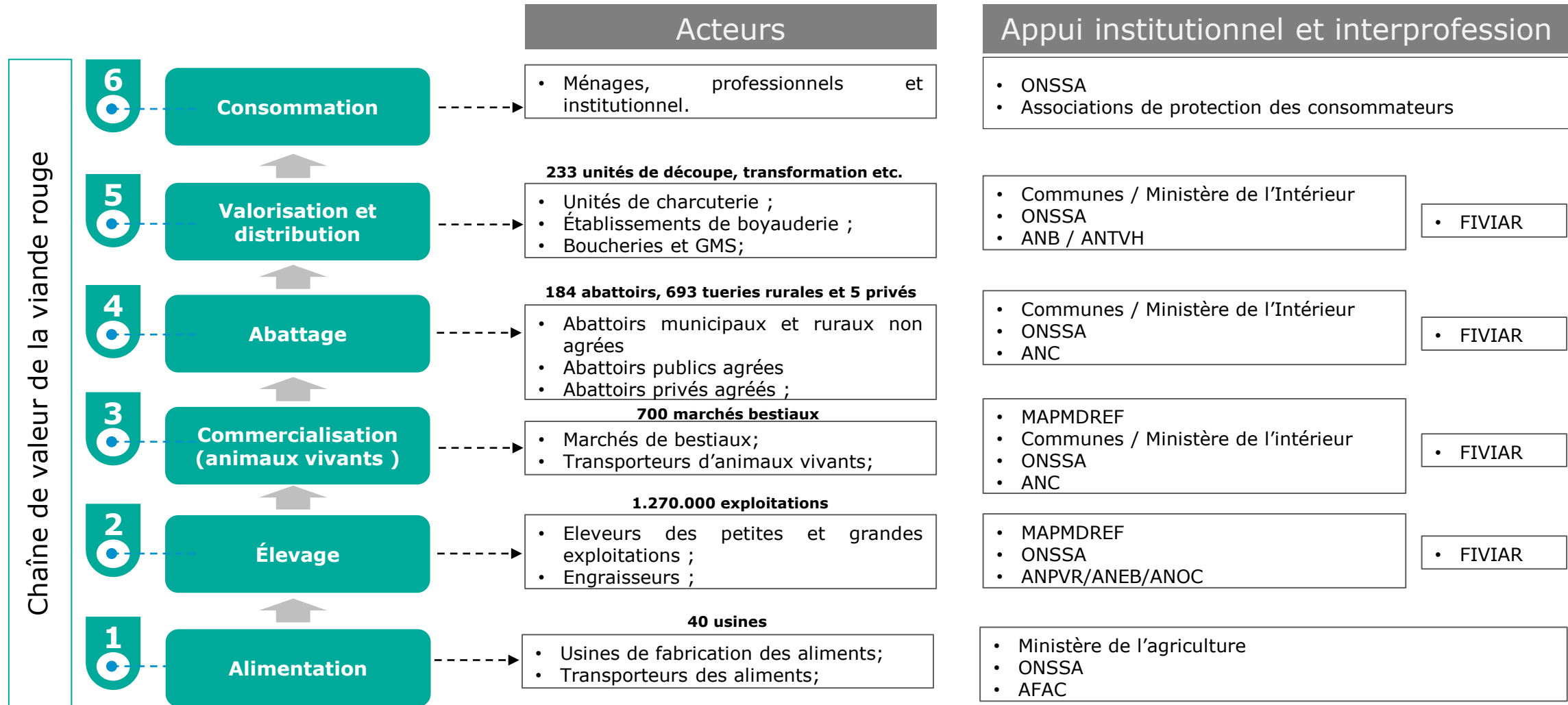
- L'import de la viande transformée se concentre principalement sur les chaînes de restauration rapide et les restaurants étoilés souhaitant une gamme premium.

Présentation de la chaîne de valeur



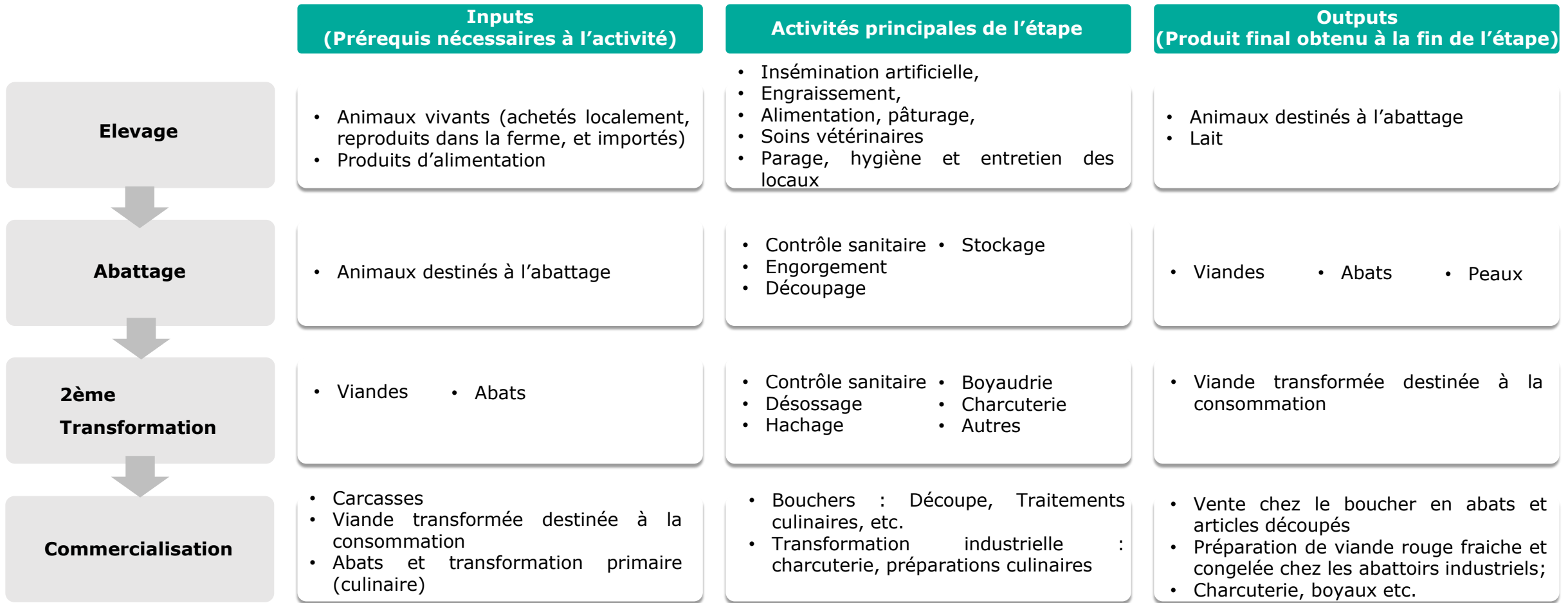
Organisation de la chaine de valeur

La chaine de valeur de la filière est centrée sur l'élevage et l'abattage, tandis que la valorisation et la distribution connaissent une présence limitée des acteurs



Description de la chaine de valeur

Le potentiel de création de valeur dépend de la capacité à structurer et à moderniser l'amont et à densifier le tissu industriel



Analyse des maillons de la chaîne de valeur

1- Alimentation du bétail

Alimentation du bétail

Le développement du secteur de l'élevage de gros bétail est bloqué par la prédominance des petits élevages, qui optent, dans la quasi-totalité des cas, aux mélanges alimentaires auprès de revendeurs des sous produits sans garantie sur la qualité ni l'accompagnement techniques.



Secteur de l'alimentation pour bétail :

14,12 Mds de CA	872 Mds de valeur ajoutée	3,6 MDhs d'investissement	40 000 Employés	40 Unités de production	8000KT de capacité par an	1000KT produit pour les ruminants 2019
------------------------	----------------------------------	----------------------------------	------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--

Approvisionnement

- Libéralisation à partir des années 2000 , des approvisionnements en matière première ;
- Approvisionnement des producteurs directement sur les marchés internationaux ;
- Sensibilisation de l'Industrie à la volatilité de ces marchés ce qui impact directement les prix des bétails.

Pays d'importation

- Le maïs, le tourteau de Soja et le tourteau de tournesol sont principalement importés du Brésil, des Etats-Unis, d'Argentine, de Paraguay et de France

Quantité d'aliments requis/an

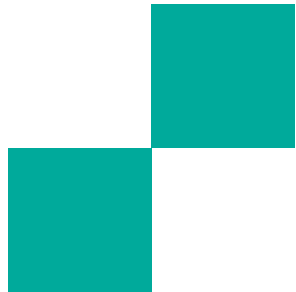
Type d'animaux	Effectif 2017 (en milliers)	Ration/ jour/tête (en kg)	Quantité d'aliments/an (en million de tonne)
Bovins	3 365	5	6 142 000
Ovins	19 864	0,200	1 450 000
Caprins	5 741	0,200	419 000
TOTAL	28 970	-	8 011 000



La quantité d'aliments nécessaire au cheptel par année est 8 fois supérieur à la production de 2019

Analyse des maillons de la chaîne de valeur

2- Elevage

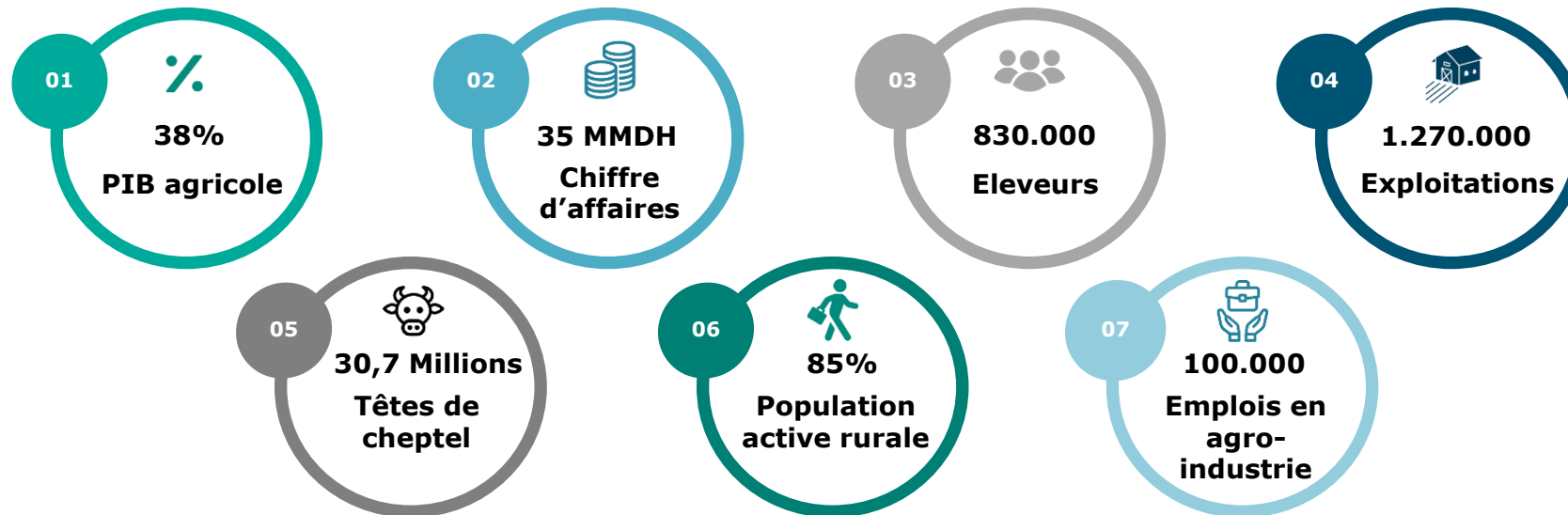


L'activité de l'élevage

L'élevage bovin représente la première source de viande rouge au Maroc avec une contribution à la moitié de la production totale

Aperçu sur les capacités d'élevage au Maroc

- Importance cruciale dans le développement socio-économique du Maroc avec une contribution de **38% au PIB agricole** et un peu près 5% au PIB de l'agro-industrie.
- Comptabilisation de 31 millions de têtes, dont 21,6 millions d'ovins, 6,1 millions de caprins, **3,3 millions de bovins**, et 183.000 têtes de camelins.

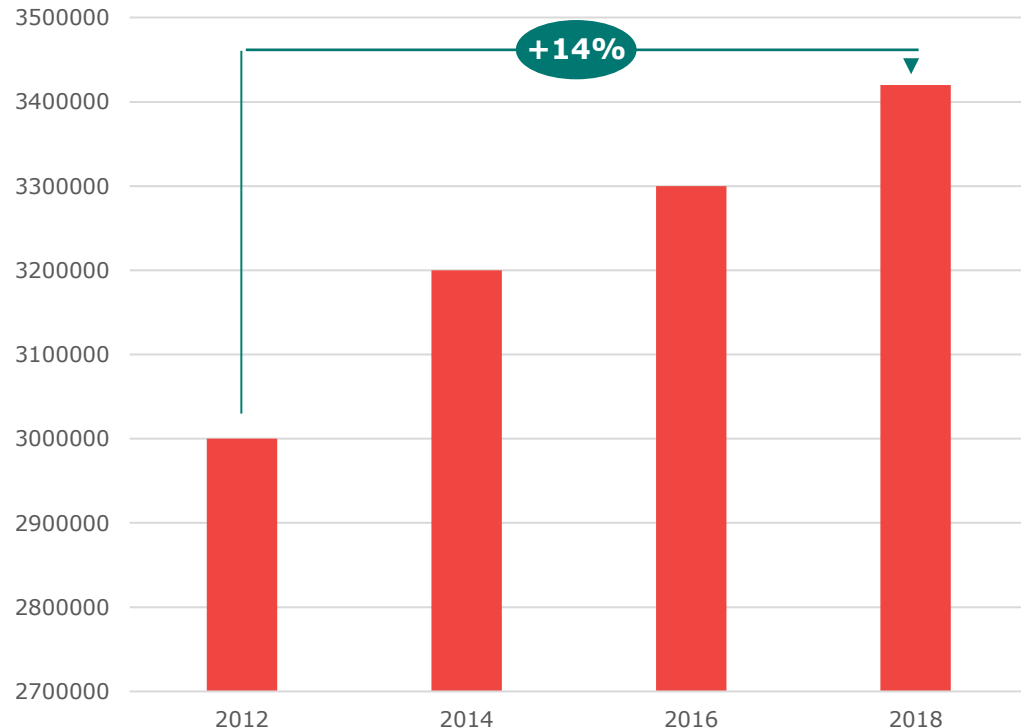


Le cheptel bovin représente la première source de viande rouge au Maroc avec plus de **50 % de la production totale**, suivi du cheptel ovin (40 %), puis des caprins (6 %) et des camelins.

L'activité de l'élevage

Le cheptel bovin a connu une augmentation importante au cours des dix dernières années grâce notamment à la mise en place du Plan Maroc Vert

Evolution du cheptel de type bovin au Maroc



- La **taille du cheptel bovin** a augmenté de **14%** en 2018 par rapport à 2012 ;
- **85%** des éleveurs des espèces bovines comptent **moins de 5 vaches** ;
- **Le Plan Maroc Vert** a permis **d'améliorer les capacités d'élevage** bovin via des incentives liées à la reproduction, la subvention des investissements, ainsi que des actions de suivi.

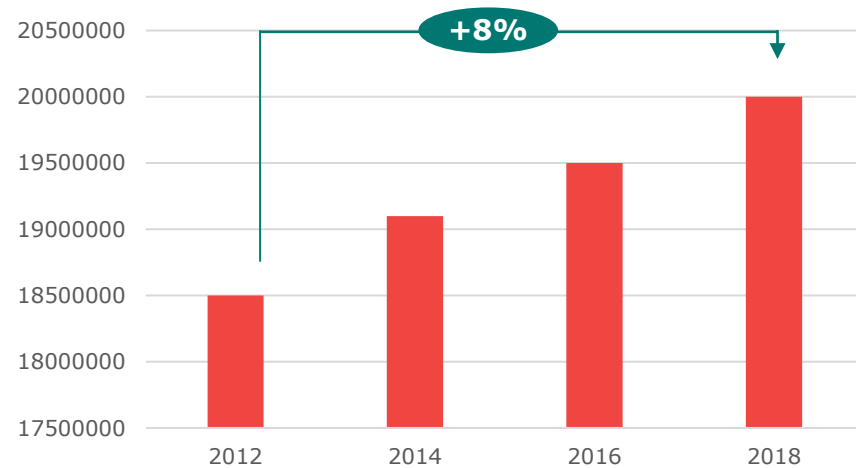


La nouvelle stratégie agricole « **Génération Green** » prévoit un axe lié à l'encouragement de l'entrepreneuriat via un appui et un accompagnement dans la création des exploitations. Des subventions sont prévues à cet effet allant de 10% à 30% avec un plafond de la subvention.

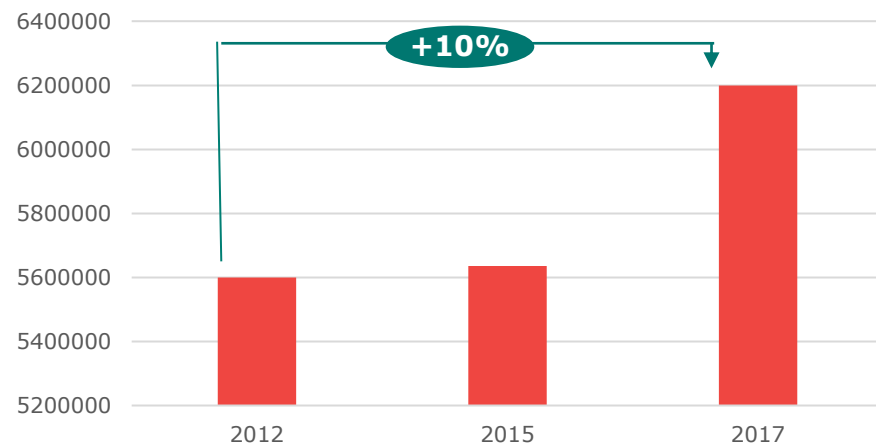
L'activité de l'élevage

La taille du cheptel ovin et caprin a connu une faible augmentation au cours des dernières années. La filière gagnera à industrialiser le business modèle de ce type d'élevage pour renforcer les capacités.

Evolution du cheptel de type ovin au Maroc



Evolution du cheptel de type caprin au Maroc

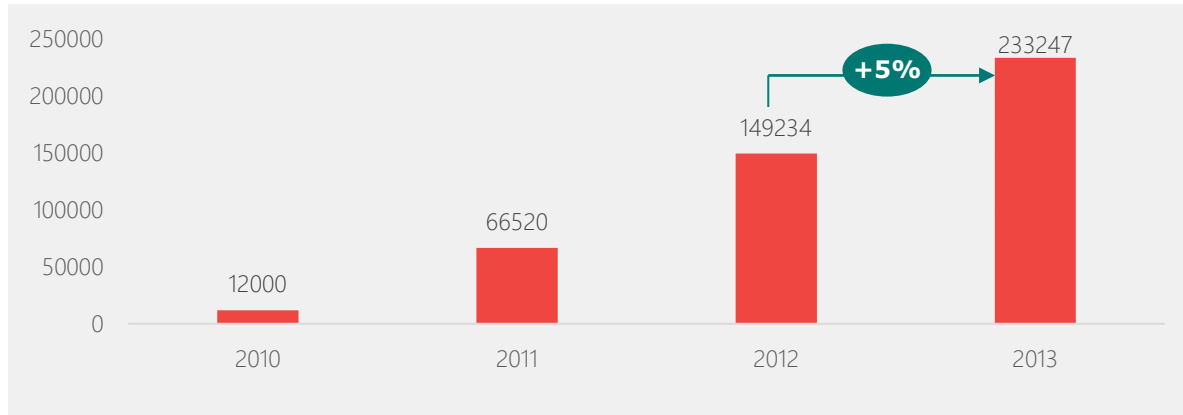


- La taille du cheptel ovin et caprin a connu une **augmentation faible** au cours des dix dernières années ;
- La consommation de ce type de viandes se caractérise par un **effet de saisonnalité** (forte demande pendant la fête du sacrifice) ;
- L'élevage ovin et caprin est basé principalement sur un **système traditionnel** permettant d'avoir une **faible productivité** du cheptel (12 Kg d'agneau par brebis par an) ;
- Cette faible productivité est due au **manque d'industrialisation** du business modèle de ce type d'élevage, à une **maitrise insuffisante** de la conduite des troupeaux en matière d'**alimentation** et de **reproduction** ;
- Le **circuit de distribution** de ce type de cheptel est **concentré** sur les souks hebdomadaires et les abattoirs municipaux.

L'insémination Artificielle

En dépit de cette évolution de la taille du cheptel, le potentiel d'accroissement des capacités reste à confirmer grâce notamment à la généralisation et l'amélioration de la performance de l'IA

Evolution du nombre total d'insémination artificielle bovine au Maroc



Autres chiffres clés sur l'insémination artificielle des bovins au Maroc



Nombre de naissances issues de l'IA en 2013

75.000 veaux croisés



Taux d'évolution du nombre de naissances issues de l'IA (2010 - 2013)

1775%
(4000 → 75000)



Ratio des nouvelles naissances rapporté au nombre d'IA en 2013

26%
(Un veau sur 3 IA)

- L'insémination artificielle représente une piste clé pour le **renforcement** des **capacités** d'élevage ;
- Le croisement terminal permet d'apporter un **gain de poids** de **8%** aux veaux ;
- Le **taux de réussite** d'une IA chez les éleveurs bovins est estimé, **soit 2,4 inséminations pour une naissance**, contre une moyenne internationale de 1,65%



L'insémination Artificielle

Ce processus d'insémination artificielle est co-organisé par les services publics et les organisations professionnelles

- Déploiement de l'insémination artificielle : **les services publics et les organisations professionnelles** conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Décret n° 2-86-551).
- Les maillons de IA : **la production des semences et l'application de l'IA chez l'éleveur sur terrain.**
- Les services publics sont chargés du volet réglementaire, de la production des semences, de la formation d'agents inséminateurs, de la vulgarisation, et du suivi et contrôle de la pratique sur terrain. De leur côté, les organisations professionnelles se chargent de l'application de l'insémination artificielle sur terrain.

Production des semences

- Production des semences : **Fouarat et Ain Jemaa** veillent à l'approvisionnement des sous-centres en semence congelée, en matériel d'IA, etc..., au stockage des semences, et à la formation d'agents d'insémination par des stages de spécialisation ;

Mise en application de l'IA

- Réalisée par des sous-centres dans les zones où cette activité est peu développée :
 - Les **services vétérinaires des directions provinciales d'agriculture (DPA)** et **offices régionaux** de mise en valeur Agricole (ORMVA) ;
 - les sous-centres d'insémination sont sous la responsabilité partagée des **services vétérinaires** et des **associations/groupements d'éleveurs** dans les zones où cette activité est assez développée

L'insémination Artificielle

L'intensification de l'insémination artificielle revêt un potentiel à exploiter car la pratique permet d'améliorer génétiquement et de manière sûre son cheptel

Gestion de la reproduction du cheptel via l'insémination artificielle

Les apports de la pratique d'insémination artificielle (IA)

1. Amélioration génétique rapide et sûre
2. Economie des frais d'alimentation (8000 DH par an par géniteur)
3. Amélioration de la productivité laitière
4. Gain de poids du cheptel à hauteur de 8%
5. Prévention des maladies contagieuses (Absence de contact physique)



Le rôle de l'état dans le suivi et l'accompagnement de l'IA

Incentives proposées

Dans le cadre du contrat programme, l'Etat débourse une prime pour chaque naissance issue de l'IA (2000 DH/tête) ;

Réticence des éleveurs

En dépit de l'appui de l'Etat, l'IA reste peu développée dans quelques zones rurales du Maroc à cause de la réticence de certains éleveurs

Suivi et contrôle

Désignation des agents inséminateurs chargés d'assurer un suivi rapproché des opération d'IA et un contrôle des nouvelles naissances

L'insémination Artificielle

La non-maitrise des techniques et des bonnes pratiques d'insémination artificielle par la majorité des éleveurs représente une véritable entrave au renforcement des capacités d'élevage

	Constat	Conséquence
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> Non respect des normes d'hygiène spécifiques aux étables, notamment l'aération, le drainage etc. Manque de sensibilisation et de mesures de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> Affectation négative de la fécondité du troupeau Limite les chances de réussite de IA
Gestion de la reproduction	<ul style="list-style-type: none"> Non maitrise de l'intervalle vêlage-vêlage (410 jours contre une norme de 365 jours) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la production laitière de 5% et un manque à gagner de 800 DH/mois
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise pratique de rationnement (Non respect de la courbe de lactation, ainsi ils les rations ne dépassant pas 3000 Kg/lactation.) 	<ul style="list-style-type: none"> Inexploitation du potentiel génétique des vaches Préparation des génisses à la reproduction tardif
Infrastructures et voies de communication	<ul style="list-style-type: none"> Manque des infrastructures Manque de contact avec milieu rural (insuffisance des moyens de télécommunication) 	<ul style="list-style-type: none"> Entrave à l'extension de l'insémination artificielle Echec de IA, ce qui aggrave la réticence des éleveurs vis-à-vis de cette pratique.
Formation et exigences poste	<ul style="list-style-type: none"> Manque de formation des éleveurs concernant la conduite alimentaire, la détection de chaleur, et l'IA 	<ul style="list-style-type: none"> Dépendance de l'Intervention des techniciens inséminateurs qui ne répondent pas aux enjeux de la ponctualité et la rapidité

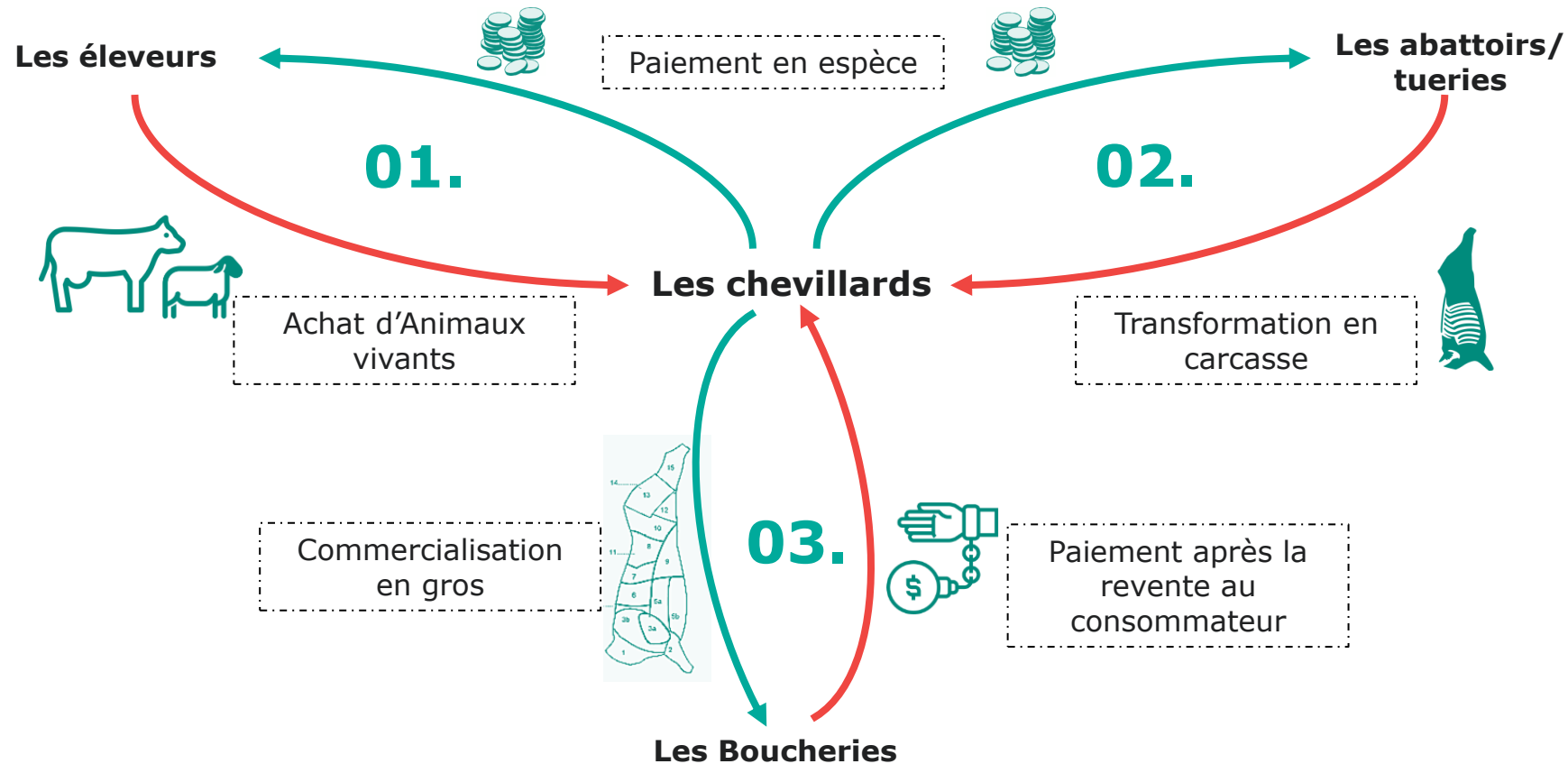
Analyse des maillons de la chaîne de valeur

3- Intermédiation commerciale

Intermédiation commerciale

Les chevillards ont un rôle important puisqu'ils achètent les animaux vivants en injectant des espèces, les font abattre et revendent les carcasses aux boucheries avec une créance sur plusieurs semaines

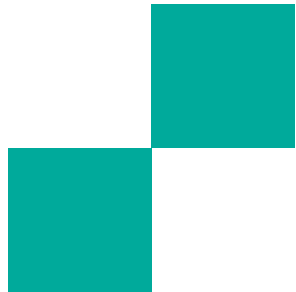
➤ Les chevillards s'occupent de l'achat du bétail, de sa transformation et de sa commercialisation en gros.



De ce fait, les chevillards ont un rôle de financement du cycle d'exploitation de la filière.

Analyse des maillons de la chaîne de valeur

4- Transformation



Transformation : Abattage et 2^{ème} transformation

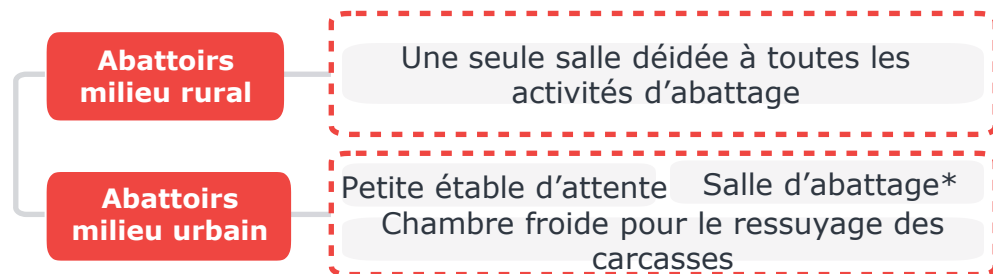
Au terme de l'élevage, le processus d'abattage permet de mettre à la disposition des unités de transformation de la viande rouge brute

Aperçu sur les capacités, l'aménagement, et le modèle de valorisation animale chez les abattoirs au Maroc

Les capacités d'abattage de la viande rouge au Maroc

179	Nombre des abattoirs communautaires et municipaux de viandes rouges en 2020
670	Nombre de tueries rurales de viandes rouges en 2020
4 millions	Capacité d'abattage journalière des bovins en 2014

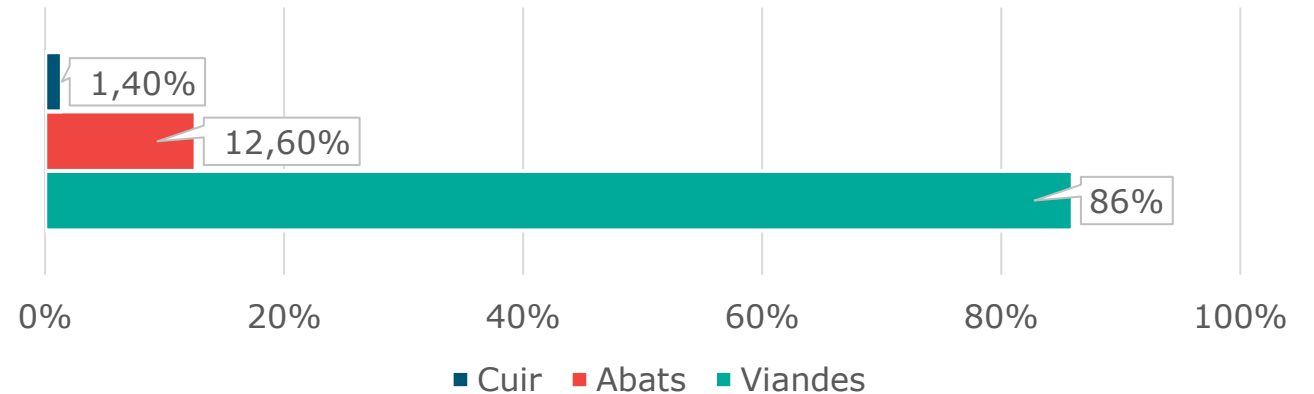
Modèle d'aménagement des abattoirs au Maroc



* La salle d'abattage devrait être composée idéalement d'une porte d'entrée des animaux, une porte de sortie pour les déchets, et une porte de sortie pour les carcasses

Source : ONSSA
Source : FIVIAR

La valorisation animale moyenne au sein des abattoirs au Maroc



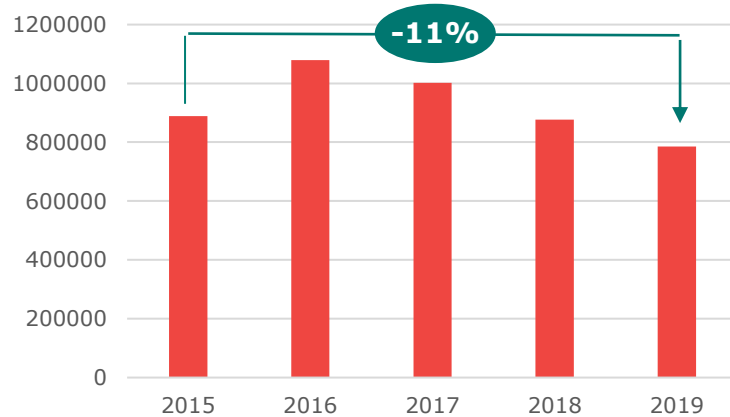
- Les abattoirs au Maroc tirent profit principalement de la vente des viandes bovines. Le prix moyen pratiqué est estimé à 53 DH/Kg. Un prix représentant 86% de la valorisation de l'animal, contre un taux de 87% en France.
- La vente des abats représente un peu près en moyenne 13% de la valorisation avec un prix estimatif de 2500 DH. En France, les abats représentent 7% de la valeur.
- La valorisation des peaux reste négligeable (environ 300 DH). Dans le but d'encourager l'industrie locale du cuir, l'exportation des peaux brutes a été interdite par la loi. En France, les peaux sont mieux valorisées avec une part allant jusqu'à 6% de la valeur globale de l'animal.

Transformation : Abattage et 2^{ème} transformation

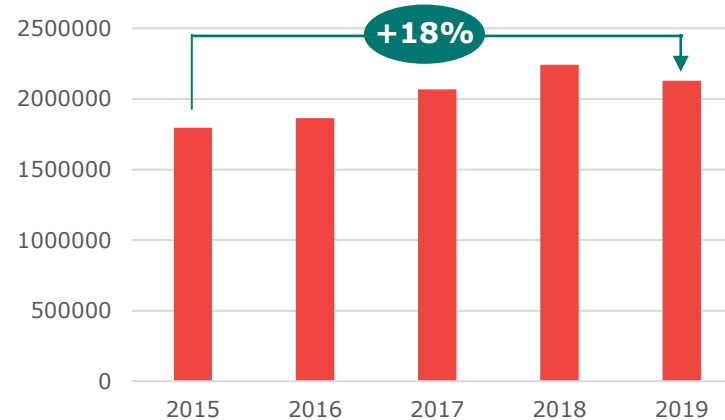
Les abattages contrôlés ont connu une baisse depuis 2016 en raison des risques pour le propriétaire de se voir réquisitionner des têtes en cas de présence de maladies...

Evolution quantitative de l'abattage contrôlé au Maroc – Zoom sur l'effectif abattu

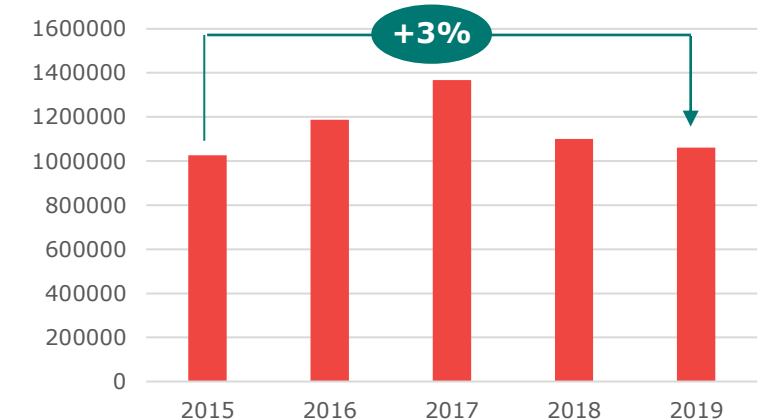
Evolution de l'effectif bovin abattu



Evolution de l'effectif ovin abattu



Evolution de l'effectif caprin abattu



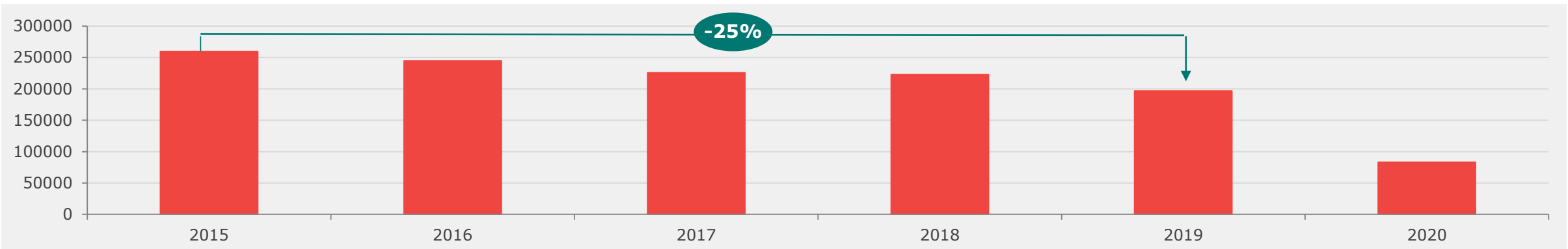
- Evolution progressive entre l'année 2015 et 2019 :
 - le nombre d'unités abattues (Animaux vivants) a augmenté pour le type ovin et caprin, respectivement : 18% et 3%. Ces chiffres reflètent uniquement les opérations d'abattage contrôlés.
 - les unités bovines abattues, ces dernières ont connu une baisse progressive à partir de l'année 2016. L'effectif abattu a baissé de 27% entre 2015 et 2019.
- Evolution du nombre d'unités abattues : la production de la viande au niveau des abattoirs contrôlés a connu également une augmentation pour les types ovins et caprins.

Transformation : Abattage et 2^{ème} transformation

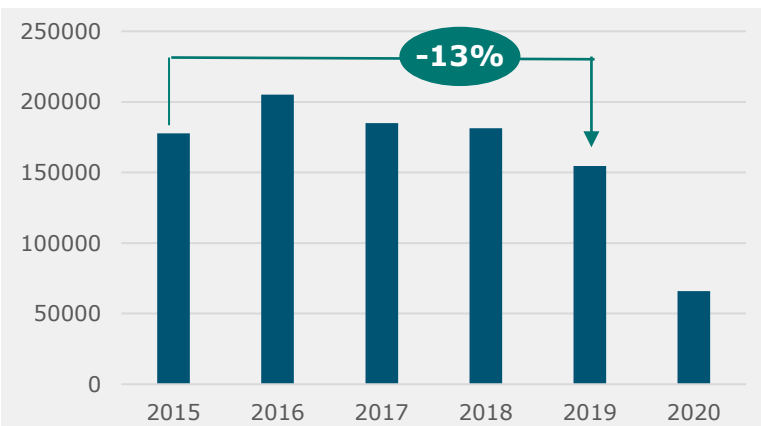
... et de l'émergence du modèle d'intégration non soutenu par les opérateurs qui souhaitent avoir accès aux abattoirs de service...

Evolution quantitative de l'abattage contrôlé au Maroc – Zoom sur le tonnage des viandes

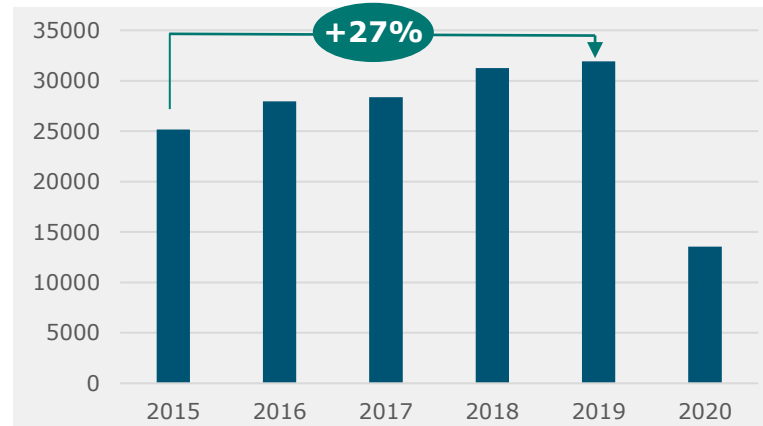
Evolution de la quantité des viandes produites dans les abattoirs contrôlés en tonnes (2015 – 2020)



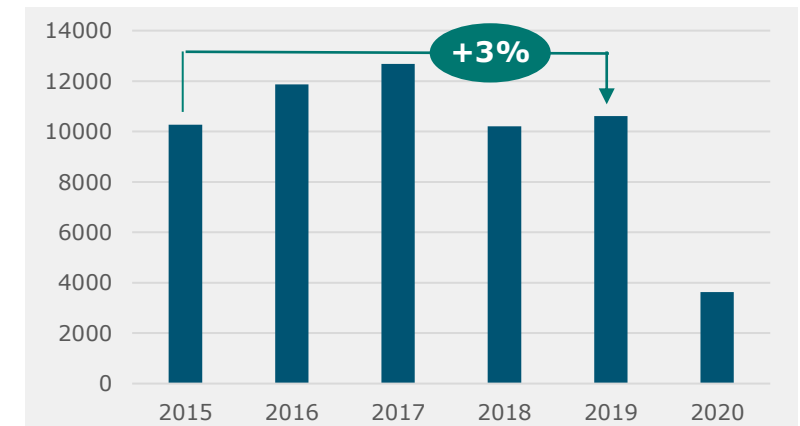
Quantité de la viande bovine abattue



Quantité de la viande ovine abattue



Quantité de la viande caprine abattue

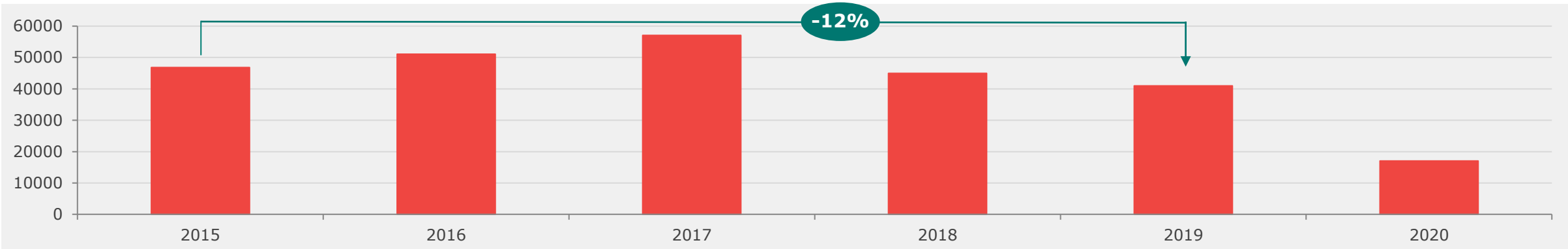


Transformation : Abattage et 2^{ème} transformation

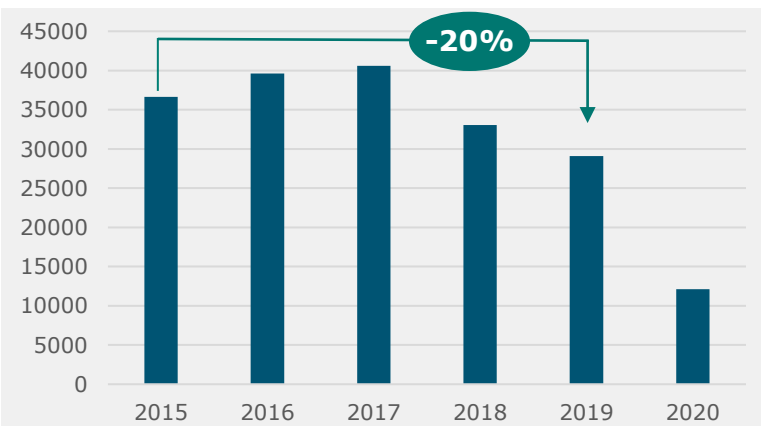
Ainsi que les couts d'abattage plus élevés dans les abattoirs agréés

Evolution quantitative de l'abattage contrôlé au Maroc – Zoom sur les abats

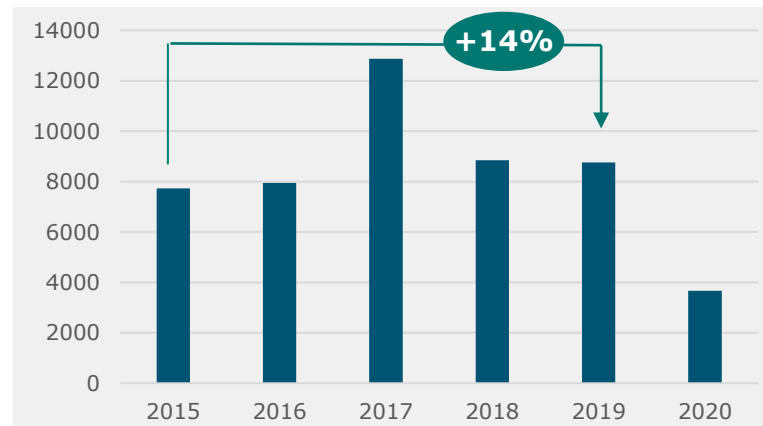
Evolution de la quantité des abats contrôlés en tonnes (2015 – 2020)



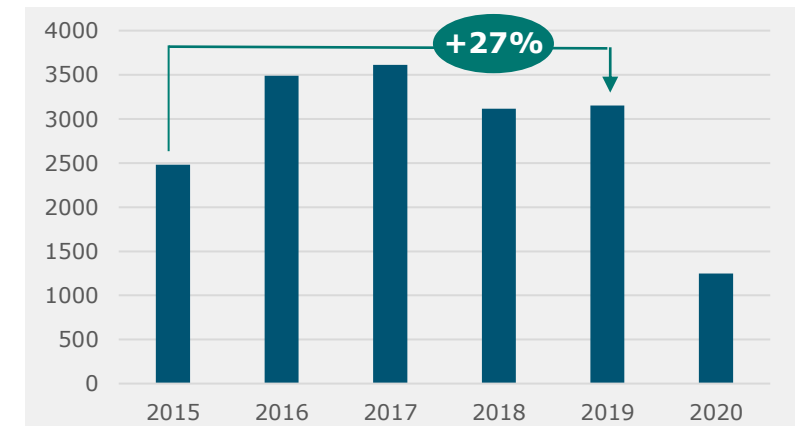
Quantité des abats de type bovin



Quantité des abats de type ovin



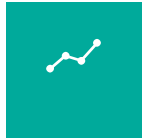
Quantité des abats de type caprin



Transformation : Abattage et 2^{ème} transformation

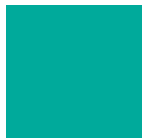
A l'issue de l'abattage, les acteurs de la filière procèdent à la transformation de la viande rouge et assurent sa commercialisation auprès du consommateur final

Acteurs, capacités, et pratiques relatives à la transformation et la commercialisation de la viande rouge



Acteurs de transformation et de commercialisation de la viande rouge au Maroc

- Boucheries : 15.000 bouchers spécialisés en viande rouge ;
- Grande et Moyenne Distribution : Plus de 500 Supermarchés chargés de la transformation et la commercialisation de la viande rouge ;
- Unités de charcuterie : 31 unités agréées spécialisées dans la transformation de la viande rouge en charcuterie avec option de distribution ;
- Boyauderies : 22 établissements agréés chargés de la transformation de la viande rouge brute en boyaux.

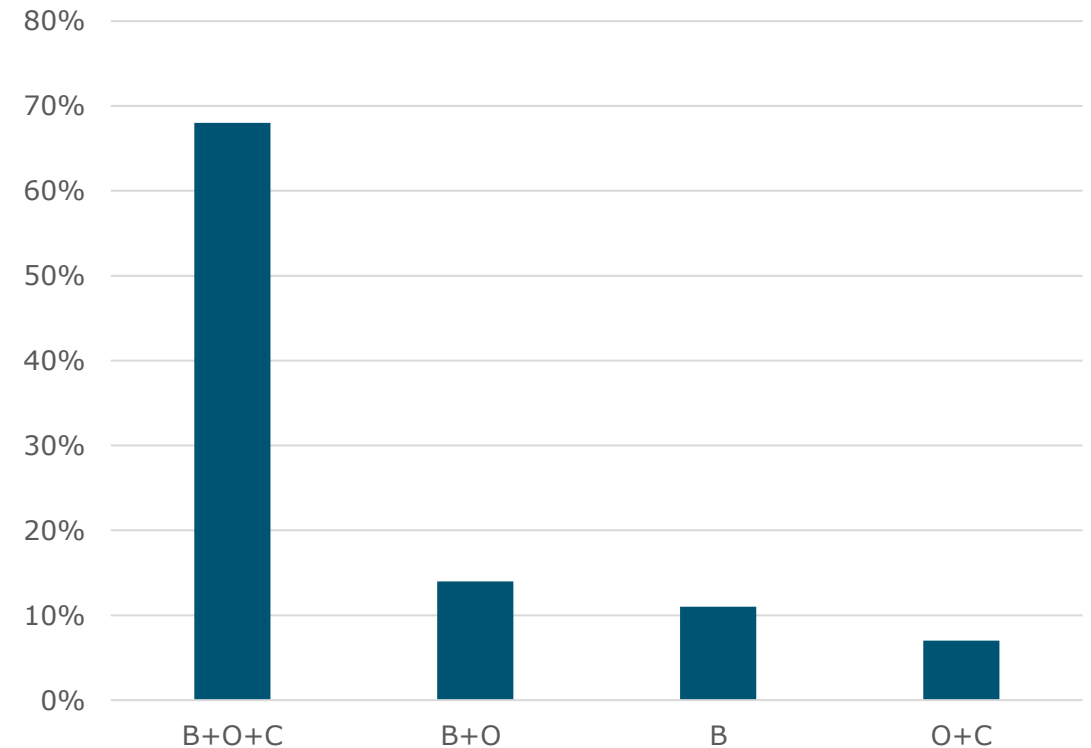


Politiques d'approvisionnement des acteurs de la transformation et de commercialisation

- Boucheries modernes / Supermarchés : Compte tenu de leur capacité de stockage, l'approvisionnement se fait par carcasses entières. Ces dernières correspondent souvent à des animaux de type croisé (Génétique améliorée IA).
- Boucheries traditionnelles : Mode d'approvisionnement basé sur une relation de confiance avec les chevillards. L'approvisionnement se fait en demi-carcasse dans la majorité des cas. Une préférence des races de type local est également remarquable.



Répartition des bouchers selon les espèces commercialisées



B : Bovin O : Ovin C : Caprin

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) -- Liste des acteurs – 2020

Source : Institut de l'élevage – La filière viande bovine au Maroc – 2014 (Etude réalisée en se basant sur des communications de l'ANPVR et l'ANEB)

Synthèse de l'analyse de la chaîne de valeur

L'analyse de la chaîne de valeur a permis d'identifier un déséquilibre qui nécessite une meilleure organisation des maillons afin d'ajuster la création de valeur

Moderniser le modèle d'exploitation la chaîne de valeur

- Développer une meilleure organisation du modèle de distribution et de commercialisation plus adapté et permettant une meilleure répartition de la création de valeur ;
- Structurer et moderniser l'abattage et les circuits de distribution en favorisant le canal direct ou court ;
- Encourager les éleveurs à intégrer un modèle d'intégration ou d'agrégation permettant la commercialisation et l'abattage ;
- Réduire les opérateurs intermédiaires afin de valoriser les activités de bases ou fonctions primaires de la chaîne de valeur ;
- Mettre en place des outils technologiques permettant d'imbriquer les acteurs de la chaîne de valeur ;
- Apporter un cadre réglementaire aux activités de soutien ou fonction de support de la filière ;
- Développer des structures pour regrouper les acteurs et bénéficier d'avantage dans la logistique d'approvisionnement ;
- Promouvoir la qualité par la mise en place de labels gages de différenciation.

... pour :

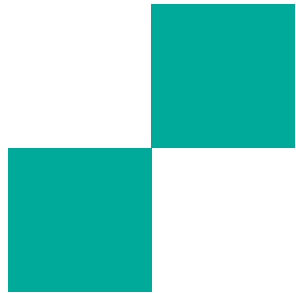
- Allouer la création de valeur sur les activités et les maillons charnières de la filière ;
- Démultiplier la valeur ajoutée en concentrant les efforts sur les activités clés ;
- Optimiser les coûts de production par la mise en place de groupement collectif.



Les facteurs clés de succès d'une stratégie de modernisation de la chaîne de valeur

- *Déployer une stratégie commune et s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des acteurs ;*
- *Mettre en place un cadre réglementaire afin de réguler l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur ;*
- *Déployer des programmes d'appui pour accompagner la filière dans la modernisation et la structuration du modèle d'exploitation.*

Analyse de la demande



Etat des lieux de la demande

La consommation de viande rouge au Maroc a connu une évolution croissante durant la dernière décennie et offre des perspectives de croissance compte tenu de la consommation moyenne par habitant à l'échelle mondiale

17,3 Kg/hab

Consommation annuelle par habitant de la viande rouge au Maroc courant l'année 2018 vs une moyenne mondiale estimée à 42,9 Kg/habitant

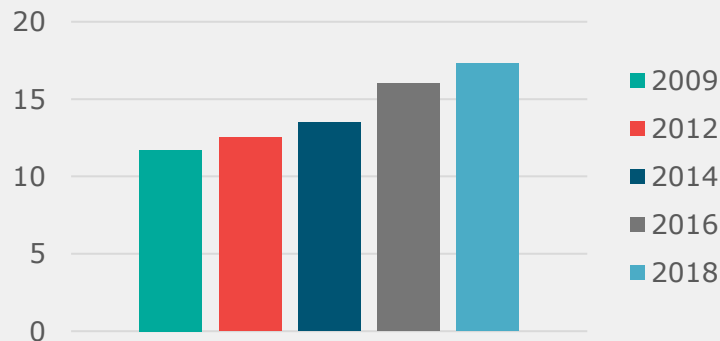
52%

Part de la consommation de la viande rouge dédiée au type bovin contre 30% dédiée au type ovin et caprin, et 18% aux autres types de viande rouge

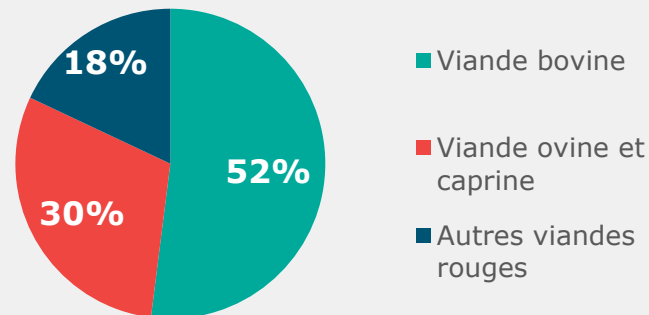
23,5%

Part des dépenses des ménages allouées à la viande dans le panier alimentaire marocain

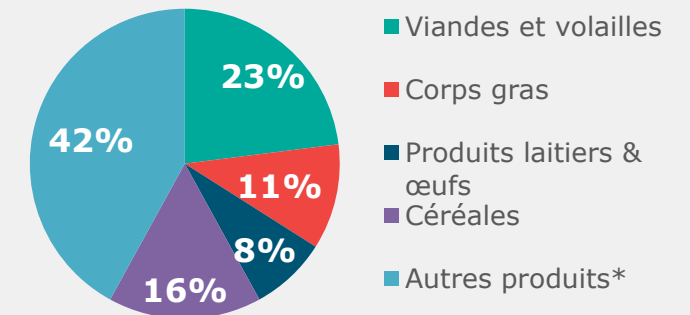
Evolution en Kg de la consommation moyenne de la viande rouge au Maroc



Répartition de la consommation par type de viande au Maroc



Répartition du panier alimentaire par catégorie de produits au Maroc



* Légumes, fruits, poisson, sucre, café, thé, et autres



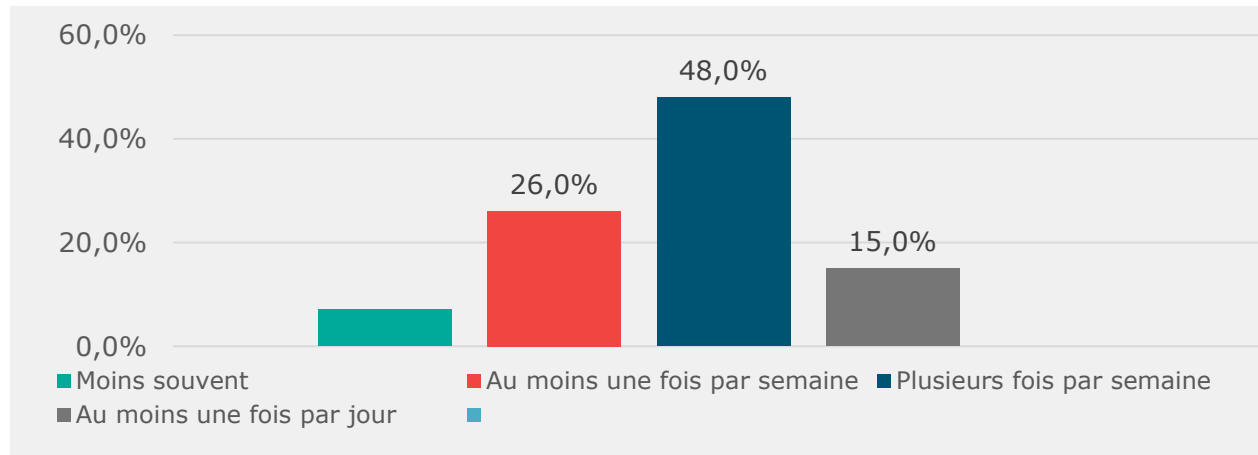
Depuis 2008, la consommation annuelle par habitant a connu une **évolution de 56%** au Maroc liée à la hausse de la productivité et du pouvoir d'achat des consommateurs

Habitudes de consommation au Maroc

Le Maroc compte prêt de 50% de la population consommant plusieurs fois par semaine de la viande rouge

Habitudes de consommation de la viande rouge au Maroc

Fréquence de consommation de la viande rouge au Maroc en 2019



Fréquence régulière :

- 48% des ménages déclarent leur consommation de la viande rouge plusieurs fois par semaine et 26% sont habitués à une fréquence estimée à une fois par semaine.
- 3% des ménages ne consomment pas de la viande rouge.
- La variation de la fréquence de consommation est dépendante du **niveau de revenu**, de la **dimension sanitaire**, et du **milieu de résidence**.

Tendance de consommation caractérisée par la saisonnalité

Viande bovine

Plus importante en hiver et automne en raison de la baisse de la chaleur.

Viande ovine et caprine

Plus importante pendant la fête du sacrifice.



Corrélation au volet religion et température :

- L'observation de l'évolution de la consommation annuelle de la viande bovine montre une hausse significative pendant la **période de l'hiver**.
- De même, cette évolution reflète une forte demande de la viande ovine et caprine pendant la **fête du sacrifice**.

Source :Sunergia – Market Insight – Consommation de la viande au Maroc – 2019 (Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes en provenance des 10 régions du Maroc, dont 62% résident en milieu urbain et 38% en milieu rural. Tous les structures d'âge et catégories socio-professionnelles ont été prises en compte)

Source : Royaume du Maroc – Rapport National sur l'état des ressources génétiques animales au Maroc - 2014

Estimation du potentiel de consommation locale

Les besoins nutritionnels des adultes varient selon le sexe, l'âge, la corpulence et l'activité physique quotidienne

➤ 100 grammes de viande fournissent en moyenne 26g de protéines soit 30% de gramme de protéines requis par jour.

Apports Nutritionnels Conseillés :

Population	A : ANC en énergie (kcal)	B = A x 15% Kcal de protéine requis	C = B / 4 Gramme de protéine requis	D = C x 65% Dont protéine animale	E = D x 40% Dont protéine viande rouge
Filles de 0 à 19 ans	2100	315	78	50	20
Femme de 20 à 40 ans	2200	330	82	53,3	21,32
Femmes de 40 à 60 ans	2000	300	75	48,75	19,5
Garçons de 0 à 19 ans	2300	345	86	55	22
Hommes de 20 à 40 ans	2700	405	101	65,65	26,26
Hommes de 40 à 60 ans	2500	375	93	60,45	24,18
60 ans et plus	2400	360	90	58	23,2

Valeurs nutritionnelles de référence journalière conseillées :

Macro-nutriments	Contribution à l'apport énergétique total
Protéines	11-15 %
Glucides	45-60%
Lipides	35-40%

1 gramme de protéines fournit 4 kcal
 1 gramme de glucides fournit 4 kcal
 1 gramme de lipides fournit 9 kcal

Apport en protéine animale quotidienne :

Les protéines animales représentent environ **65% des protéines alimentaires** consommées

Panier moyen de viande rouge :

40% de viande rouge

40% de volaille
 20% de poisson

Estimation du potentiel de consommation locale

Le potentiel de la demande locale est confirmé et connaîtra une croissance à moyen terme

A titre illustratif :

Le besoin nutritionnel moyen selon la pyramide des âges du Maroc en kg de viande par personne par année :

➤ Si l'on considère que 40% des viandes consommées sont rouges, le besoin nutritionnel par habitant en viande rouge est de **31,27 kg par an.**

Population	Nombre de personne	F = E x nombre g/Jour	G= F / 1000 Kg/jour de protéine	H= G x 365 Kg/an de protéine	I= 0,1/0,026* x H Kg/an de viande	Kg de viande par habitant par an
Filles de 0 à 19 ans	6 121 371	122 427 420	122 427	44 686 008	171 869 262	28,08 Kg
Femme de 20 à 39 ans	5 668 616	120 854 893	120 854	44 112 035	169 661 676	29,93 Kg
Femmes de 40 à 60 ans	3 888 301	75 821 869	75 821	27 674 982	106 442 239	27,38 Kg
Garçons de 0 à 19 ans	6 449 920	141 898 240	141 898	51 792 857	199 203 298	30,88 Kg
Hommes de 20 à 39 ans	5 460 324	143 388 108	143 388	52 336 659	201 294 844	36,87 Kg
Hommes de 40 à 59 ans	3 633 941	87 868 693	87 868	32 072 073	123 354 127	33,95 Kg
60 ans et plus	3 441 135	79 834 332	79 834	29 139 531	112 075 119	32,57 Kg
Total	34 663 608	-	-	-	-	-

***100 grammes de viande fournissent en moyenne 26g de protéines soit 30% de gramme de protéines requis par jour.**

Attentes des consommateurs

Les attentes des consommateurs varient selon les zones d'habitations avec une exigence de qualité qui varie selon les besoins

Attentes des consommateurs de la viande rouge au Maroc

Circuit d'achat

- Commercialisation dans les souks, boucheries traditionnelles et modernes ainsi que les GMS

Exigences de valorisation (Découpe, Séparation, Procédés culinaires, etc.)

- Sophistication de la coupe en croissance dans les milieux urbains, moyennant une augmentation des prix au Kg selon les parties d'abats choisies

Traçabilité produit (authenticité race, circuit bio, etc.)

- Difficulté d'identification de l'origine des pièces commercialisées à cause de la multiplicité des lieux d'abattages non agréés
- Sensibilité du consommateur à la pureté des races (Mergued) et l'élevage naturel (bio) notamment pour l'ovin et le caprin

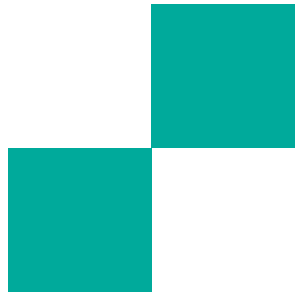
Chaîne de froid et contrôle sanitaire

- Difficulté de respects des normes sanitaires requises pour garantir la sécurité du consommateur à cause des circuits traditionnels d'abattage et de commercialisation

Sensibilité aux Prix

- Quasi stagnation des prix, à un niveau accessible à la classe moyenne, de plus en plus résiliente aux augmentations justifiées par la sophistication des techniques de coupe et de transformation (Faux filet, Saucices, Entrecôtes, etc.)

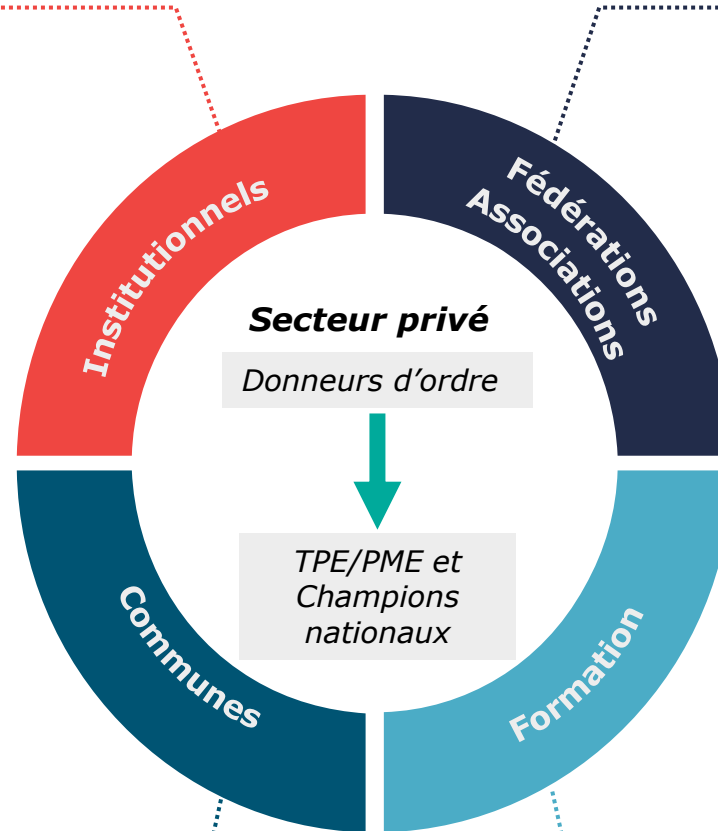
Environnement du secteur



Ecosystème des acteurs

L'appui institutionnel est axé sur l'investissement, le contrôle sanitaire et la formation mais ne prévoit pas des dispositifs de renforcement des capacités organisationnelles et commerciales des acteurs

- **Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts**: Encadrement des écosystèmes et encouragement de l'investissement.
- **ONSSA** : Contrôle et de soutien l'investissement à travers les programmes Istitmar et Imtiaz ainsi que l'accompagnement des entreprises dans l'amélioration de la productivité et la transformation numérique.
- **Imanor** : Contrôle et met à disposition des professionnels des normes et des processus de certification de conformité, en leur apportant l'information, l'orientation et la formation nécessaires.
- **Ministère de l'Intérieur** : Inspection sanitaire et qualitative des animaux vivants et après abattage
- **Commercialisation** : Accorde les autorisations pour la commercialisation
- **Collectivités** : Gestion et mise à niveau des abattoirs public



- **FIVIAIR** : Accompagnement de tous les opérateurs de la filière afin de créer un cadre d'échange, de concertation et de coordination permanent entre les différentes professions de la filière
- **Associations** :
 - Accompagnement et protection de l'exercice rigoureux de la profession afin de sauvegarder les intérêts socioprofessionnels et économiques de ses membres.
 - Assume la promotion et le développement en initiant des projets, dynamisant la filière et les régions.
- **Zoôpôle** : Développement d'offre de formation afin d'accompagner les opérateurs
- **Etablissements de formation** : Offre des formations en apprentissage orientées en élevage
- **GIAC Agroalimentaire** : Promotion et sensibilisation de la formation professionnelle continue auprès de ses adhérents et notamment des PME/PMI.

Capacités de l'interprofession

La fédération et les associations du secteur jouent un rôle crucial dans la mobilisation des opérateurs autour des objectifs du contrat programme

Pour assumer son rôle...

- Entreprendre des actions au profit de leurs adhérents ;
- Devenir l'interlocuteur unique et représentatif des acteurs de la filière auprès des pouvoirs publics ;
- Contribuer à la mise en œuvre des contrats programmes de mise à niveau des principales filières agricoles conclus avec le gouvernement ;
- Regrouper l'ensemble des maillons de la filière autour d'une vision unifiée et concertée ;
- Conjuguer les efforts de l'ensemble des opérateurs d'une filière dans les domaines-clés tels l'encadrement, la recherche et le transfert de technologie.

...L'interprofession doit être dotée de capacités d'action

- Couverture des frais de fonctionnement :
 - Recrutement de ressources humaines qualifiées
 - Siège dans des locaux permettant l'accueil des acteurs et constituant un espace d'échange et de concertation
- Couverture des charges résultantes des engagements vis-à-vis de l'Etat : Allocations budgétaires dans le cadre des engagements de l'interprofession

La pérennité de l'interprofession, notamment la FIVIAR, ainsi que sa capacité à porter des programmes d'actions alignés aux objectifs des stratégies sectorielles est menacée à cause de l'absence d'un mécanisme durable des frais de fonctionnement et d'investissement propre de l'interprofession

Capacités de l'interprofession

En dépit des dispositions du contrat programme 2014 – 2020 qui prévoient la mise à niveau de l'interprofession et l'appui aux organisations professionnelles, ces dernières font face à une incapacité d'actions due à l'absence de mécanismes pérennes de financement

Mesures d'amélioration des conditions cadres de la filière :

- Mise à niveau de l'interprofession
- Appui aux organisations professionnelles
- Promotion de la consommation et de la qualité des viandes
- Centre technique interprofessionnel de formation : Zoopole Ain Jemaa, Casa
- Recherche appliquée et développement
- Système national d'identification et de traçabilité des animaux et de leurs produits.

Source de financement de l'interprofession (loi 03-12) :

- Cotisations des membres
- Cotisations obligatoires résultant des accords étendus
- Prélèvements sur les produits de la filière
- Subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics notamment dans le cadre du contrat programme
- Recettes correspondant aux services rendus et aux prestations réalisées par l'interprofession
- Produits des indemnités allouées pour réparation de préjudices subis
- Autres sources (aides, dons et legs)

- La loi 03-12 (Article 12) donne le droit aux interprofessions de « ... prélever ou à recouvrer des cotisations obligatoires sur tous les professionnels de la filière conformément aux dispositions des accords. »
- En France, INTERBEV prélève des cotisations chaque mois en € / Tonne.

Profil des acteurs

Le MAPMDREF intervient en faveur du secteur à travers une contractualisation des engagements moyennant des incitations (contrats programmes)

Des Contrats Programmes ont été signés entre le Gouvernement et les organisations interprofessionnelles, et qui ont pu toucher la majorité des filières de production dans la perspective d'atteindre les objectifs suivants :



Objectifs des contrats programmes

1

Encouragement de l'investissement privé dans les différents maillons de la filière ;

2

Amélioration des conditions de production ;

3

Augmentation de la compétitivité des filières à travers l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la valorisation ;

4

Amélioration des conditions de la commercialisation et de l'accès aux marchés, notamment les exportations ;

5

Encouragement de l'organisation interprofessionnelle.

Profil des acteurs

L'organisme de contrôle ONSSA propose un découpage des acteurs producteurs de la viande rouge en sept catégories

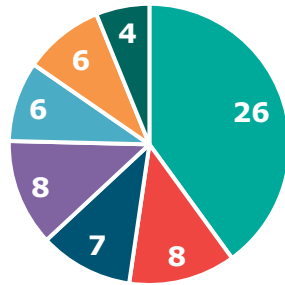
10 abattoirs agréés

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Tanger-Hoceima
- Béni mellal-Khénifra
- Laayoune
- L'Oriental



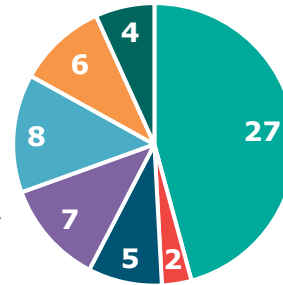
65 ateliers de découpe agréés

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima
- Autres régions



59 ateliers agréés de préparation des viandes hâchées

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima
- Autres régions



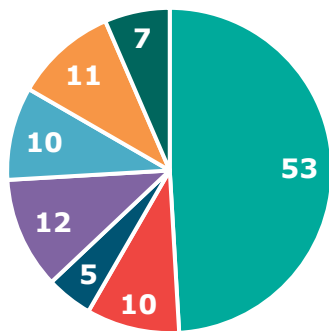
26 ateliers de boucherie

- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima
- L'Oriental



108 acteurs agréés de préparation des produits à base de viande

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima
- Autres régions



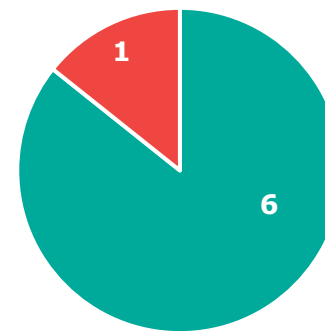
23 boyauderies agréés pour l'exportation vers l'UE

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Béni Mellal - Kénifra
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima
- Oriental



7 établissements agréés de plats cuisinés

- Casa-Settat
- Rabat-Salé-Kénitra



12 établissements agréés de cuisine centrale

- Casa-Settat
- Fès-Meknès
- Sous-Massa
- Marrakech-Safi
- Rabat-Salé-Kénitra
- Tanger-Tétouan-Hoceima



Contrat programme 2009 - 2014

Lancé en 2008, le Plan Maroc Vert a permis de développer la production des viandes rouges grâce à deux contrats programmes

1^{er} contrat-programme 2009-2014 : atteinte de l'ensemble des objectifs fixés avant échéance

Un investissement global dépassant 6 milliards de DH pour appuyer le développement de la filière des viandes rouges



Un plan d'actions consistant ayant permis une évolution et une meilleure organisation de la filière grâce à l'appui et aux incitations de l'Etat

- **Amont de la filière** : Amélioration génétique du cheptel, développement des unités modernes d'élevage bovin, ovin, et caprin, et modernisation des abattoirs au Maroc ;
- **Aval de la filière** : Accroissement du volume de production, stimulation de la consommation de la viande rouge, et soutien à la valorisation des animaux vivants et de viandes rouges ;
- **Amélioration du cadre de la filière** : Réorganisation de la filière selon une approche « filière », appui aux organisations professionnelles, promotion de la formation professionnelle via le lancement du projet du zoopole Ain Jemaa, élaboration d'un cadre juridique pour la production des viandes salubres et l'organisation de leur circulation, et initiation d'une procédure de privatisation de la gestion des abattoirs.

- La plupart des objectifs de ce contrat ont été atteint.
- Ce succès a incité le ministère de l'agriculture et de pêche maritime à renouveler ce contrat programme sur une durée de six ans

Un bilan très positif avec des réalisations dépassant de loin les objectifs prévus

	Etat des lieux 2009	Objectifs 2014	Réalisations 2014	Variation
Production (Tonnes)	425 000	450 000	495 000	+16,5%
Consommation Kg/hab	11,7	13,5	14,2	+21,3%
Chiffres d'affaires (MMDH)	20	25	25,5	+27,5%
Emplois permanents		+80 000	+80 000	

Source : Ministère de l'agriculture et de pêche maritime

Contrat programme 2014 - 2020

Après la réussite du 1er contrat programme, le ministère de l'agriculture s'est lancé le défi d'améliorer davantage la performance de la filière en se fixant cette fois-ci des objectifs plus ambitieux

2ème contrat-programme 2014-2020 : vers une continuité d'amélioration de la performance de la filière

Un investissement global de 5 milliards de DH pour continuer les efforts de développement de la filière



Un bilan positif en dépit de l'impact de la crise sanitaire

	Etat des lieux 2014	Objectifs 2020	Réalisations 2018	Variation
Production (Tonnes)	495 000	612 000	603 000	+21,8%
Consommation Kg/hab	14,2	17,3	17,3	+21,8%
Chiffres d'affaires (MMDH)	25,5	30	26	+1,9%
Emplois permanents	-	+80 000		

Un plan d'actions ambitieux et structuré, qui répond aux enjeux de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur

- **Lancement d'un programme de croisement industriel** avec encouragement de l'importation des veaux destinés à l'engraissement. L'Etat propose une prime fixée à 2000 DH/tête. Cette action s'inscrit dans un objectif d'augmentation de la production au Maroc ;
- **Amélioration de la qualité des viandes** via la promotion des nouvelles technologies de production et de manutention. Cette promotion est faite via la préparation et la diffusion des brochures et bulletins dédiés ;
- **Amélioration des pratiques de contrôle** des unités d'élevage, d'abattage, et de transformation des viandes rouges en collaboration avec l'ONSSA ;
- **Réorganisation de la filière** via la mise en place d'un système national d'identification et de traçabilité des animaux et de leurs produits ;
- **Mise à niveau des ressources humaines** via le renforcement des actions de la formation professionnelle proposée au niveau du zoopole Ain Jemaa. En complément, la FIVIAAR a dressé avec l'appui de IAV Hassan II un fonds documentaire permettant de mieux orienter les programmes de recherche.

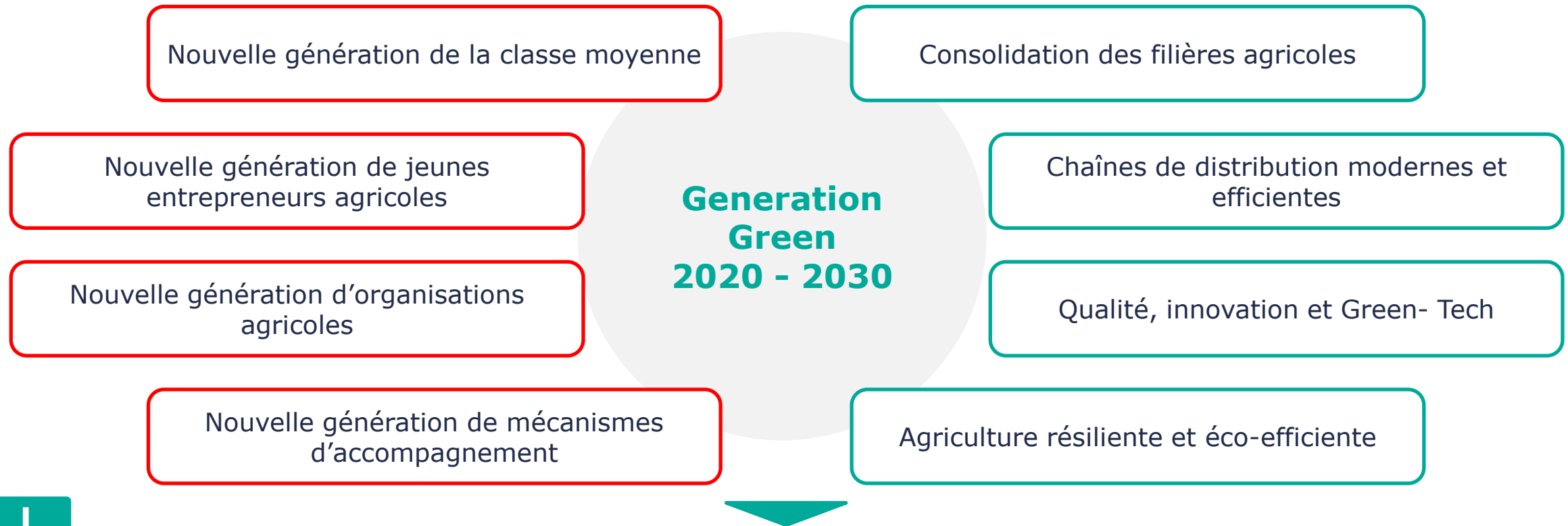
Source : Ministère de l'agriculture et de pêche maritime

Alignement à la stratégie « Generation Green »

Le succès du Plan Maroc Vert a incité le ministère de l'agriculture à définir une nouvelle stratégie « Génération Green » à l'horizon de 2030 afin de poursuivre la dynamique de développement via une réallocation des efforts sur l'aval...

Priorité à l'élément humain

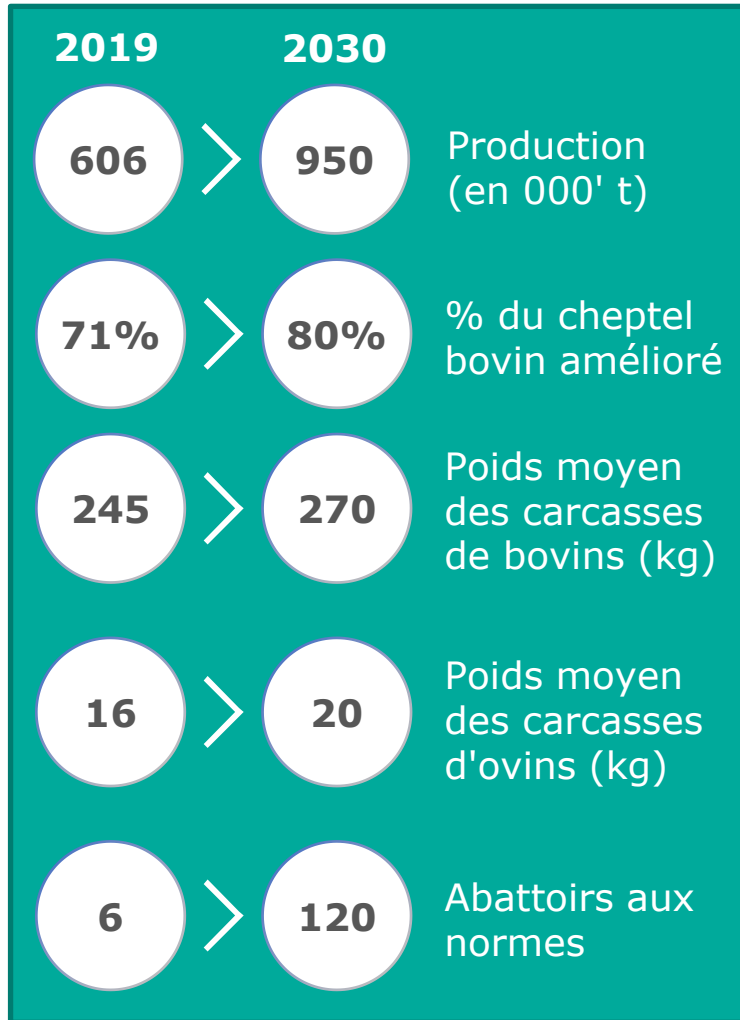
Pérennité du développement agricole



La stratégie vise à consolider les acquis des dix dernières années, tout en donnant la priorité à l'élément humain, pour faire émerger une classe moyenne agricole en mesure de jouer un rôle important dans l'équilibre socio-économique du milieu rural.

Alignement à la stratégie « Generation Green »

Les leviers pour la filière des viandes rouges dans le cadre de la stratégie Génération Green 2020 - 2030



Poursuivre l'amélioration de la productivité du cheptel

- Renforcement des programmes d'amélioration génétique
- Développement de l'accès des éleveurs au Conseil Agricole pour les accompagner dans l'amélioration des conduites techniques et le développement de la productivité
- Développement des cultures fourragères pour accompagner le développement de la filière



Structurer et moderniser l'abattage et les circuits de commercialisation

- Mettre en place un mécanisme de soutien transitoire des abattoirs modernes pour renforcer leur compétitivité vis-à-vis des structure d'abattage traditionnelles
- Interdire progressivement les abattoirs et tueries non conformes aux normes ONSSA
- Lancer un programmes volontariste de mise en conformité aux normes des abattoirs existants et modernisation des unités existantes conformément au schéma directeur des abattoirs et des marchés à bestiaux



Déployer des programmes d'appui et d'encouragement des investissements dans la valorisation

- Déploiement des mesures incitatives prévues dans le programme IAA



Accélérer les efforts de R&D en matière d'élevage

- Alimentation, techniques d'élevage...

Organisme de sécurité sanitaire

L'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) est un organisme public marocain responsable de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la conformité des aliments importés au Maroc

- Appliquer la politique du gouvernement
- Garantir la protection sanitaire
- Assurer la surveillance sanitaire
- Appliquer la réglementation
- Procéder à l'analyse des risques
- Contrôler les maladies
- Délivrer les autorisations
- Emettre son avis
- Contrôler
- Assurer le contrôle des additifs
- Autoriser et enregistrer

Source : onssa.gov.ma

Missions et attributions

- en matière de sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des produits alimentaires depuis les matières premières jusqu'au consommateur final, y compris les denrées destinées à l'alimentation des animaux ;
- du patrimoine végétal et animal national et contrôler les produits végétaux et animaux ou d'origine végétale ou animale, y compris les produits de la pêche, à l'importation, sur le marché intérieur et à l'exportation ;
- des animaux et contrôler leur identification et leurs mouvements ;
- en matière de police sanitaire vétérinaire et phytosanitaire ;
- que peuvent engendrer les produits alimentaires et les denrées destinées à l'alimentation des animaux sur la santé des consommateurs ainsi que les agents pathogènes pour la santé des végétaux et des animaux ;
- des végétaux et des animaux, les produits issus des végétaux et des animaux, les denrées destinées à l'alimentation des animaux, les médicaments vétérinaires ou tout autre produit destiné à l'usage de la médecine et de la chirurgie vétérinaires ;
- des établissements dans lesquels les produits alimentaires et les denrées destinées à l'alimentation des animaux sont produits, fabriqués, traités, manipulés, transportés, entreposés, conservés ou mis en vente ;
- en ce qui concerne la conformité sanitaire des établissements de pêche maritime visés au paragraphe précédent avant leur agrément ;
- et procéder à l'enregistrement des médicaments vétérinaires et des établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- alimentaires, du matériel de conditionnement, des produits et matériaux susceptibles d'entrer en contact avec les produits alimentaires ainsi que les engrais et les eaux d'irrigation ;
- les exploitations d'élevage ;

Organisme de sécurité sanitaire

Pour assurer les missions qui lui sont dévolues, l'ONSSA dispose dans l'ensemble de ses services aussi bien au niveau central, régional que provincial d'un capital humain pluridisciplinaire réparti comme suit :

- 1 > La Direction de la Protection du Patrimoine Animal et Végétal (DPPAV)
Chargée de :
 - La santé animale
 - La protection des végétaux
 - Le contrôle des semences et des plants
- 2 > La Direction du Contrôle des Produits Alimentaires (DCPA) ;
Comprend le service:
 - Des actions prophylactiques
 - De l'épidémiologie et veille sanitaire
 - De certification sanitaire et identification animale
 - De l'encadrement sanitaire avicole
- 3 > La Direction des Intrants et des Laboratoires (DIL) ;
Contient la division:
 - De la pharmacie et des intrants vétérinaires
 - Des intrants chimiques
 - Des laboratoires
- 4 > La Direction Administrative et Financière (DAF) ;
Composée :
 - Des ressources humaines et support
 - De la division financière
 - De la division des systèmes d'information
- 5 > La Direction de l'Évaluation des Risques et des Affaires Juridiques (DERAJ) ;
Comprend la division :
 - De la réglementation
 - De l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires
 - De la normalisation et des questions SPS
- 6 > Les Directions régionales de l'ONSSA
Chargées du :
 - pilotage et de la coordination de la mise en œuvre des programmes de santé, de protection animale et végétale et de la veille au contrôle de l'identification et de la traçabilité des animaux et produits, la gestion des agréments et denrées

Organisme de sécurité sanitaire

Depuis la création de l'ONSSA, de nombreux chantiers ont été lancés et plusieurs acquis en ont découlés. L'ONSSA est au cœur du système de sécurité sanitaire au Maroc sans bénéficier des pouvoirs élargis en matière de sanctions administratives et financières.

Les réalisations majeures de ONSSA

- Prévention et contrôle de la situation sanitaire vis-à-vis des maladies animales
- Prévention et veille sanitaire quant à l'introduction de plusieurs maladies présentes dans les régions limitrophes, comme la fièvre aphteuse, etc.
- Obtention du statut de pays officiellement indemne de la peste équine par l'organisation mondiale de la santé animale (OIE) ;
- Obtention du statut de pays ayant un programme de contrôle validé par l'OIE vis-à-vis de la fièvre aphteuse ;
- Instauration d'un système d'agrément et d'autorisation des établissements ;
- Renforcement du réseau des laboratoires d'analyses et de recherches de l'ONSSA
- Renforcement du partenariat public-privé : élargissement de la délégation de certaines missions, agrément des laboratoires privés ;
- Création d'une entité dédiée à l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires ;
- Mise en place d'un nouveau système d'identification et de traçabilité animale (SNIT), qui a concerné dans une première étape les bovins ;
- Reconnaissance internationale du système de contrôle de l'ONSSA par l'OIE, UE, USA, Russie, Chine, etc. ;
- Accréditation de l'ONSSA selon la norme ISO 9001 depuis 2017

Les actions de santé animale sont axées sur :

- Le contrôle et l'éradication des principales maladies animales contagieuses ;
- La préservation du statut indemne du pays vis-à-vis des maladies exotiques ;
- La veille sanitaire continue du cheptel et la détection précoce de toute maladie animale ayant un impact sur les productions animales ;
- L'identification et la traçabilité du cheptel ;
- La mise à niveau sanitaire des élevages (bovins, etc.).
- Le contrôle et la certification sanitaire à l'importation et à l'exportation des animaux vivants et des produits de multiplication animale ;

Les services vétérinaires ont assuré :

- L'inspection sanitaire vétérinaire des viandes au niveau des abattoirs.
- Le contrôle des viandes et produits à base de viande au niveau des unités de production et au niveau des points de vente.
- L'étude des dossiers et l'évaluation sanitaire des établissements des viandes et produits à base de viande et l'octroi des agréments et des autorisations sanitaires.
- Le suivi sanitaire des unités selon un programme préétabli.
- L'encadrement pour la mise à niveau des unités.
- L'évaluation du système d'autocontrôle et la vérification de sa mise en place au niveau de l'unité (pour les unités soumises à agrément).
- La réalisation des prélèvements d'échantillons de produits pour analyse afin de s'assurer de leur salubrité. Le contrôle des conditions dans lesquelles les produits sont transportés.
- La mise en place des plans de surveillance et de contrôle des viandes et produits à base de viande.

Organisme de sécurité sanitaire

L'organisme a connu également différents dysfonctionnements liés aux manques de moyens humains et aux failles sur les contrôles sanitaires

Le manque de ressources humaines

- Les besoins de l'ONSSA en personnel sont importants d'autant plus que depuis sa création en 2009, un nombre considérable de départs ont été enregistrés.
 - Plus de **560 départs** depuis 2013
 - Une **réduction de 26% des effectifs** depuis 2010
 - Un taux d'encadrement pour les contrôles des produits végétaux de **1 inspecteur pour 500 000 habitants**

A titre d'exemple, ce ratio est de 1 inspecteur pour 17 000 habitants en France et de 1 pour 5000 au Canada.
- Le besoin en agents selon le directeur de l'ONSSA était de **1900 en 2018**. Ce qui signifie que pour effectuer correctement ses missions sur le terrain, l'office devrait **recruter plus du double de ses effectifs d'agents**.

1

Absence de **pouvoir de sanction** lors des contrôles a même de dissuader les fraudeurs et opérateurs non conformes à la loi.

4

Impuissance des agents de l'office qui ne peuvent procéder à la **fermeture totale ou partielle**. Le pouvoir est limité à la saisie ou mis en consignation des marchandises non conformes.



L'insuffisance des contrôles

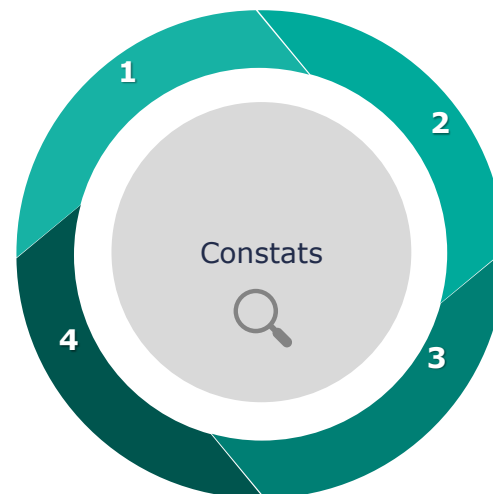
- Les manquements touchent différents secteurs phytosanitaires :
 - La décision de fermeture ne pouvant émaner que des autorités locales. L'unique pouvoir de l'ONSSA est de retirer l'agrément.
 - Les autorisations des points de vente et des lieux de restauration sont délivrés par les communes qui ne prennent pas toujours en compte les exigences sanitaires. L'ONSSA ne dispose pas des prérogatives nécessaires pour suspendre ou arrêter l'activité de ces lieux
- La mise en place d'une loi qui donne un pouvoir de sanction à l'ONSSA est nécessaire pour offrir la légitimité à l'Office.

2

Retrait de l'agrément n'oblige pas les fraudeurs à **stopper la production**.

3

Multiplicité des intervenants pour la **commercialisation et les points de vente** rend le contrôle inefficace d'autant plus que l'ONSSA n'a pas de pouvoir de sanction.



Réglementation et contraintes sanitaires

Le renforcement ainsi que l'application de la réglementation et de la sécurité sanitaire sont des priorités majeures pour la filière et nécessite la formation des opérateurs pour l'obtention des autorisations d'exercer

Réglementation de l'exercice des professions

- **Eleveurs et marchands de bestiaux** : Ces professions ne sont pas régies par une réglementation ;
- **Chevillards** : L'exercice du métier nécessite une autorisation de la préfecture. Cette autorisation est accordée suite à un examen de dossier fait par les représentants des services économiques et vétérinaires de la Wilaya, la chambre de l'agriculture, et la commune urbaine ;
- **Bouchers** : Une licence d'autorisation est strictement obligatoire. Le service vétérinaire de la commune locale procède à l'examen hygiénique du point de vente.

Réglementation du transport

- **Transport des carcasses** :
 - Interdiction d'effectuer des transferts de carcasses sur de longues distances compte tenu du risque élevé de la contamination et la détérioration de la qualité de la viande ;
 - Nécessité de renforcer les infrastructures de transport frigorifiées des viandes dans des conditions sanitaires répondant aux normes exigées

Réglementation de l'abattage

- **Inspection** : L'ONSSA procède régulièrement aux contrôles des abattoirs pour s'assurer du respect des prescriptions du cahier de charges. Les compagnes des contrôle ont été renforcées à partir uniquement dans les établissements agréés.
- **Respect des normes** : L'application des cahiers de charges et des normes sanitaires sont des leviers majeurs pour assurer la sécurité sanitaire

Réglementation des prix

- **Politique de prix** :
 - Assurer des prix rémunérateurs aux producteurs et abordables aux consommateurs ;
 - Respecter dans le milieu rural et les petites villes, le prix de pour les bouchers et les chevillards qui sont fixés par la commission de la municipalité ;

Réglementation et contraintes sanitaires

Tout exploitant ou professionnel qui se livre à l'élevage et dont la production est exclusivement destinée à la consommation humaine doit en faire la déclaration auprès des autorités compétentes selon la loi 28 - 07

Réglementation d'enregistrement de l'exploitation

- Déclarer auprès du service vétérinaire local de l'ONSSA selon le modèle fourni par ledit service accompagné d'un dossier composé de pièces et documents permettant l'identification du déclarant et de son ou de ses élevages
- Obtenir l'autorisation ou l'agrément

Réglementation sur le respect des exigences

- Instaurer l'hygiène sur les installations des lieux d'élevage
- Limiter l'utilisation des matières chimiques et biologiques, des additifs dans l'alimentation des animaux et des médicaments vétérinaires dans la limite prévue par la loi ;
- Assurer l'hygiène des personnes manipulant les produits primaires sur leur lieu de production et durant leur transport ;
- Utiliser de l'eau potable et de l'eau propre pour leurs activités ;
- Lutter contre les animaux et les organismes nuisibles aux fins d'éviter toute contamination.

Réglementation sur le registre d'élevage

- Tenir les mentions d'identification de l'exploitation d'élevage :
 - l'identité du détenteur des animaux vivants ;
 - les données d'identification des animaux des espèces animales figurant sur la liste
 - les médicaments ou produits médicamenteux administrés aux animaux ou tous soins
 - les aliments donnés aux animaux, le cas échéant ;
 - les mortalités constatées ;
 - les entrées et sorties des animaux à partir de l'exploitation.

Réglementation de traçabilité du décret n° 2-10-473

- Disposer de systèmes et de procédures permettant d'identifier les fournisseurs directs en relation avec un animal, un produit, une denrée ou une substance utilisée comme intrant
- Mettre en œuvre des procédés d'étiquetage et d'identification
- Disposer de systèmes et de procédures permettant d'identifier les divers clients professionnels
- Tenir à jour et convenablement rempli, un registre d'élevage, conservé sur le lieu de détention des animaux

Infrastructures d'abattage et de transformation

Avec un risque élevé de contamination, l'activité d'abattage subit une réglementation stricte qui reste encore peu appliquée. Le contrôle de son application a été renforcé à partir de 2018.

Règles d'installation et d'aménagement

- Être implantés dans une zone reliée au réseau d'eau potable, d'assainissement, et d'électricité ;
- Prévoir une séparation entre le secteur propre et le secteur souillée.
- Avoir un local de stabulation avec une séparation des animaux par espèce et un hébergement correspondant à la capacité maximale d'abattage journalier ;
- Être équipés pour l'abreuvement des animaux et des réseaux d'évacuation pour l'écoulement des liquides ;
- Avoir des sols et murs conforme et faciles à désinfecter ;
- Éviter tout contact entre la viande et le sol/murs ;
- Disposer obligatoirement des espaces frigorifiques pour le stockage de la viande.

Aptitude et hygiène du personnel

- Disposer d'un dossier médical attestant que l'agent ne souffre d'aucune maladie à risque de contamination ;
- Mettre à jour le dossier médical chaque année et communiqué au vétérinaire inspecteur de l'ONSSA ;
- Assurer un check médical périodique au profit de leur personnel ;
- Mettre en place un programme de formation du personnel portant sur la production hygiénique.
- Disposer des preuves justifiant la réalisation effective de ce programme de formation lors du contrôle ONSSA ;
- Respecter les règles de propreté corporelle et vestimentaire.

Règles d'abattage

- Effectuer l'abattage en respectant la période de Diet hydrique de l'animal en fonction de l'espèce animale ;
- Abattre les animaux de boucheries introduites dans les locaux d'abattage immédiatement ;
- Identifier l'origine des animaux ;
- Eviter tout risque de contamination lors de la saignée et du processus d'abattage etc. ;
- Placer les issues non alimentaire dans un espace séparé après le dépouillement.

Infrastructures d'abattage et de transformation

L'insuffisance du respect des normes sanitaires et la forte présence du circuit informel représente une véritable entrave au développement de la filière notamment pour l'export

Zoom sur les contraintes liées à l'abattage au Maroc

Aménagement des locaux

- Espace commun pour les trois activités : La saignée, l'habillage, et l'éviscération. La règle de séparation du secteur propre et du secteur souillé est rarement applicable.
- Risque de contamination : Dû au non respect de la norme de séparation des espaces prescrite au cahier de charges.

Hygiène

- Procédés sanitaires :
 - Les murs et les sols non conformes aux prescriptions du cahier de charges en termes de résistance, d'imperméabilité, de conditions de nettoyage, et de désinfection. Ce qui augmente le risque de contamination.
 - Le traitement des déchets est rarement respectés (véritable facteur de transmission des maladies).

Infrastructures

- Chambres frigorifiques : La plupart des abattoirs, en milieu rural, ne disposent pas des équipements pour le stockage
- Défaut de raccordement : La plupart des abattoirs, en milieu rural, souffrent de l'insuffisance des réseaux d'eau potable, d'électricité, et d'assainissement.

Transport

- Pluralité des camions non conformes et sans certificat d'agrément :
 - Non réfrigérants et isothermes
 - Non soumis à l'examen de la visite technique et sanitaire.

Circuit informel

- Contrôle des viandes :
- Recours à l'abattage par circuit informel pourrait être expliqué par la multiplicité des taxes fiscales, l'insuffisance du service rendu, et l'évitement du contrôle sanitaire (45% des viandes ne proviennent pas des abattoirs et ne font pas objet d'un contrôle de conformité.)

Infrastructures de commercialisation

La stratégie Génération Green prévoit la mise à niveau du circuit de commercialisation qui se fait principalement dans des souks traditionnels non cadrés

Les contraintes des souks traditionnels :

1. Un nombre important d'intermédiaire (Chennakkas, commissionnaires, engraisseurs etc.)
2. Une inexistence des équipements pour permettre la vente des animaux par les éleveurs au kg et non à la pièce
3. Des normes sanitaires n'assurant pas la qualité des produits animaux
4. Une faible identification et traçabilité



Le projet pilote du marché à bestiaux moderne de la région de Doukkala a pour objectifs :

- Organiser les circuits de commercialisation, limiter le nombre d'intermédiaires, régulariser la disponibilité du bétail sur le marché, instaurer un système d'information sur les cours des prix des animaux et garantir la qualité des produits animaux au consommateur.
- Il permettra de s'approvisionner depuis toute la région de Doukkala et de desservir les exploitations et les abattoirs régionaux et nationaux. Ces marchés sont :
 - Clôturés, dans une zone électrifiée, et proche d'une adduction d'eau potable.
 - Encadrés par des aires de circulation visiblement tracées.
 - Dotés de box individuels où chaque éleveur met à la vente ses animaux (bovins, ovins, caprins)
 - Disposent de blocs sanitaires à l'entrée et à la sortie des souks avec installation de points d'eau.
 - Permettent l'accès aux souks seulement aux animaux identifiés (portant des boucles).
 - Disposent d'un pont bascule pour la pesée des animaux.



En dépit de la mise en place d'infrastructures modernes répondant aux normes sanitaires, un accompagnement est nécessaire pour inciter les opérateurs à exploiter ces infrastructures.

Identification et traçabilité du cheptel

L'identification des animaux est devenue le point de départ et un préalable à toute action, intervention ou information sur les animaux et l'instrument majeur du suivi de leurs mouvements et de la traçabilité de leurs produits.

L'importance de l'identification des animaux se situe à plusieurs niveaux. Elle constitue :

- 01.** Un préalable à toute action sanitaire et zootechnique sur l'élevage ;
- 02.** Un outil de gestion, d'encadrement du cheptel et de suivi de la traçabilité des animaux et de leurs produits;
- 03.** Un moyen de surveillance et de contrôle des maladies animales (notamment contagieuses);
- 04.** Un moyen pour assurer la maîtrise des actions et des interventions zootechniques (connaissance de filiation, des performances, évaluation des productions, information sur les animaux d'élevage, ...);
- 05.** Un outil de transparence dans les transactions sur le bétail (qualité, état sanitaire).

Le transfert de l'activité de l'identification et la traçabilité animale de ONSSA vers la fondation Tarkim à l'arrêt

- Depuis 2015, ONSSA a mis en place un système national d'identification et de traçabilité des animaux (SNIT). Ce système a concerné dans un premier temps les bovins et les camelins et dans une seconde phase les ovins et caprins.
- En avril 2020, la fondation Tarkim a été créée dans le but d'assurer cette mission durant toutes les étapes de leur vie et le suivi de leurs mouvements.
- L'objectif de ce levier de la nouvelle stratégie Génération Green est le renforcement du contrôle sanitaire et le suivi technique du cheptel.
- Dans ce sens, le Système national d'identification et de traçabilité animale (SNIT) assurera l'ossature de tout le programme de traçabilité au Maroc
- Les opérateurs peuvent mettre sur le marché du matériel d'identification constitué de boucles visuelles et électroniques ainsi que leurs applicateurs sous réserve qu'il soit conforme aux prescriptions techniques du cahier des charges.

Identification et traçabilité du cheptel

Des outils ont été mis en place afin d'assurer l'identification des animaux et leur traçabilité au cours de leurs mouvements mais ne sont pas généralisées en raison des moyens de financement

Composantes fondamentales du Système National d'Identification et de traçabilité animales (SNIT) au Maroc

Apposition des boucles

Chaque animal identifié doit porter deux boucles, une boucle visuelle et une boucle électronique qui portent toutes les deux le même Numéro National d'Identification (NNI) unique a chaque animal.

Enregistrer des données sur les lecteurs de boucles électroniques

Permet de relever instantanément le NNI et d'obtenir les informations du détenteur ou propriétaire de l'animal (CIN, coordonnées de la ferme etc.) ainsi que les données sur l'animal (race, sexe, âge etc.).

Transfert des données ou stockage au niveau du lecteur

Les données doivent être transférées depuis le lecteur de base vers la base de données nationales a travers une connexion internet lorsqu'elle existe.

Edition du document d'identification

Permet l'obtention d'un document d'identification de l'animal après sa signature par l'agent identificateur au détenteur de l'animal après le remplissage de toutes les informations nécessaires.

Registre de l'élevage

Les documents d'identification doivent être gardés sous la responsabilité du détenteur et présentés chaque fois qu'ils sont demandés par un agent de l'ONSSA

➤ Des attestations sont nécessaires pour certifier de la qualité et la conformité du matériel d'identification notamment aux normes International Committee for Animal Recording (ICAR), sur la lisibilité de la boucle sur 7 ans, sur la matière plastique qui doit être hypoallergique, sur le transpondeur qui doit être non reprogrammable, sur les boucles qui doivent être conçues pour être inviolables afin d'éviter toute réutilisation non autorisée etc.



Les documents d'identification doivent accompagner l'animal au cours de ses mouvements, notamment lors du changement d'élevage, des transactions commerciales, de prêt, de pâturage, de sortie vers l'abattoir etc.

Réglementation des importations

Les importations en viandes rouges restent limitées au Maroc en raison d'une réglementation stricte appliquée

Catégorie	Acteurs éligibles	Conditions d'importation
<p>Viandes et produits de charcuterie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs disposant d'infrastructures conformes aux exigences et une attestation d'éligibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation d'abattage Halal délivrée par un organisme agréé ; Certificat sanitaire vétérinaire délivré par les autorités sanitaires conformément au modèle arrêté ; Certificat d'origine délivré par les autorités compétentes du pays d'origine mentionnant les quantités et les informations sur l'animal.
<p>Viandes bovines de haute qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hôtels 4 et 5 étoiles Restaurants classés 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation d'abattage Halal délivrée par un organisme agréé ; Certificat sanitaire vétérinaire délivré par les autorités conformément au modèle arrêté ; Attestation certifiant la qualité de la viande bovine délivrée par les autorités ; Deuxième certificat sanitaire délivré par le vétérinaire inspecteur du poste frontalier d'entrée au Maroc ; Un état de ventilation par client des quantités des viandes bovines de haute qualité importées avec le pays de provenance et la date d'importation ;

Source : Ministère de l'agriculture et de pêche maritime – Accord relatif aux mesures de libéralisation des produits agricoles et agricole transformés – Avis aux importateurs des animaux vivants, viandes, et produits de charcuterie – Octobre 2020

Réglementation des importations

L'importation d'animaux vivants est exclusivement réservée aux éleveurs et engraisseurs et ne doit pas dépasser les capacités d'infrastructure des bénéficiaires

Catégorie	Acteurs éligibles à l'importation	Conditions d'importation
<p align="center">Animaux vivants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éleveurs ▪ Engraisseurs disposant d'une attestation d'exercice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certificat sanitaire et bulletin d'analyse de laboratoire délivrée par l'autorité vétérinaire du pays exportateur ; ▪ Certificat sanitaire à l'embarquement des animaux daté de moins de 48 h avant leur chargement au Maroc ; ▪ Attestation complémentaire du vide des virus de la tuberculose, brucellose, et schmallenberg ; ▪ Décision d'approbation sanitaire de mise en quarantaine des animaux d'engraissement délivrée par l'ONSSA ; ▪ Les importateurs et les services vétérinaires du poste d'inspection frontalier d'entrée au Maroc doivent communiquer au ministère de l'agriculture un état des importations mentionnant l'effectif importé, la race, le sexe, et le pays d'origine. Ce reporting doit être effectué à chaque importation dans un délai ne dépassant pas 48h.



L'importation des races bovines à viande est appréciée des opérateurs à cause de leur rendement supérieur aux races locales.

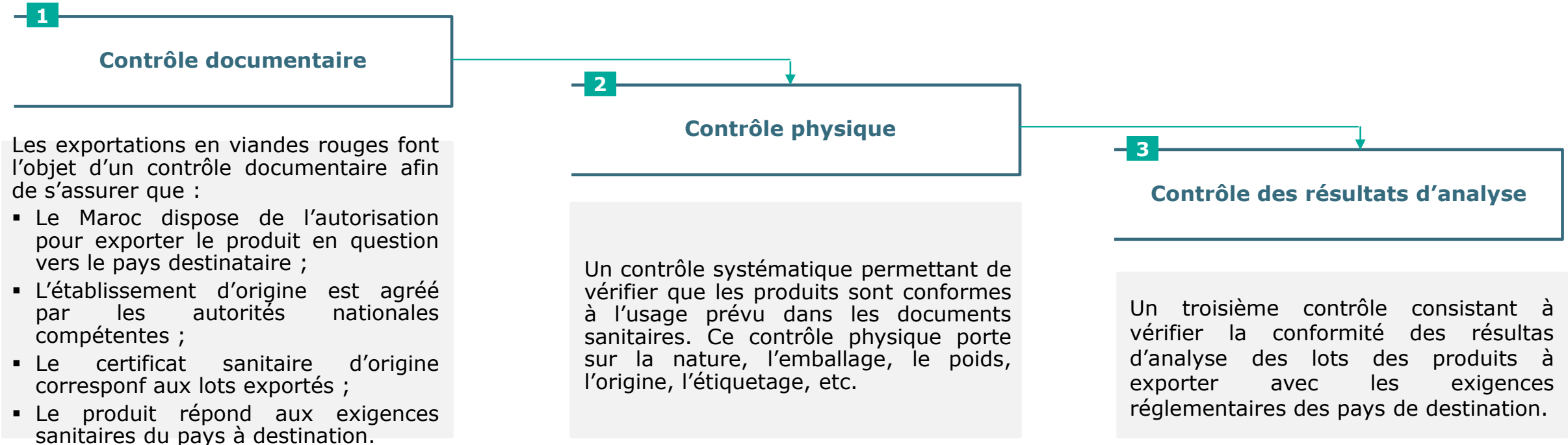
Réglementation des exportations

L'exportation des produits animaux ou d'origine animale est soumise aux dispositions réglementaires exigées par le pays destinataire

Vue synthétique sur la réglementation des exportations de la viande rouge

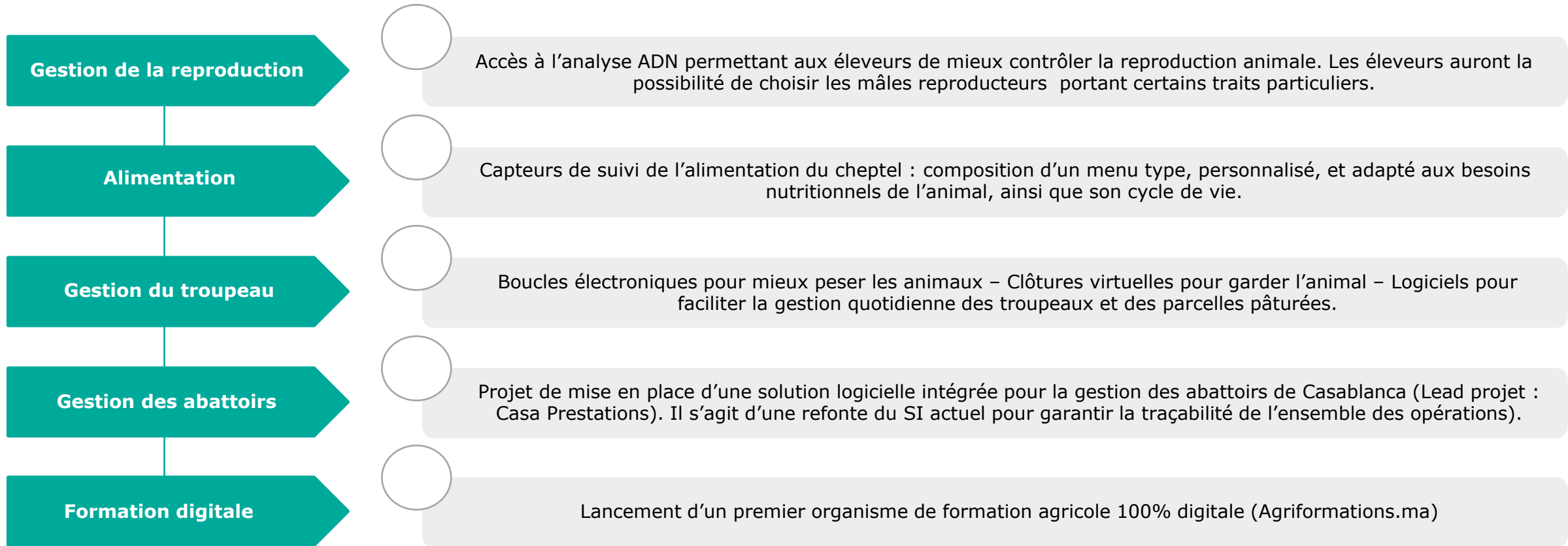
- La mission du contrôle sanitaire à l'exportation est attribuée à ONSSA.
- Au niveau de Casablanca, Tanger, et Agadir, les structures sont érigées en "Direction du Contrôle et de la Qualité aux postes frontières".
- Au niveau des autres provinces, le contrôle est assuré directement par les services vétérinaires appartenant à ces directions régionales.

Ce contrôle s'étale sur trois étapes :



Progrès techniques

A l'ère de la digitalisation, la filière des viandes rouges pourrait gagner en termes de performance grâce aux avancées technologiques



Source : Casa Prestations – Les abattoirs de Casablanca – Projets confiés par le conseil communal de la ville - 2016

Source : Agriculture du Maghreb – Nouvelles technologies et agriculture de demain – 2017 (Revue de presse)

Source : AgriMaroc – Une plateforme en ligne dédiée à la formation agricole – 2017 (Revue de presse)

Impacts du Covid-19

La crise sanitaire COVID 19 a bouleversé le secteur agro-alimentaire dans sa globalité avec une baisse du chiffre d'affaires estimée à 30%

Impact COVID sur le secteur agro-alimentaire au Maroc (Toutes filières confondues)



Période du début de la crise – Mars 2020

- Baisse dans **66%** des cas du CA.
- Taux de baisse enregistrés, au cours de cette période très significatifs pouvant atteindre jusqu'à 50%.
- L'impact sur le secteur agro-alimentaire est moins élevé comparativement aux autres secteurs d'activité.



Période mi-crise – Décembre 2020

- Une reprise du secteur agro-alimentaire est constatée.
- Les fluctuations du chiffre d'affaires dans la majorité des cas, à la hausse ou la stagnation, respectivement : **23%** des cas et **36%** des cas.
- Les taux de baisse du chiffre d'affaires, au cours de cette période, étaient strictement **inférieurs à 50%**. Ils se situaient, généralement, entre 10% et 30%.



Réversibilité sur l'offre et la demande de la viande rouge

Abondance de l'offre nationale de viandes rouges

Baisse de la demande et de la consommation a cause de l'attrition du pouvoir d'achat et de l'arrêt du secteur de l'événementiel

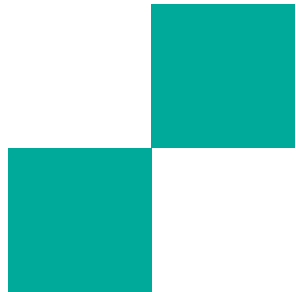
Baisse des importations de 82%, soit moins de 7 millions de Kg de viande rouge importée

Chute des prix de la viande rouge au Maroc atteignant jusqu'à 45 DH vs 70 DH (Avant crise)

Perte d'emplois (Détail : Abattoirs, unités de transformation, élevage)

Tendances	Synthèse
Politiques	L'appui public est centré sur l'encouragement de l'investissement, de la formation et de la modernisation des circuits d'abattage et de commercialisation. L'effort requis par la branche concerne la mise aux normes de la filière, l'industrialisation des acteurs avec l'ouverture du marché de l'export et la modernisation du modèle d'exploitation.
Economiques	L'aspect économique de la branche est affecté par le pouvoir d'achat de la population et la dépendance aux financements de l'état pour la modernisation des infrastructures et des circuits de distribution. La privatisation des abattoirs à titre d'exemple permettrait le renforcement de l'efficacité afin de développer une industrie compétitive.
Sociales	Les tendances sociales du secteur sont caractérisées par l'existence d'un circuit informel avec des effectifs peu qualifiés. La dépendance de ces effectifs aux revenus générés est un frein pour l'accélération de la modernisation de la filière. L'insertion de ces effectifs requiert leur requalification vers des métiers où le besoin subsiste notamment dans l'élevage.
Technologiques	Des projets pilotes ont récemment été inaugurés avec un apport technologique dans les nouveaux marchés à bestiaux par exemple. L'effort requis se situe dans l'identification et la traçabilité des animaux, la gestion de l'alimentation et de la reproduction, la gestion des abattoirs et la formation digitale.
Environnementales	La production est fortement impactée par les conditions climatiques. Les récentes périodes de sécheresses au Maroc ont fait subir des pertes considérables au niveau du maillon de l'élevage dont la source d'alimentation principale du bétail sont les pâturages. Un effort est requis dans le développement des cultures fourragères et de l'économie circulaire.
Légales	La filière est régie par des normes nationales et internationales en constante évolution. La multitude d'acteurs, les contraintes sociales et le manque de pouvoir de sanction des organismes de contrôle sont un frein à la structuration. Un cadre réglementaire et un accompagnement des acteurs est requis pour la branche.

Analyse SWOT



Analyse SWOT de la filière des viandes rouges



FORCES

- **Composition du cheptel :**
 - Hausse de la productivité en ligne avec le contrat programme
 - Diversification des races locales ;
 - Développement de la pratique d'insémination artificielle au sein des grandes et moyennes exploitations
- **Sécurité alimentaire :**
 - Couverture de la demande par l'offre
- **Alimentation du cheptel :**
 - Constitution de nutriments biologiques (pâturages etc.)
 - Absence ou faible présence des OGM dans les aliments composés
- **Appui de la filière :**
 - Existence d'un écosystème d'appui composé de fédération, d'associations etc.
 - Appui de l'Etat en termes de stratégies de développement (contrats programmes & Generation Green), subventions à l'investissement et de financement des opérations d'IA
- **Formation :**
 - Existence d'infrastructures de formation dont l'exploitation est à renforcer

Analyse SWOT de la filière des viandes rouges

FAIBLESSES

- **Financement :**
 - Rôle axial des chevillards dans le financement de l'exploitation
 - Faible capacité de l'éleveur empêchant la prise de taille
- **Exploitation des infrastructures :**
 - Renforcement de l'utilisation des infrastructures de formation à travers un dispositif dynamique de détection des besoins
 - Faible exploitation des infrastructures agréées modernisées ou récemment construites
- **Capacités organisationnelles :**
 - Dominance de formes d'organisation en mono-exploitant faiblement doté en fonctions organisationnelles
 - Faible recours aux formes juridiques de coopérative et société favorisant la structuration (abattoirs, etc.)
- **Structuration de la chaîne de valeur :**
 - Circuits de commercialisation favorisant les intermédiaires, à restructurer en faveur des éleveurs
 - Circuits d'abattage ne répondant pas aux normes sanitaires,
 - Cyclicité de la commercialisation de l'OVIN en fonction de la fête du sacrifice (offre excédentaire)
 - Prix élevé de la viande rouge face au pouvoir d'achat du consommateur marocain
- **Contrôle sanitaire :**
 - Barrières empêchant les organismes de contrôle de mener à bien cette mission (abattage en dehors des structures agréées, etc.)
- **Règlementation et coercition :**
 - Faible application de la loi et coercition insuffisante pour la dissuasion des opérateurs ne respectant pas la réglementation
- **Traçabilité et identification :**
 - Insuffisance dans la mise en place de système d'identification et de traçabilité des animaux et des viandes
- **Promotion de la viande rouge :**
 - Manque de valorisation de la qualité des races locales
 - Insuffisance de communication pour la promotion de la viande rouge
- **Formation :**
 - Apprentissage intergénérationnel et manque de formation diplômante pour les opérateurs (éleveurs, bouchers, etc.)

Analyse SWOT de la filière des viandes rouges



Opportunités

▪ Potentiel de création de valeur

- Opportunité pour les opérateurs de multiplier la valeur créée à travers un investissement accru dans le respect des normes QHSE et dans la valorisation

▪ Potentiel de valorisation :

- Potentiel à l'export de l'ovin et du caprin peu exploité en raison des barrières réglementaires
- Potentiel de valorisation via l'abattage industriel et la découpe moderne faiblement exploité

▪ Initiatives de développement :

- Exécution de stratégies et programmes pour la filière (PMV & GG)
- Renforcement du contrôle effectué par l'ONSSA
- Perspectives de modernisation des infrastructures et circuits de distribution (projets pilotes etc.)

▪ Utilisation du digital améliore la gestion de la :

- Reproduction
- Alimentation
- Troupeaux
- Abattoirs

Analyse SWOT de la filière des viandes rouges

Menaces

- **Forte présence de l'informel :**
 - Incapacité à éradiquer le circuit informel en raison des freins sociaux
 - Contrainte d'éligibilité pour la réinsertion des effectifs
- **Formation des effectifs**
 - Insuffisance du savoir-faire en termes de pratiques et de normes d'hygiène
 - Concentration de l'offre de formation professionnelle sur quelques régions
- **Inflation des coûts :**
 - Augmentation des coûts de production et stagnation du prix de la viande
 - Variation des coûts des aliments en céréales pour bétail
- **Absence moyens financiers :**
 - Insuffisance financière pour l'industrialisation de la filière
- **Valorisation des exportations :**
 - Risque d'avoir une offre excédentaire des viandes rouges en cas de non développement des pistes d'exportation
- **Intermédiation**
 - Risque sur le business model des chevillards en cas d'évolution de la réglementation dans le sens de la réduction des maillons d'intermédiation commerciale

Analyse SWOT par maillon de la chaîne de valeur

Le Maroc dispose d'avantages non exploités en raison des freins liés aux savoir faire, aux normes sanitaires, et à la faible industrialisation

Elevage

Avantages compétitifs

- Diversité des races locales :
 - **Pluralité de races** dont la Noire Pie de Meknès, la brune de l'Atlas, la Tidili, etc
- Développement de la pratique d'insémination artificielle :
 - **Hausse de IA** dans les grandes et moyennes exploitations (Evolution importante du nombre d'IA effectuées)
- Compétitivité-prix :
 - Vente du cheptel bovin est relativement **inférieur à celui importé** (Différence pouvant aller jusqu'à 10 DH/Kg)
- Appui de l'Etat :
 - **Financement à l'investissement** (10% à 30%)
 - **Subventions** au profit des éleveurs en termes d'alimentation du cheptel
 - Financement des opérations d'IA
- Facilité de vêlage :
 - Forte chez les **races locales** dont 91% le font sans assistance

Faiblesses et contraintes

- Savoir faire :
 - **Faible productivité** du cheptel due à la prédominance des pratiques traditionnelles d'élevage
 - Manque de **formation des éleveurs** et non-maitrise des techniques et exigences d'IA (Index d'IA supérieur à la norme)
 - Non-adaptation du **rationnement** utilisé aux besoins du cheptel et manque de diversification du panier alimentaire
 - Non-**respect des normes** d'hygiène
- Contexte social :
 - **Taille limitée** des élevages avec une moyenne estimée à 8 bêtes /éleveur
 - Niveau de **revenu faible** pour les éleveurs de petite taille
- Conditions naturelles :
 - Activité fragile fortement exposée aux **risques climatiques**
 - **Lenteur du rythme de croissance** des races de type local
- Infrastructures :
 - Manque d'**accès aux services vétérinaires** pour quelques éleveurs
 - Manque d'**infrastructures** au niveau du milieu rural et réticence des éleveurs à l'égard de l'insémination artificielle

Analyse SWOT par maillon de la chaîne de valeur

La mise à niveau des infrastructures et équipements est un levier majeur qui nécessite également l'application d'un cadre réglementaire adapté à l'ensemble des acteurs de la filière

Abattage

Avantages compétitifs

- Evolution progressive de la **capacité d'abattage** (nombre de têtes abattus)
- Renforcement de la pratique de **contrôle des abattoirs** par l'ONSSA à partir de 2018 pour garantir le respect des normes
- **Encadrement de l'abattage** : mise en place d'un système obligatoire d'enregistrement et de traçabilité depuis l'entrée des animaux jusqu'à sortie des viandes
- **Appui de l'Etat** via la mise en place d'un contrat programme pour la modernisation des abattoirs

Faiblesses et contraintes

- Aménagement non-adapté des **locaux** (Non respect de la norme de séparation des espaces dans plusieurs abattoirs)
- Manque d'**infrastructures** au sein des abattoirs du milieu rural (Absence de chambre frigorifiques, défaut de raccordement à l'électricité...)
- Non-respect des **normes** d'hygiène (Risque de contamination des carcasses)
- Pratiques de **transportation** des carcasses inappropriées (Engins non-isothermes et non-réfrigérés)
- **Circuit informel** important avec l'existence de plusieurs tueries non-contrôlées (50 tueries informelles détectées uniquement à Casablanca en 2019)
- **Valorisation négligeable des peaux** (Interdiction d'exportation des peaux brutes par la loi)

Analyse SWOT par maillon de la chaîne de valeur

Malgré la demande croissante des consommateurs, les projets d'infrastructure restent insuffisants pour créer une dynamique autour de la filière

Avantages compétitifs

Faiblesses et contraintes

Transformation

- Tendance de **diversification** des options de transformation de la viande (Découpes et produits élaborés)
- **Consommation en croissance** de la viande rouge au Maroc (Passage de 11,7 Kg/hab en 2009 à 17,3 Kg/hab en 2018, soit une augmentation de 48%)
- Développement de la **pratique de contrôle** des unités de transformation de la viande rouge par l'ONSSA afin de garantir le respect des normes liées à l'hygiène, à la conservation, etc

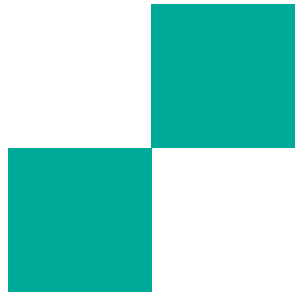
- Positionnement faible sur le **3^{ème} niveau de transformation**
- **Innovation limitée** de l'industrie de transformation
- Manque de **formation** des agents de transformation de la viande
- Dégradation de la qualité de la viande au sein de quelques unités de transformation due à la **non-maitrise des techniques** de conservation (Ph - Pouvoir de rétention de l'eau)
- Manque d'**infrastructures** au sein des boucheries de souk (Défaut de raccordement à l'eau, équipement du froid...)
- Options de transformation de la viande très limitée au milieu rural
- Non-respect des **normes d'hygiène**
- Absence de **nomenclature nationale** pour la découpe

Commercialisation

- Diversification des **canaux de distribution** : grande distribution, moyenne distribution, boucheries modernes, boucheries traditionnelles, points de vente des entreprises championnes, etc
- Instauration des **bonnes pratiques de distribution** par les acteurs de la **grande surface au sein du marché**
- **Compétitivité-prix** des bouchers traditionnels et des acteurs de la grande surface

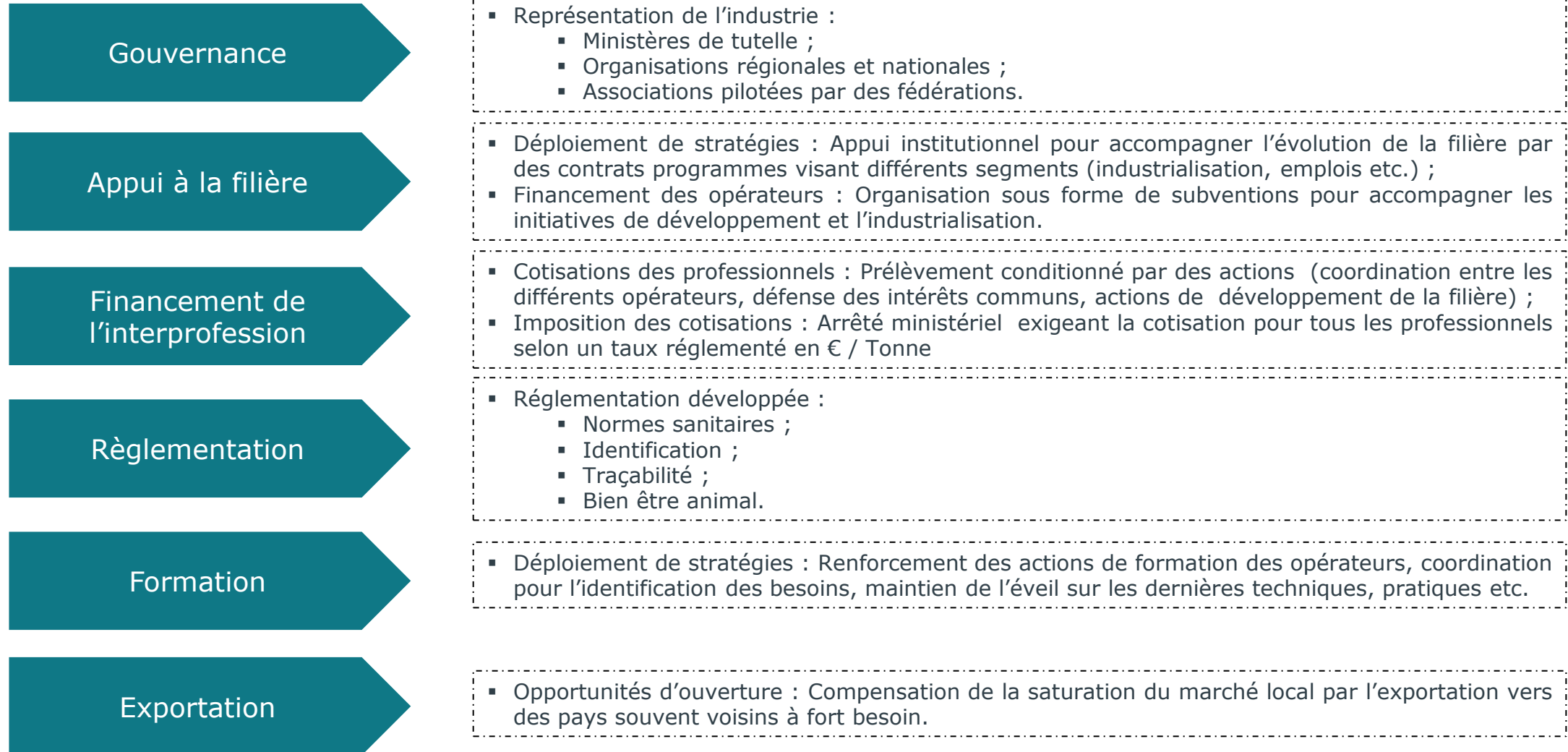
- Manque d'**équipement des points de vente** des bouchers traditionnels (Équipement en froid) et mauvaises pratiques de conservation des carcasses (En plein air)
- Dépendance des bouchers traditionnels au chevillard en termes de **stratégie d'approvisionnement**
- Difficulté d'instaurer une **relation de confiance** entre le boucher et le consommateur : tromperies sur le sexe et l'âge de l'animal
- Non-respect des **normes d'hygiène**
- Manque de **formation des bouchers**

Synthèse du Benchmark





Identification des enseignements à tirer du benchmark



Benchmark : Rôle de l'interprofession

1- *Analyse de l'interprofession en France :*
INTERBEV

Benchmark de l'interprofession en France



INTERBEV intervient comme un véritable porte-parole de la filière bétail et viande afin d'entretenir les liens entre les différents maillons et offrir plus d'efficacité et de visibilité à la filière

Missions

REPRÉSENTATION

- En tant qu'Interprofession, INTERBEV dispose d'une représentativité large pour **porter la voix de tous les professionnels** bovins, veaux, ovins, équins et caprins dans de nombreuses instances, tant nationales qu'internationales (services des pouvoirs publics, cabinets Ministériels, autres organisations professionnelles...).
- Cette représentativité, reconnue par les différents interlocuteurs d'INTERBEV, et par l'ensemble des organisations nationales qui la composent, lui confère un **rôle de premier ordre dans la défense des intérêts** de toute la filière.

CONCERTATION

- Les intérêts des professionnelles pouvant parfois diverger, il est essentiel que l'Interprofession offre un véritable lieu d'échanges et de réflexions communes, avec pour objectif premier **d'identifier des positions consensuelles**.
- INTERBEV s'ouvre à de nouvelles parties prenantes en organisant des **concertations avec des ONG** de protection de l'environnement, des ONG de protection animale ou encore des associations de consommateurs.

ACTION

- INTERBEV met en œuvre **des outils réglementaires** et des démarches qualité (accords interprofessionnels, cahiers des charges, guides etc.) accompagner les acteurs de la filière dans l'amélioration continue de leurs pratiques.
- INTERBEV déploie également des programmes de communication institutionnelle et grand public d'envergure, ayant trois objectifs :
 - **valoriser la filière,**
 - **valoriser les viandes ;**
 - **rétablir ses vérités là où se forme l'opinion et où se noue le débat.**



En tant qu'organisation interprofessionnelle pour le secteur bétail et viande, la fédération fixe des cotisations interprofessionnelles en € / Tonne et sont collectées mensuellement par INTERBEV selon des taux définis par espèce et par acteur.

➤ Etendues par **arrêté ministériel**, elles revêtent un caractère obligatoire (cotisations interprofessionnelles étendues dites CIE).

COTISATIONS

Elles s'appliquent :

- Sur les viandes y compris hachées, et produits tripiers destinés à la consommation humaine en France métropolitaine
- Sur les animaux vivants des espèces bovine, ovine et équine expédiés vers les pays de l'Union Européenne ou exportés.

CONTRÔLE

Il existe un contrôle strict de l'utilisation des fonds résultant des cotisations interprofessionnelles par :

- Les Commissaires aux comptes de l'Association
- Un contrôleur général économique et financier, représentant de l'Etat

QUI REVERSE ?

- Pour les viandes des animaux abattus en France, le versement est opéré par **le propriétaire de l'animal au moment de l'abattage** (l'abatteur dans la majorité des cas) ;
- Pour les animaux vivants expédiés ou exportés, il s'agit du **dernier détenteur en France**.

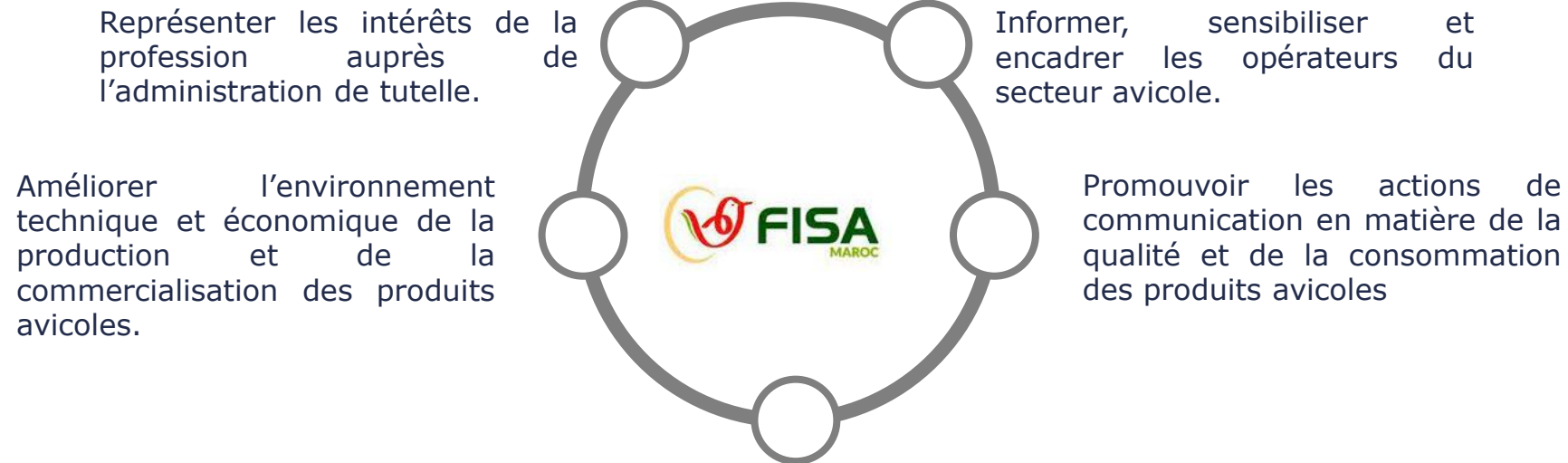
Benchmark : Rôle de l'interprofession

*2- Analyse de l'interprofession avicole :
FISA*

Benchmark du modèle FISA

FISA MAROC, est une organisation professionnelle structurée et dynamique au service du secteur avicole, des opérateurs et du consommateur.

Ses missions :



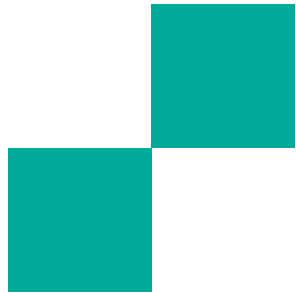
Les performances de la Fisa

- Amélioration de l'efficience et la compétitivité de l'activité avicole ;
- Promotion de la qualité des produits avicoles ;
- Hausse des investissements dans la filière
- Création de nouveaux emplois à travers la hausse des investissements

Facteurs clés du succès :

- Le renforcement de l'encadrement de l'interprofession par le recrutement d'un personnel qualifié et suffisant
- La certification des procédures de gestion et de fonctionnement de la FISA par la mise en place d'un système de management qualité certifié selon le référentiel ISO 9001 version 2000.
- Cotisation des opérateurs de la filière avicole
- Prélèvements sur les produits de la filière institués à son profit conformément à la ...

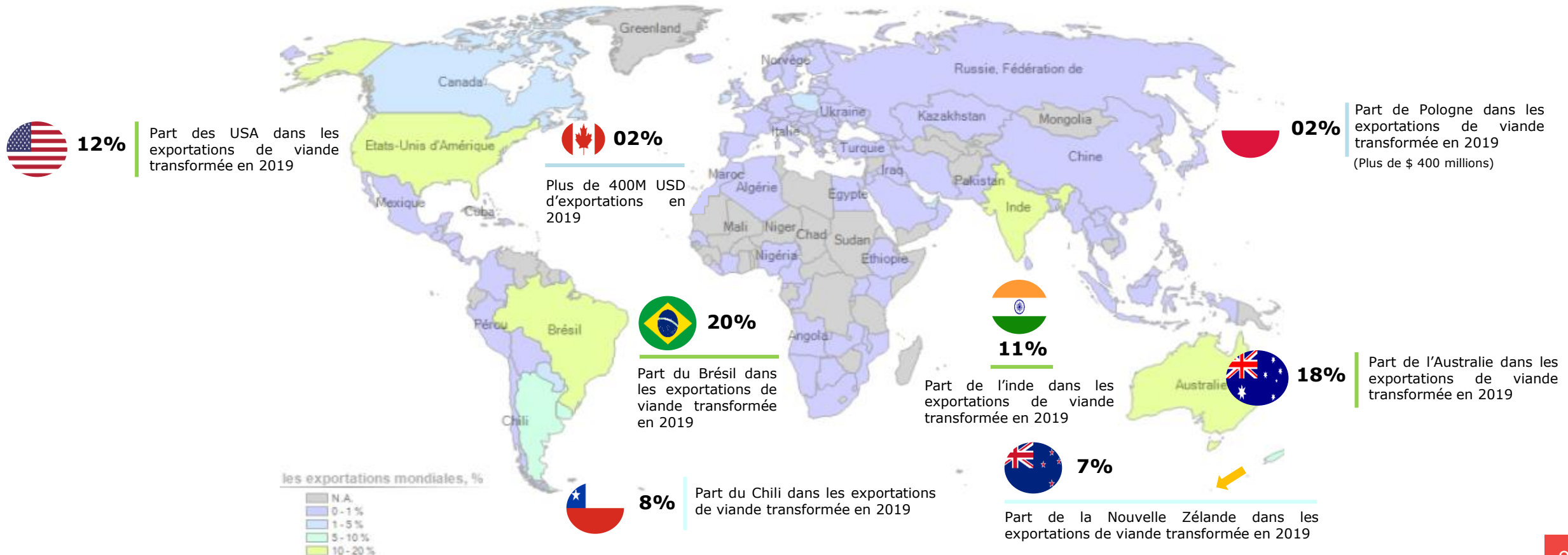
Benchmark international



Tendances mondiales d'évolution de la filière

La hausse de production des grands exportateurs a boosté les échanges internationaux de la viande rouge au cours des dernières années

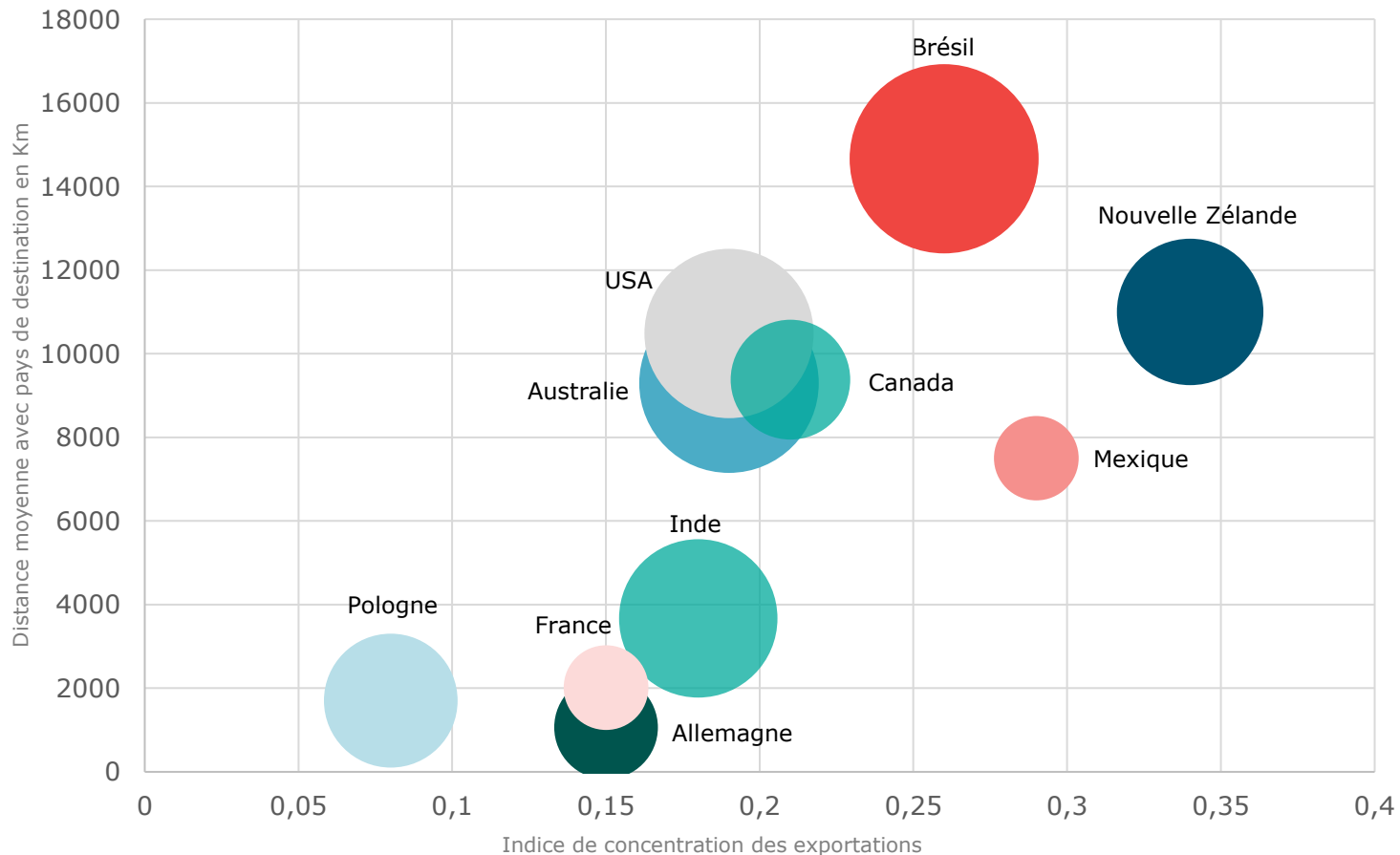
- Les exportations mondiales en viande rouge ont atteint approximativement 36 millions de tonnes au cours de l'année 2019, soit une hausse de 6,7% par rapport à 2018. Cette tendance haussière s'explique principalement par la forte demande asiatique.
- Le Brésil est le leader du marché mondial de viande rouge transformée (hors viande porcine). Il accapare 20% de la valeur mondiale des exportations avec plus de 6 milliards de dollars en 2019. D'autres pays partagent le lead avec des parts qui varient entre 10% et 20%, notamment : Australie, Inde, et USA.



Tendances mondiales d'évolution de la filière

Pour maintenir leur leadership, ces pays exportateurs s'orientent de plus en plus vers la diversification de leur portefeuille client et l'optimisation de la distance avec les pays de destination

Vue comparative sur la concentration des exportations des pays leaders en viande rouge et des choix d'optimisation de distance en 2019

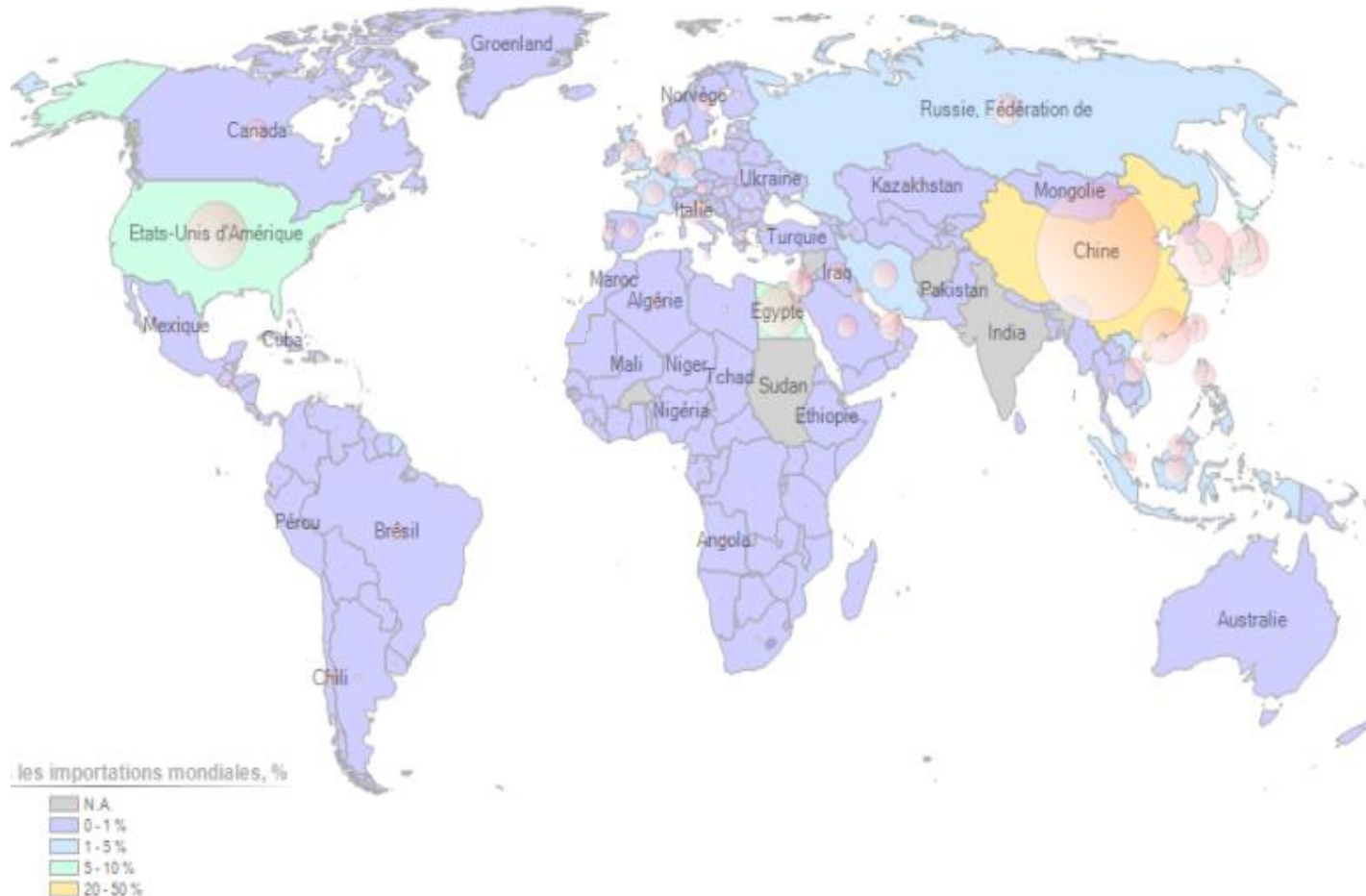


- Les pays leaders des exportations de la viande rouge partagent une vision axée sur la diversification du panel des pays de destination (Clients). Ces pays ont enregistré un indice de concentration faible inférieur à 0,35.
- La Pologne, l'Allemagne, la France, et l'Inde adoptent des stratégies d'exportations très optimales alliant à la fois une diversification renforcée du panel des clients et une optimisation de la distance avec les pays de destination.
- L'optimisation de la distance avec les pays de destination permet de gagner en termes de temps et des coûts de transport.
- De par leurs position géographiques, le Brésil, les Etats Unis, et la Nouvelle Zélande sont obligés d'exporter une grande partie de leurs viandes rouges vers des pays avec une distance géographique importante.

(Indicateur mesurant le degré de concentration des exportations sur pays. Un indice faible signifie que le pays exportateur élargit au mieux son portefeuille des pays de destination et vice versa)

Tendances mondiales d'évolution de la filière

L'Asie est devenue la cible privilégiée des grands exportateurs. Ce continent absorbe plus de 40% de la viande rouge échangée dans le monde



La Chine, 1^{er} pays importateur de viande rouge

La Chine absorbe 30% de la viande rouge échangée dans le monde. La valeur des importations ont avoisiné 8 milliards USD en 2019.



La corée et les états unis, 2^{ème} pays importateurs

Ces deux pays ont accaparé 8% des importations en viande rouge au cours de l'année 2019. La valeur des importations a atteint 2 milliards USA.



L'Égypte, 3^{ème} pays importateur de viande rouge

L'Égypte est le 1^{er} pays importateur de viande rouge en Afrique. Le pays a absorbé 6% de la viande échangée dans le monde en 2019.



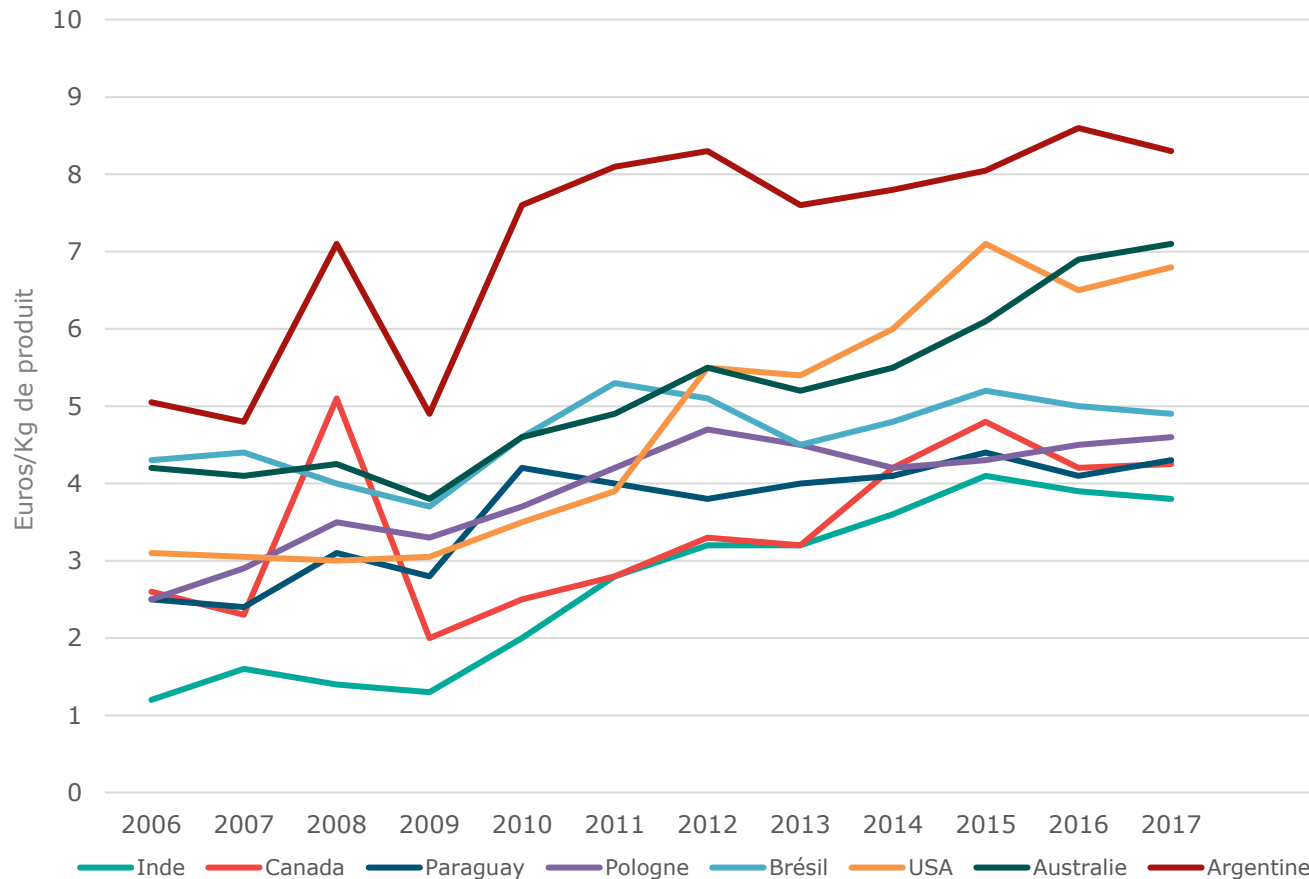
Le Japon, 4^{ème} pays importateur de viande rouge

Le Japon a accaparé 5% des importations de la viande rouge dans le monde au cours de l'année 2019. Ceci revient principalement au développement de la restauration hors domicile.

Tendances mondiales d'évolution de la filière

Ces pays leaders cherchent toujours à renforcer leur compétitivité-prix sur le marché des échanges mondiaux pour maintenir leur positionnement

Evolution du prix de viande bovine exportée par pays (2006 – 2017)



- Les grands pays exportateurs cherchent toujours à avoir le meilleur rapport qualité-prix. Ils cherchent à combiner entre une bonne qualité de la viande exportée et des prix compétitifs sur le marché mondial.
- L'Inde est le pays le plus compétitif en termes de prix d'exportation de viande bovine. Le pays a pu maintenir cet avantage tout au long des dix dernières années. Son prix est fixé à 3,8 euros/kg en 2017.
- Cette compétitivité-prix représente un véritable facteur clé de succès permettant de positionner l'Inde parmi les leaders des exportations de viande rouge dans le monde avec une part estimée à 11%.
- D'autres pays ont parvenu à maintenir leur compétitivité-prix durant la dernière décennie, notamment : Canada, Paraguay, Pologne, et Brésil.
- Les Etats-Unis et l'Australie ont perdu progressivement leur compétitivité-prix au cours de la dernière décennie. La montée des prix s'est accentuée à partir de l'année 2015. En 2017, les prix unitaires ont été fixés respectivement à 6,8 et 7,1 euros/kg.

Allemagne : Pratiques et enseignements



Chiffres clés de la filière 2019



Vue quantitative de la filière des viandes

Chiffre d'affaires	20 716 000 euros
Nombre d'emplois	67 146 employés
Taille du cheptel	11 708 000 têtes
Nombre d'inséminations artificielles	2 691 018
Abattage annuel	3 412 000 têtes
Production annuelle	1 132 700 tonnes
Consommation annuelle	15,5 Kg/hab
Importations	25 246 tonnes
Exportations	43 848 tonnes

Nb : Les chiffres ci-dessous n'incluent pas la viande porcine

Allemagne : Pratiques et enseignements



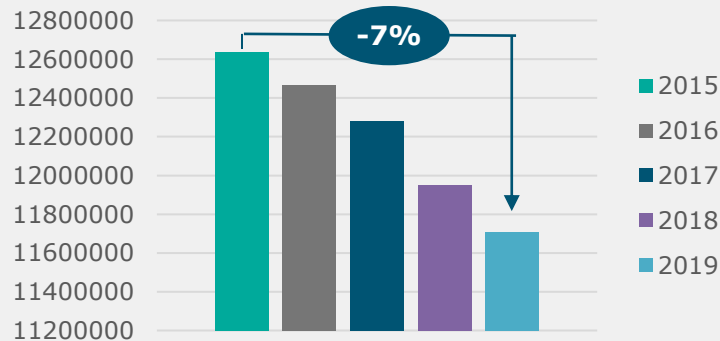
La filière des viandes rouges en Allemagne est axée principalement sur les productions bovines et porcines. L'activité a connu ces dernières années un ralentissement à cause du changement des habitudes de consommation.

- Activité d'élevage spécialisée en type porcin et bovin (plus de 30 races différentes et 135 000 exploitations).
- Recul progressif de la taille du cheptel au cours des dernières années

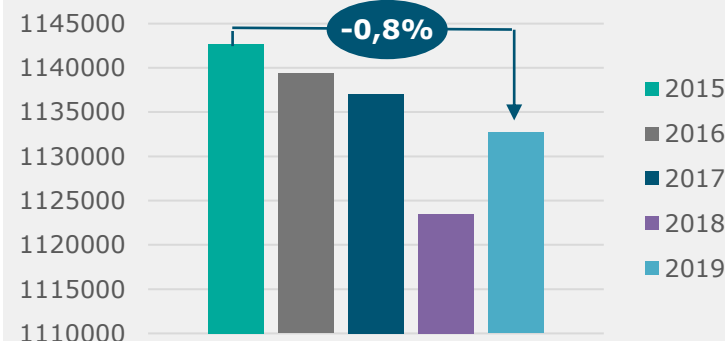
- Deuxième pays producteur de la viande bovine en Europe avec plus de 1 million de tonnes annuellement.
- Meilleure rentabilité sur la charcuterie et les saucisses.

- Evolution légère au cours des dernières années.
- Consommation hors domicile (Restaurants, cantines, etc) et la forte demande des produits de charcuterie.

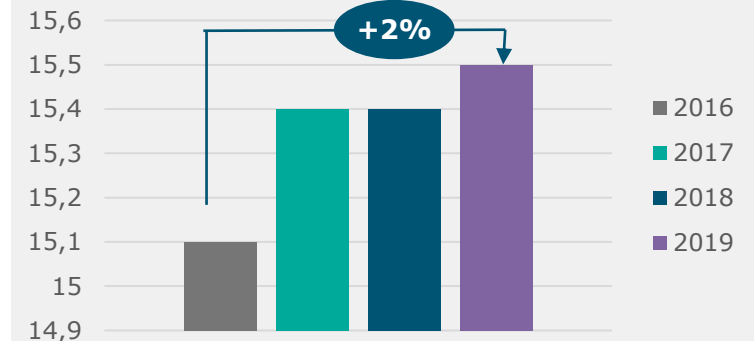
Evolution de la taille du cheptel en Allemagne



Evolution de la production de la viande en Allemagne



Evolution de la consommation de la viande en Allemagne



Les chiffres ci-dessus n'incluent pas la viande porcine. Les chiffres liés à l'élevage, la production, et la consommation concernent principalement la viande bovine.

Source : Association Fédérale de l'Industrie Allemande de la Viande (BVDF) – Rapport annuel

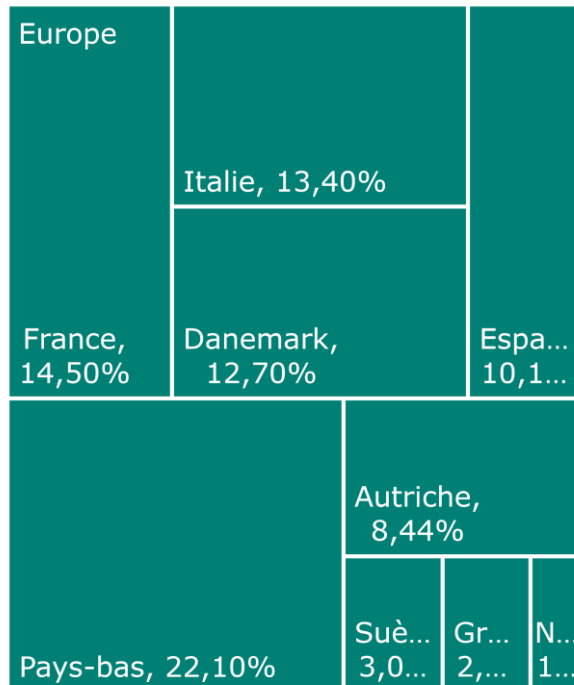
Allemagne : Pratiques et enseignements



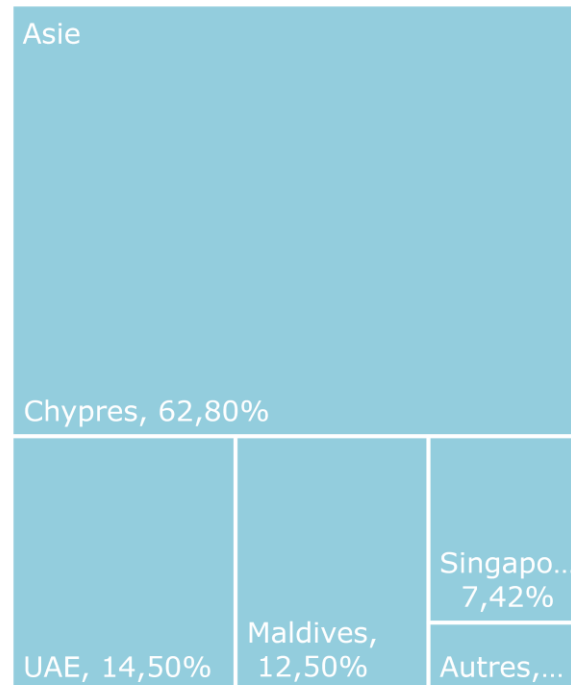
Afin de compenser la saturation du marché national, l'Allemagne a su tirer profit des opportunités d'ouverture pour développer un marché d'exportations important

- 8^{ème} grand pays exportateur
- 1.131 billion de dollars annuellement.
- 99% des exportations sont destinées au continent européen.
- 2014 et 2019 : Canada, Colombia, Argentine, Vietnam, Corée du sud, Congo, Afrique du sud, etc. nouveaux marchés ont été conquis entre

Europe : \$ 1.13 billions en 2019



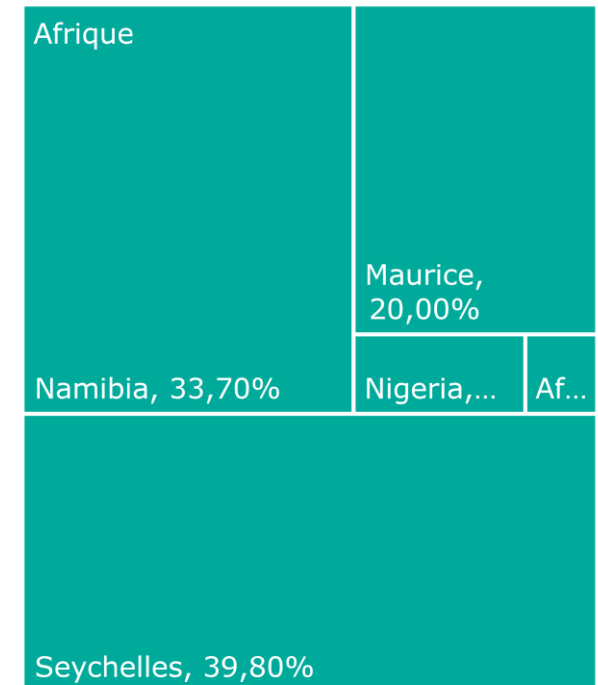
Asie : \$ 832k en 2019



Amérique : \$ 387k en 2019



Afrique : \$ 34,5K en 2019





L'écosystème se caractérise par l'émergence des acteurs d'assurance et la mise en place d'organisations régionales permettant d'assurer une meilleure gouvernance de la filière

Ministères

- Ministère fédéral de l'agriculture : chargé des politiques agricoles, de la santé animale et de la sécurité des aliments à base de viande ;
- Ministère fédéral de l'économie : ce département a pour vocation de veiller à la restructuration de l'industrie des viandes pour assurer sa compétitivité et de développer le commerce extérieur ;
- Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche : département chargé de la définition et la mise en place des politiques de la formation professionnelle liée à l'industrie des viandes.

Associations

- Associations régionales : Cinq associations régionales chargées de représenter l'industrie dans toutes les questions professionnelles et de maintenir l'échange d'informations entre les acteurs. Ces associations sont pilotées par la fédération allemande de l'industrie de viande ;
- Associations nationales : Pluralité d'associations à l'échelle nationale couvrant toute la chaîne de valeur (Élevage, abattage, transformation, commercialisation, et consommation)

Organismes de l'Union Européenne

- Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire (FESSAS) : Organisation ayant pour but de renforcer la coopération entre les pays de l'UE afin d'améliorer la qualité sanitaire, les produits et œuvrer à leur valorisation ;
- Plateforme européenne des exportateurs de génétique bovine : Organisme relatives à l'exportation de semences bovines et d'animaux reproducteurs, à la certification vétérinaire pour l'exportation, et l'assurance qualité dans les échanges commerciaux avec des pays tiers.

Autres acteurs

- Acteurs d'assurance : Assurance pour animaux vivants et assurances pertes d'exploitation pour la production de bovins ;
- Organismes de promotion du cheptel allemand : Organisation proposant aux éleveurs bovins dans plus de 85 pays un accès à la gamme des programmes de sélection allemands via le partage des livrets généalogiques et d'autres actions de marketing)
- Autres acteurs : organismes de contrôle , acteurs privés spécialisés dans la fabrication des systèmes d'identification animale, et autres.

Allemagne : Analyse de la réglementation



La réglementation de la filière est très développée en Allemagne. Les préoccupations récentes s'articulent autour du bien-être animal et l'étiquetage des produits

Contrôle de l'eau potable

- Contrôle annuel de l'eau potable :
 - Exigences primordiales du programme du bien-être des animaux pour les éleveurs allemands.
 - Effectué par des experts spécialement formés. (échantillonnent l'eau potable selon des paramètres chimiques et microbiologiques définis.)

Contrôle du climat

- Contrôle annuel du climat stable : Consiste à examiner tous les systèmes de ventilation, d'évaluer la qualité de l'air, les gaz potentiellement nocifs, et la température.

Surveillance antibiotique

- Plan légal : Utilisation d'antibiotiques autorisée uniquement en cas de maladie sous la prescription du vétérinaire.
- Fourniture et utilisation d'antibiotiques : Enregistrement dans une base de données dédiée géré par l'organisme de contrôle de la filière (QS). (Permet aux vétérinaires d'identifier le besoin d'action et d'initier, si nécessaire, des stratégies de réduction des doses d'antibiotiques.)

Formation continue

- Importance de développement des techniques : Participation régulière à des actions de formation continue. (couvrir les sujets liés à la gestion de l'élevage, les soins d'animaux, et les exigences légales.)



Promotion des pratiques liées au bien-être animal :

- Intégration d'un étiquetage témoignant du respect des règles mentionnant des informations basiques sur le type de l'animal, le lieu d'élevage, la date de l'abattage, etc. permettant la valorisation des bonnes pratiques.

Allemagne : L'appui à la filière



Les initiatives d'appui de la filière sont orientées vers le respect des enjeux environnementaux, la promotion de l'entrepreneuriat agricole, et l'amélioration des conditions de travail

Politique Agricole Commune (PAC) 2015-2020

Plan stratégique de développement de l'agriculture à l'échelle de l'UE :

- **Paiement vert** : Rémunération accordée aux exploitants qui respectent la dimension environnementale. Fixé à 80 euro/ha en 2019. Cette initiative a contribué à l'amélioration de la performance environnementale de l'activité de l'élevage.
- **Paiement redistributif** : Paiement pour la valorisation des productions à forte valeur ajoutée ou génératrices d'emploi, qui se font au sein des exploitations de petite taille. Il s'agit d'une incitation à la création d'emploi. Le montant est fixé à 50 euros/ha en 2016.
- **Paiement additionnel** : Accordé aux jeunes agriculteurs désirant investir dans l'activité d'élevage. Chaque année, une enveloppe budgétaire estimée à 70 M d'euros est constituée pour financer cette initiative de promotion de l'entrepreneuriat agricole.

Programme de l'emploi et de l'innovation sociale 2014 - 2020

- **Adapter les structures organisationnelles** :
 - L'imposition d'une relation professionnelle continue (Interdiction des emplois temporaires au sein des abattoirs et des unités de transformation de viandes),
 - La déclaration de l'ensemble des employés,
 - La remise à niveau du salaire minimum
 - Le renforcement de la protection sociale.
- **Augmenter l'effectif** : Renforcement dans les unités d'abattage et de transformation de viande. (plus de 500 personnes au cours de la première année (2014 - 2015), soit un taux annuel de + 3,7%)
- **Renforcer les actions de formation** : Planification des programmes de formation pendant la période de recrutement pour garantir une intégration réussie, ainsi que tout au long de leur parcours au sein de l'entité.

Appui de l'interprofession

Promotion

- Percevoir, promouvoir et protéger les intérêts communs de l'industrie qu'il représente

Représentation

- Conseiller et représenter l'industrie dans toutes les questions professionnelles, économiques, politiques, juridiques, techniques, etc.

Communication

- Favoriser l'échange d'informations professionnelles et techniques dans l'industrie ainsi qu'avec les entreprises et la science.

Équité

- Promouvoir une concurrence loyale entre les membres en affaires.

Cas Mexique : Pratiques et enseignements



Chiffres clés de la filière 2019



Vue quantitative de la filière des viandes

Chiffre d'affaires	1,28 milliard d'euro
Nombre d'emplois	ND employés
Taille du cheptel	34 800 000 têtes
Nombre d'inséminations artificielles	ND
Abattage annuel bovin	8 200 000 têtes
Production annuelle bovine	2 027 000 tonnes
Consommation annuelle bovins	15,3 Kg/hab
Importations bovins	194 629 tonnes
Exportations bovins	272 746 tonnes

Nb : Les chiffres ci-dessous n'incluent pas la viande porcine

Cas Mexique : Pratiques et enseignements



La filière des viandes rouges est un secteur économique clé du Mexique. Elle est axée principalement sur la viande bovine

Un acteur majeur au niveau mondial en 2019



Mexique

1,9 million de km²

126 millions habitant

2^{ème} PIB d'Amérique Latine

8^{ème} producteur de viande bovine

10^{ème} exportateur de viande bovine

1^{er} exportateur de brouillard

- En dix ans, **le cheptel a progressé de 8 %**. L'élevage se trouve principalement sur la côte atlantique. Le troupeau comptait **34,8 millions de têtes**.
- En 2019, deux millions de tonnes ont été abattues, soit une **progression de 16 % depuis 2010**
- Le nombre de brouillards est en hausse de 26 % depuis la sécheresse de 2010-2012.
- D'un poids vif de 200 kg et d'un âge de 6 à 7 mois, ces derniers sont essentiellement **exportés vers les États-Unis** à hauteur de 85 % (1,3 million de têtes vivantes)
- Les autres pays qui importent de plus en plus de viande bovine mexicaine sont asiatiques
- Au total, cette activité a généré **1,28 milliard d'euros en 2019** (4,20 euros/kg) en augmentation de 20 % par rapport à la campagne précédente. Cela représente 300 000 tonnes équivalent carcasse. Le pays est ainsi devenu exportateur net de viande depuis 2015.



L'écosystème se caractérise par une fort appui de l'Etat et des associations afin d'accompagner à l'industrialisation de la filière

Gouvernement

- Ministères : Le Ministère de l'Agriculture assure la gouvernance de la filière
- Secrétariats : Le pays compte plusieurs secrétariats qui couvrent l'ensemble de l'industrie : l'agriculture et le développement rural, l'économie, Finances et Crédit public, santé animale, sécurité sociale etc.
- Commission : Le Mexique a mis en place une commission chargée d'assurer la protection contre les risques sanitaire.
- Services : Les services d'administration national de la santé, de la sécurité et de la qualité des aliments.

Interprofession : Le conseil mexicain de la viande

- Le Conseil mexicain de la viande a pour objectif d'assurer l'intégration, le renforcement et la compétitivité du secteur, devant les différentes entités publiques ou privées.
- Le conseil a pour but d'obtenir de plus grands avantages pour le secteur dans son ensemble et le consommateur final.

Associations

- Les Associations Mexicaines ont été crée afin d'organiser les producteurs dédiés à la production de viande rouge.
- Le pays compte une pluralité d'associations à l'échelle nationale couvrant toute la chaine de valeur (Elevage, abattage, transformation, commercialisation, et consommation)
- Certaines associations de modernisation de l'industrie de la viande et de ses dérivés ont également été crée ces dernières années

Autres acteurs

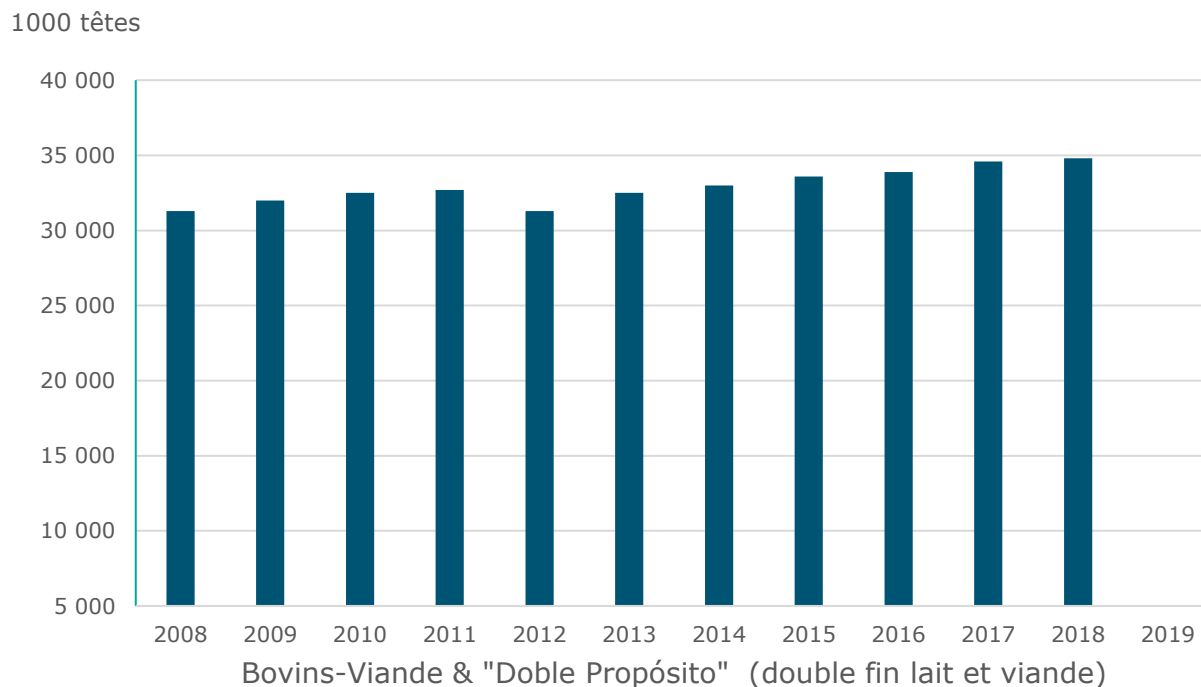
- L' Emergence de filières «intégrées» et de groupes industriels de taille mondiale comme l'inauguration en 2016 de l'Agro parque Lucero (groupe Sukarne) qui produit 800 000 têtes/an. L'entreprise Sukarne est passé de 78 000 téc en 2006 à 340 000 téc en 2016. Elle comptait en 2018 : 13 000 salariés pour CA 2,2 Mds €

Cas Mexique : Pratiques et enseignements



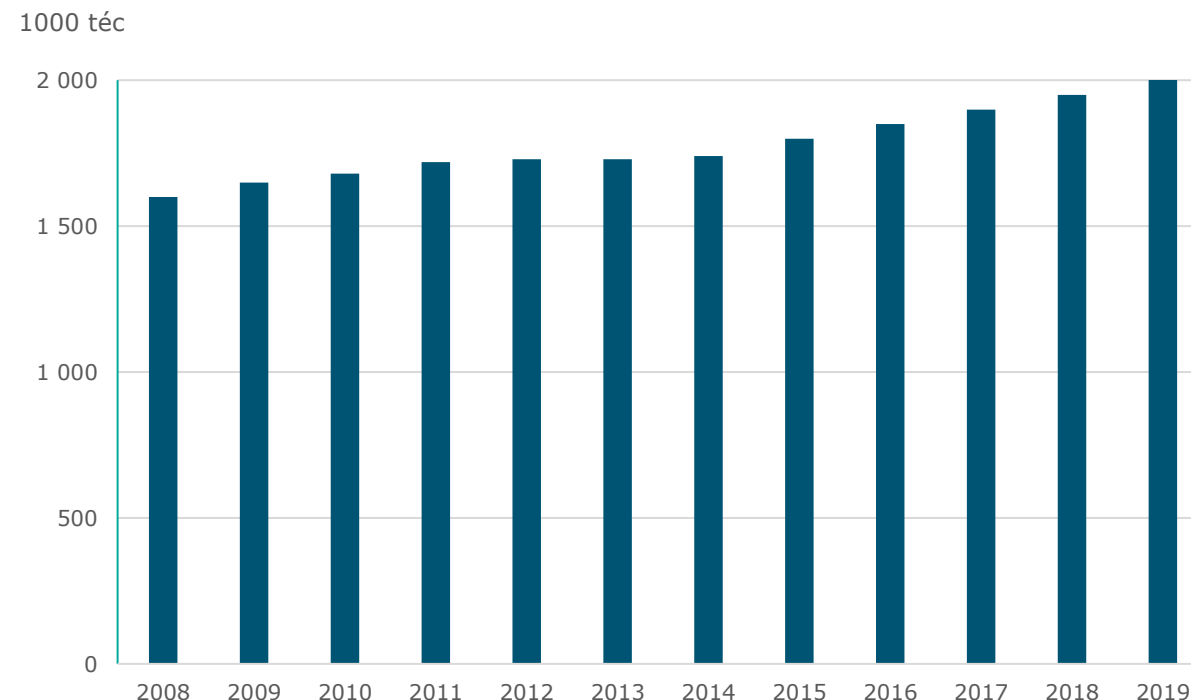
Grâce à un marché propice aux États-Unis, le Mexique a fortement développé sa production de viande bovine depuis 2010

Evolution du cheptel de bovins de 2008 à 2018



34,8 millions de têtes (2018)
+ 8% depuis 2010

Evolution des abattages de bovins de 2008 à 2019



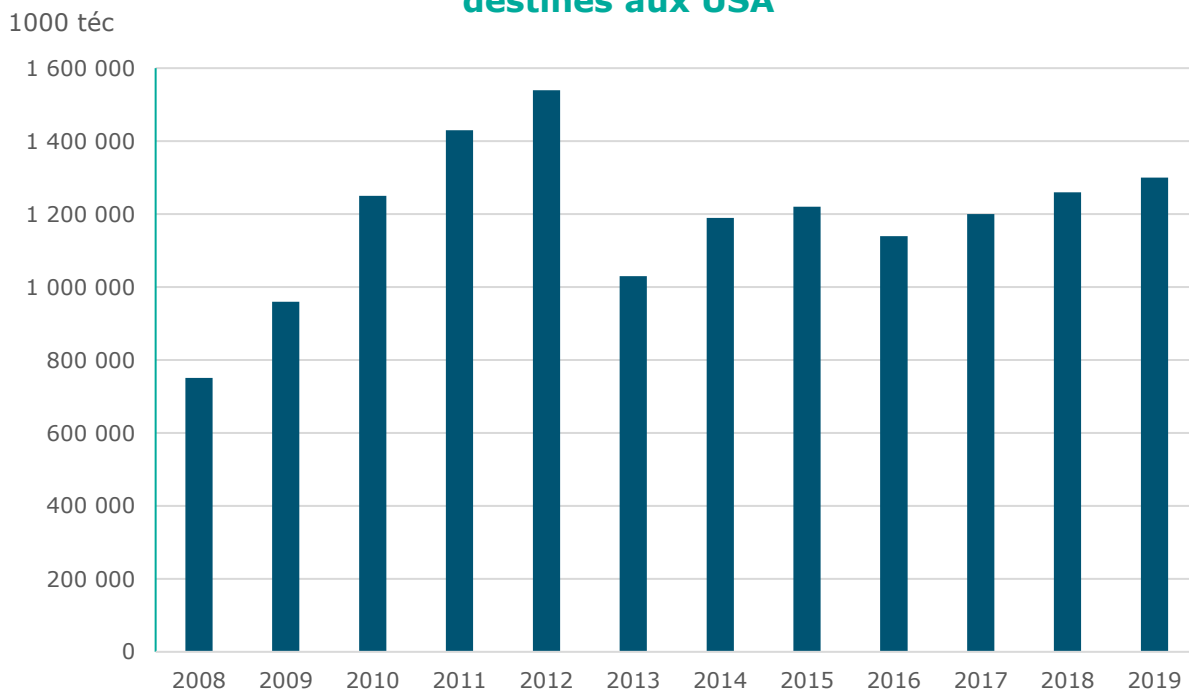
2 millions de tec en 2019
+ 16% depuis 2010

Cas Mexique : Pratiques et enseignements



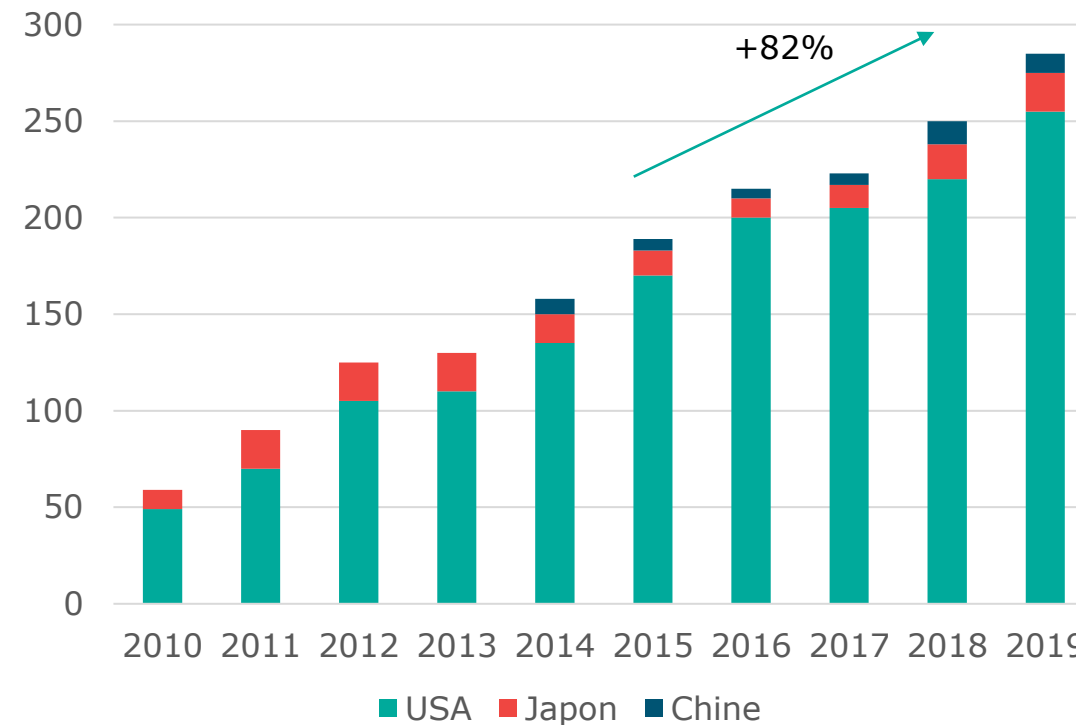
Les États-Unis absorbent la quasi-totalité des exportations, aussi bien de brouillards que de viande

Exportations de bovins vivants : 1,3 millions de brouillards destinés aux USA



- Les flux de bovins vivants, qui font l'objet d'une réglementation sanitaire rigoureuse, se font surtout entre pays voisins dans la mesure où il est techniquement difficile, mais aussi coûteux, d'assurer un transport d'animaux vivants sur de longues distances
- Les exportations sont en croissance de +26% depuis 2009 grâce à la demande des États-Unis

Evolution des exportations de la viande bovine (2010 – 2019)



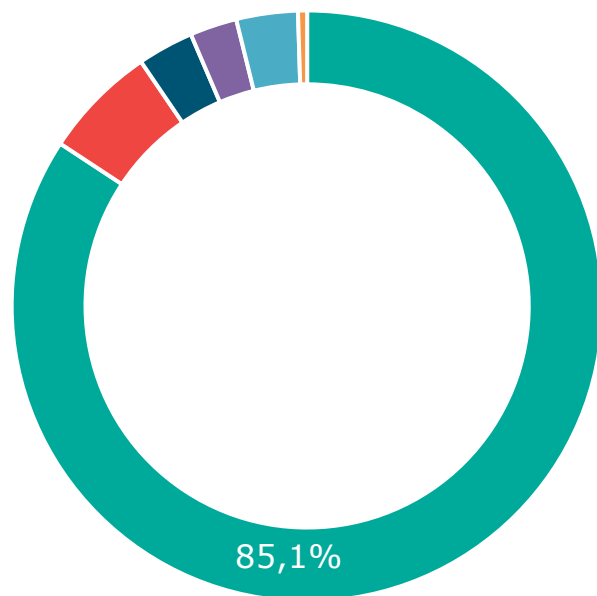
- 2019 : 300 000 téc (+14% par rapport à 2018)
- USA : 255 000 téc
- Asie : + 10% à 36 000 téc Japon (18 800 téc), Chine (9 400 téc), Corée du Sud (7 900 téc)
- Valeur : 1,280 milliard € (+20% par rapport à 2018)
- Prix moyen : 4,2 €/kgc

Cas Mexique : Pratiques et enseignements



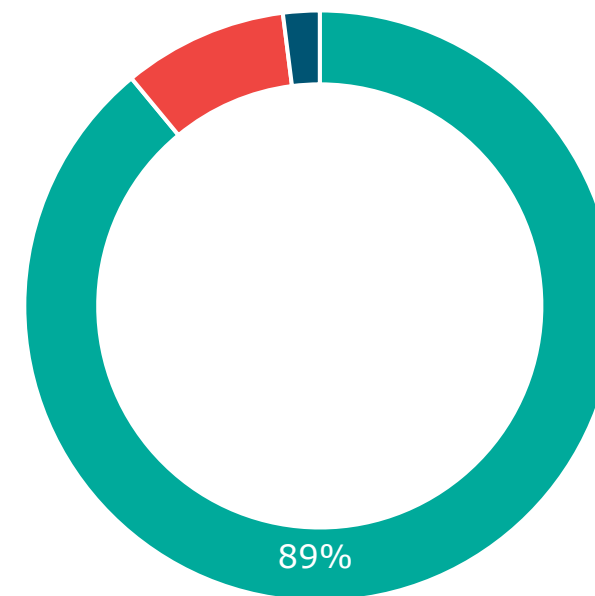
Les Etats Unis sont les 1^{er} fournisseur du Mexique en viande bovine. L'importation totale s'élève à 197 000 tonnes équivalent carcasse

Distribution en volume des exports 2019 (300 000 téc) selon leur destination



■ Etats Unis ■ Japon ■ Chine ■ Corée du Sud ■ Canada ■ Autres

Distribution en volume des imports 2019 (197 000 téc) selon leur origine



■ Etats Unis ■ Canada ■ Autres

Le Mexique vend des pièces nobles (aloyau et globe) et achète des pièces de faible valeur (poitrine, jarret, flanchet,...)



La réglementation au Mexique s'articule autour de la santé animale, du contrôle sanitaire et de la protection du consommateur

Depuis vingt ans, l'élevage du bétail a considérablement évolué. Autrefois pratiquée par de petits producteurs, cette activité est aujourd'hui dominée par de grandes entreprises qui font l'élevage de milliers de têtes.

Surveillance

Au Mexique, la réglementation, relève essentiellement de la législation fédérale, mais ce sont souvent les autorités locales qui s'occupent des activités de surveillance et d'application des lois.

Contrôle sanitaire

Les actions et mesures d'évaluation, de suivi, de contrôle et de prévention doivent être assumées dans l'exercice d'une activité d'élevage, afin de prévenir, d'éviter ou de réduire les risques potentiels sur la santé animale, l'environnement et la biodiversité. Les normes appliquées au Mexique restent insuffisantes par rapport à celles appliquées dans l'Union Européenne notamment dans l'utilisation d'activateurs de croissance et sur la traçabilité des animaux.

Santé humaine et environnement

L'élimination adéquate des eaux usées et du fumier produits par les exploitations d'élevage intensif qui peuvent rejeter de nombreux polluants dans l'atmosphère (comme l'ammoniac, le sulfure d'hydrogène, le dioxyde de carbone, les particules et le méthane), est essentielle à la protection de la santé humaine et de l'environnement. Actuellement, peu de normes spécifiques à l'élevage sont mises en place au Mexique à ce sujet.



Un récent accord qui prévoit l'ouverture du marché européen à 20 000 tonnes de viandes bovines mexicaines a été dénoncé par les éleveurs en raison de l'absence de traçabilité des animaux, obligatoire en Europe depuis 2000, l'utilisation de farines animales, interdites en Europe depuis 2001, et d'activateurs de croissance dans l'alimentation des bovins, interdits en Europe depuis 2006.

Annexes :

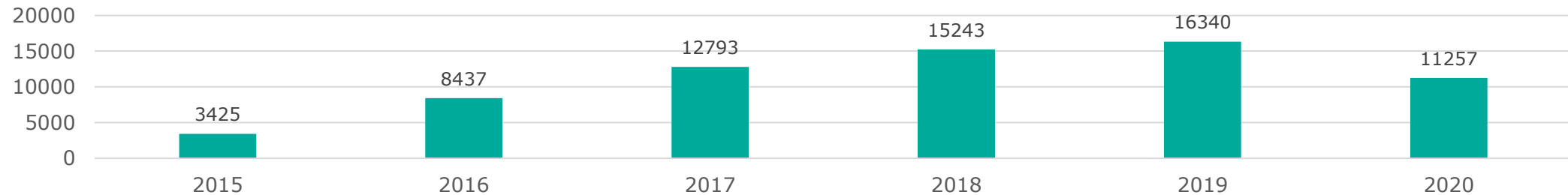
2- Analyse de la balance commerciale

Les importations d'animaux vivants

L'augmentation des importations d'animaux vivants comporte un risque de perte de la pureté des races locales notamment chez l'espèce bovine

Vue détaillée sur les importations des animaux vivants au Maroc (Types bovins, ovins, et caprins)

Evolution des importations des animaux vivants au Maroc 2015 – 2020 (Poids en Tonnes)



377%

Taux d'augmentation des importations des animaux vivants entre **2015** et **2019**

31%

Taux de baisse des importations des animaux vivants en **2020** à cause de la crise sanitaire (COVID)

546 millions de DH

Valeur des animaux vivants importés au cours de l'année 2019 (Bovins, ovins, et caprins)

Analyse de la concentration des importations bovines au Maroc :

- Les pays fournisseurs des espaces bovines au Maroc sont concentrés au niveau de l'Europe occidentale ;
- Le portefeuille fournisseurs est composé de 8 pays : Portugal, France, Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-bas, Autriche, et Irlande ;
- La France est le fournisseur principal du Maroc en espèces bovines vivants, avec une contribution de 42% des importations ;
- L'Espagne et l'Allemagne contribuent, respectivement, à hauteur de 27% et 20% des importations.

Les importations d'animaux vivants

Dans une vue détaillée, les importations au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

Les bovins domestiques reproducteurs de races pures issues de France et Allemagne sont les principaux animaux importés au Maroc

	Pays	Quantité importée (Tonnes)	Prix unitaire	Valeur totale Mdhs	Variation de la Qté 2019 - 2020	Variation de la Qté 2015 - 2020
Bovins domestiques reproducteurs de races pures	France	3 201	40 DH	127	-12,5%	+267%
	Allemagne	3 076	38,1 DH	117	+4,78%	+218%
	Pays-Bas	225	44,5 DH	10	+21,5%	-9,37%
	Belgique	35	37,5 DH	1	+801%	-
	Portugal	21	34,2 DH	0,7	-	+10,8%
	Autriche	18	37,8 DH	0,6	-89,2%	-65,7%
Autres bovins reproducteurs de races pures	Italie	1	148,3 DH	0,2	-	-
	Espagne	0,550	195,6 DH	0,1	-	-99,3%
	Belgique	1	29,5 DH	0,04	-	-

Les importations de viande congelée

Dans une vue détaillée, les importations en viandes rouges au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

Les viandes Hachée bovine en provenance d'Espagne sont principaux produits importés afin de satisfaire principalement la restauration rapide

	Pays	Quantité importée (tonnes)	Prix unitaire	Valeur totale Mdhs	Variation de la Qté 2019 - 2020	Variation de la Qté 2015 - 2020
Viande hachée bovine en galettes	France	10	51,5 DH	0,5	-88%	+372%
	Pologne	51	46,5 DH	2	-57%	+129%
	Espagne	1 258	47,4 DH	60	-52%	-28%
Viande bovine congelée et non désossée	Australie	0,101	569,3 DH	0,5	-	-
	Etats Unis	0,4	218,9 DH	0,09	-	-
	France	0,6	360,5 DH	0,2	-	-
Viande bovine congelée et désossée	Espagne	1	84,6 DH	0,1	-	-
	Etats Unis	0,9	266,5 DH	0,2	+1700%	-
Foie congelé bovin	Etats Unis	15	12 DH	0,1	-	-

Les importations de viande congelée

Dans une vue détaillée, les importations en viandes rouges au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

Vue détaillée sur les importations de la viande ovine au Maroc en 2020

	Pays	Quantité importée (tonnes)	Prix unitaire	Valeur totale Mdhs	Variation de la Qté 2019 - 2020	Variation de la Qté 2015 - 2020
Viande ovine congelée et non désossée	Espagne	8	51,4 DH	0,4	-71,9%	-
	Australie	0,4	76,4 DH	0,03	-	-

N.B: Il est à noter que l'année 2020 n'a connu aucune importation concernant la viande de type caprin

- Absence d'importations au cours de l'année de référence

Les exportations

La demande internationale de la viande rouge est limitée en raison des barrières sanitaires. Elle est axée principalement sur 3 pays : Espagne, Allemagne, et Hong Kong

Vue détaillée sur les exportations du Maroc en viande rouge

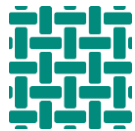
	Acteurs	Quantité importée	Prix unitaire	Valeur totale
Viande bovine congelée désossée	Avitaillement (bateaux)	2 468 Kg	77,8 DH	192 219 DH
	Espagne	5 Kg	109,8 DH	549 DH
Viande bovine fraîche et réfrigérée	Allemagne	116 Kg	66,5 DH	15 942 DH
	Espagne	86 Kg	144 DH	12 384 DH
Viande bovine congelée et non désossée	Avitaillement	569 Kg	66,5 DH	37 868 DH
	Espagne	47 Kg	89,5 DH	4 208 DH
	Hong Kong	9 305 Kg	25,4 DH	236 876 DH
	Total	13 274 Kg	-	545 259 DH

[Méthodologie]

Liste des SH retenus pour l'analyse de la balance commerciale de la filière des viandes rouges



Afin d'estimer quantitativement la valeur de la branche, les codes SH suivants sont retenus. Leur agrégation constitue la valeur de référence pour l'analyse de la filière des viandes rouges au Maroc au Maroc



La liste des codes SH :



Feuille de calcul
Microsoft Excel

Code	Article
102	Bovine animals; live
104	Sheep and goats; live
201	Meat of bovine animals; fresh
202	Meat of bovine animals; frozen
204	Meat of sheep or goats; fresh, chil
21020	Meat; salted, in brine, dried
20610	Offal, edible; of bovine animals
20622	Offal, edible; of bovine animals
20629	Offal, edible; of bovine animals
20690	Offal, edible; of sheep, goats
1601	Sausages and similar products of meat

Phase 2 :
**Elaboration d'une stratégie
pour la BP/AP**

Alignement à la stratégie « Generation Green »

La stratégie du secteur et de l'interprofession est alignée sur le chantier national de la stratégie agricole baptisée : « Generation Green »



1er fondement : Priorité à l'élément humain :

Nouvelle génération de classe moyenne agricole

Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles

Nouvelle génération d'organisation agricole

Nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement



2ème fondement : Pérennité du développement Agricole :

Consolidation de la filière

Chaines de distribution moderne et efficaces

Qualité, innovation et Green- Tech

Agriculture résiliente et éco efficiente

Méthodologie d'élaboration de feuille de route de l'interprofession

- Dans le cadre de leur contribution, les professionnels du secteur des viandes rouges ont proposé une batterie de mesures pour la déclinaison des axes « Generation Green »
- Dans le cadre de focus groupes organisés le 16 et 17 juin 2021 au siège de la FIVIAR, ces mesures ont fait l'objet de discussion pour identifier des pistes pour leur opérationnalisation
- Compte tenu de la difficulté technique dans le déploiement de certaines mesures, des fiches actions facilitant la mise en œuvre sont prévues pour déterminer les étapes de réalisation, le délai global requis, l'écosystème de partenaires à mobiliser, degré de priorité, etc.
- Pour doter la FIVIAR de capacité d'action, un dispositif d'accompagnement est prévu pour réduire le risque d'exécution desdites actions

Alignement à la Stratégie Generation Green

1- Priorité à l'élément humain

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 1 : Faire émerger une nouvelle génération de classe moyenne agricole

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Extension de l'assurance agricole	Degré de complexité technique
Elaboration d'une stratégie pour orienter les compagnies d'assurance à la création de nouveaux produits d'assurance et sa mise en œuvre	<p style="text-align: center;">Complexité forte, requérant une mobilisation d'expertise externe</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 150px;">Fiche 1</div>
Sensibilisation des adhérents à souscrire aux produits d'assurance	
Subvention à l'assurance contre les accidents de travail des travailleurs liés à la valorisation des viandes	
Subvention à l'assurance contre les accidents de travail liés à l'activité d'élevage et la commercialisation des animaux vivants	
Sensibilisation pour la souscription d'assurance des risques des intempéries/sécheresse, affectant les productions fourragères destinées à l'alimentation du cheptel	
Sensibilisation pour la souscription d'assurance de mortalité du cheptel bovin pour calamités naturelles	
Sensibilisation pour la souscription d'assurance des luttés contre les maladies RLC	
Sensibilisation pour la souscription d'assurance sur les saisis des carcasses et abats au niveau des abattoirs	
Protection sociale	
Sensibilisation des professionnels à souscrire à la couverture sociale mise en place par le MAPMDREF	Complexité faible

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 1 : Faire émerger une nouvelle génération de classe moyenne agricole

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Création d'emploi	Degré de complexité technique
Création d'emploi directs dans les différents maillons de la chaîne de production de la filière viandes rouges avec insertion de 5% au profit des personnes à mobilité limitée	<p style="text-align: center;">Complexité forte, requérant une mobilisation d'expertise externe</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 150px;">Fiche 2</div>
Création d'emploi indirects dans les différents maillons de la chaîne de production de la filière viandes rouges	

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 2 : Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles (1/2)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Transmission intergénérationnelle	Degré de complexité technique
Formation des formateurs dans le secteur des viandes rouges	<p align="center">Complexité moyenne, Relative à l'ingénierie de formation métiers et entrepreneuriat</p> <p align="center">Fiche 3</p>
Organisation des écoles au champ au profit des jeunes	
Organisation de sessions de formation animées par des professionnels expérimentés	
Soutien de l'entrepreneuriat et renforcement de l'attractivité du secteur	Degré de complexité technique
Investissement pour la création d'unités d'engraissement de bovins d'une capacité de 50 têtes	<p align="center">Complexité moyenne, Relative à l'évaluation des projets et l'accompagnement des porteurs</p> <p align="center">Fiche 2</p>
Investissement pour la création d'unités d'engraissement d'ovins et caprins d'une capacité de 100 têtes	
Investissement pour la création d'unités de découpe des viandes rouges	
Formation des jeunes promoteurs pour la réalisation des projets de production et de valorisation des viandes rouges	
Accompagnement des jeunes ruraux et femmes rurales porteuses de projets (montage de projets, business plan, subventions et aux financements)	
Sensibilisation, encadrement et accompagnement des sociétés de prestation de services	

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 2 : Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles (2/2)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Insertion professionnelle et mise à niveau des opérateurs et du personnel du secteur viandes rouges	Degré de complexité technique
Appui à la formation professionnelle (validation des acquis)	<p style="text-align: center;">Complexité moyenne, Relative à l'ingénierie de formation métiers et entrepreneuriat</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 150px;">Fiche 3</div>
Formation des classificateurs des carcasses bovines, ovines et caprines	
Formations pratiques et ciblées par modules de courte durée	
Assurer la gestion et le fonctionnement de la partie spécifique au Pôle FIVIAR	
Formations pratiques et ciblées par modules au profit des professionnels	
Renforcement de la coopération sud-sud en matière de formation dans les métiers de la filière aux professionnels africains	
Développement des relations de partenariat entre le Zoopôle et les entreprises, universités et institutions sur des projets d'intérêt commun ;	
Formation continue des fils d'éleveurs et des jeunes entrepreneurs dans l'élevage au niveau de l'Institut de Formation dans les Métiers de l'Élevage de Bellota	
Renforcement du dispositif pédagogique de l'Institut de Formation dans les Métiers de l'Élevage de Bellota	
Renforcement du dispositif pédagogique au niveau de la partie spécifique FIVIAR du zoopole	
Organiser des voyages d'études à l'échelle nationale	
Organiser des voyages d'études à l'échelle internationale	

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 3 : Nouvelle génération d'organisation agricole

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Insertion et organisation des opérateurs dans la chaîne de valeur	Degré de complexité technique
Sensibilisation des opérateurs pour le développement des projets Création de coopératives Création de coopératives en parallèle aux groupements d'éleveurs : supporter les activités à caractère commercial, de valorisation, etc. Programme de développement des projets d'agrégation	<p style="text-align: center;">Complexité moyenne Relative à la sensibilisation pour l'adhésion au modèle d'agrégation</p> <p style="text-align: center;">Fiche 5</p>
Dynamisation et responsabilisation de la profession	Degré de complexité technique
Renforcement de l'organisation professionnelle Représentativité régionale de la FIVAR Renforcement des principes de gestion et de bonne gouvernance de la FIVAR pour améliorer les performances des membres Appui à la restructuration de l'ANOC sur le plan Organisationnel et administratif Renforcement de la structure administrative et technique de la FIVAR en procédant à de nouveaux recrutements Renforcement des ressources financières à travers l'élaboration et la mise en place et l'application effective des différents accords interprofessionnels étendus	<p style="text-align: center;">Complexité faible Sujet maîtrisé au niveau de la Fédération et des Associations affiliées</p> <p style="text-align: center;">Fiche 11</p>

Fondement 1 : Priorité à l'élément humain

Axe 4 : Nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Degré de complexité technique
Digitalisation d'accès à l'information aux opérateurs de la chaîne de valeur de la filière viandes rouges (développement d'une plateforme et /ou application téléchargeable de renseignement sur les mercuriales (prix du vif, viandes et intrants), création et gestion des sites web, des pages sur les réseaux sociaux sponsorisées et l'informatisation du système de gestion et de suivi interne des organisations professionnelles)	<p style="text-align: center;">Complexité moyenne</p> <p style="text-align: center;">Relative à la nécessité d'inciter les acteurs à l'utilisation des outils digitaux</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 150px;">Fiche 6</div>
Digitalisation des actions de promotion, de communication et de sensibilisation sur la filière (réalisation des campagnes de communication digitales)	
Digitalisation pour la commercialisation des animaux et des viandes et la promotion des produits élaborés à travers les plates formes digitales (Encouragement de l'E-commerce des produits de la filière (produits labélisés, sous-produits de la filière, viandes élaborés)	
Elargissement et massification du conseil agricole	

Alignement à la Stratégie Generation Green

2- Pérennité du développement Agricole

Fondement 2 : Pérennité du développement Agricole

Axe 5 : Consolidation de la filière (1/5)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Promotion de l'investissement en amont de la filière	Degré de complexité technique
Elargissement et création de 585 petites, moyennes et grandes unités d'engraissement de bovins (soit respectivement 300 projets de 10 têtes, 135 projets de 50 têtes, 100 projets de 100 têtes et 50 projets de 500 têtes)	<p style="text-align: center;">Complexité forte, requérant une mobilisation d'expertise externe</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 150px;">Fiche 2</div>
Mise à niveau de 1000 petites et moyennes fermes bovines (cap. Moyenne de 50 têtes)	
Elargissement et création de 450 petites, moyennes et grandes unités d'engraissement d'ovins et caprins (soit respectivement 200 projets de 100 têtes , 150 projets de 300 têtes , 100 projets de 500 têtes)	

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 5 : Consolidation de la filière (2/5)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Augmentation de la production par l'amélioration de la productivité	Degré de complexité technique
Identification et la traçabilité des bovins, ovins et caprins	<p style="text-align: center;">Complexité technique forte Sujet maîtrisé au niveau des Associations : Capitaliser sur l'expérience des associations professionnelles</p>
Acquisition du matériel génétique (Importation des semences de race à viande)	
Production locale de semences (production et conservation de semences)	
Production locale de semences (salaires des ouvriers, personnel laboratoire, matériel et fournitures: frais de fonctionnement)	
Importation des reproducteurs	
Mise à niveau, renforcement et création des circuits d'insémination artificielle (acquisition de véhicules et kit d'IA)	
Gestion et Approvisionnement en matériel d'IA des circuits (fournitures IA)	
Diffusion du progrès génétique via les réalisations d'IA pour la production des veaux croisés	
Installation des circuits de transfert d'embryons	
Production et diffusion de reproducteurs ovins de haut potentiel génétique ;	
Production et diffusion de reproducteurs caprins de haut potentiel génétique ;	
Initiation du programme d'évaluation de la qualité bouchère des reproducteurs	
Initiation matériel et équipement (sélection, santé y compris les boucles, etc.)	

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 5 : Consolidation de la filière (3/5)

Augmentation de la production par l'amélioration de la productivité (suite)	Degré de complexité technique
Utilisation des biotechnologies d'intensification et diffusion du progrès génétique	<p style="text-align: center;">Complexité technique forte</p> <p style="text-align: center;">Sujet maîtrisé au niveau des Associations : Capitaliser sur l'expérience des associations professionnelles</p>
Mise en place et équipement des centres d'IA et d'évaluation génétiques des ovins et caprins	
Programme de conservation des ressources génétiques ovines et caprines	
Renforcement de l'encadrement sanitaire du cheptel ovin et caprin de sélection	
Contribution à l'assainissement des élevages bovins vis-à-vis des maladies contagieuses	

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 5 : Consolidation de la filière (4/5)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Développement des cultures fourragères	Degré de complexité technique
Acquisition et l'utilisation en groupes de machinerie adéquate, pour la récolte et la conservation des au profit des coopératives et ou associations	<p>Complexité technique forte</p> <p>Sujet maîtrisé au niveau des Associations : Capitaliser sur l'expérience des associations professionnelles</p> <p>Fiche 7</p>
Acquisition et l'utilisation en groupes de machinerie adéquate, pour la récolte et la conservation des fourrages au profit des sociétés de service	
Promotion de l'utilisation de la technique d'enrubanage permettant de préserver la qualité de l'ensilage commercialisé	
Instaurer un système de subvention pour la construction de silos "couloir".	
Promouvoir et vulgariser la conduite du pâturage tournant à l'aide des fils électriques	
Aides et subventions pour inclure la subvention des semences fourragères certifiées commercialisées par les sociétés semencières agréées.	
Appui au développement des unités de cultures fourragères hors sol	
Appuyer l'INRA pour la sélection de variétés Marocaines performantes qui sont plus adaptées aux conditions climatiques et édaphiques du Maroc et moins consommatrices de l'eau et la diversification des espèces : luzerne, vesce, Avoine, sorgho, betterave fourragère, triticale, atriplex, pois fourrager, lupin	
Organisation d'action d'animation et d'encadrement en matière de techniques de production, de conservation et d'utilisation des fourrages.	
Foires et séminaires	
voyages d'études au Maroc et à l'étranger	
formation au développement des cultures fourragères	
Journées de sensibilisation	
Mener une étude pour définir les systèmes fourragers adéquats pour chaque système d'élevage et pour chaque région	

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 5 : Consolidation de la filière (5/5)

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Développement des exportations (viandes halal, viandes élaborées, semences IA, bovins, ovins et caprins vivants) par diversification des produits et des marchés	Degré de complexité technique
<p>Organisation des visites dans les marchés cibles (Afrique et moyen orient)</p> <p>Participation aux salons et foires dans les pays potentiels pour la recherche de nouveaux marchés</p> <p>Elaboration des études visant le développement et la diversification des exportations vers les marchés africains et marchés viandes rouges halal (identifier leurs besoins en viandes rouges et produits à base de viandes rouges afin d'envisager l'exportation)</p>	<p align="center">Complexité technique forte Faible maîtrise des marchés et barrières à l'entrée</p> <p align="center">Fiche 8</p>
Suivi du marché	Degré de complexité technique
<p>Production des mercuriales sur les intrants, animaux vivants et viandes pour informer les professionnels à prendre les dispositions au temps opportun (y compris la mise à jour, l'hébergement et la maintenance préventive et curative de l'application web)</p>	<p align="center">Complexité faible Sujet maîtrisé au niveau de l'interprofession</p>

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 6 : Chaines de distribution modernes et efficaces

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Amélioration des circuits d'abattage, de commercialisation et de valorisation des animaux et des viandes	Degré de complexité technique
Organisation, aménagement et équipements des marchés à bestiaux	<p style="text-align: center;">Complexité technique faible Sujet maîtrisé au niveau de l'interprofession Se référer au exigences et à l'expertise des professionnels relatives au positionnement des infrastructures d'abattage et de commercialisation ainsi que leur dimensionnement et leur concept architecturaux et d'aménagement</p>
Installation des souks temporaires (Aid al adha)	
Mise à niveau et modernisation des abattoirs (20% création et 80% mise à niveau)	
Mise en place des abattoirs privés de moyenne taille	
Mise en place des abattoirs mobiles de petite capacité au niveau rural	
Mise à niveau des boucheries pour respecter la chaîne de froid et les mesures d'hygiène et de sécurité;	
Construction et équipement des unités de découpe des viandes rouges	
Construction et/ ou équipement des unités de transformation des viandes rouges	

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 7 : Qualité, innovation et Green tech

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Promotion de la qualité et de la consommation des viandes rouges	Degré de complexité technique
Collaboration avec l'ONSSA pour le renforcement du contrôle sanitaire du cheptel et des viandes	<p style="text-align: center;">Complexité technique forte</p> <p>Sujet maîtrisé au niveau de l'Interprofession et des Associations Se référer aux exigences et à l'expertise des professionnels relatives aux expériences précédentes et au savoir faire des experts métiers</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Fiche 8</div>
Elaboration d'une stratégie pour le développement de l'image de marque des viandes rouges et sa mise en œuvre;	
Campagnes de sensibilisation des consommateurs	
Organisation de manifestation, salons et événements portant sur des thématiques relatives aux viandes rouges	
Participation aux salons internationaux en relation avec la filière viandes rouges	
Elaboration d'un nouveau système de classification des carcasses bovines, ovines et caprines en tenant compte de la notion de qualité	
Instauration d'un manuel de découpe nationale pour la dénomination des morceaux des viandes rouges et la détermination de leur bien faits nutritionnels	
Appui à la valorisation des produits ovins et caprins (Labélisation et certification)	
Innovation et recherche et développement	Degré de complexité technique
Elaboration des programmes de recherche appliquée et de développement en partenariat avec les institutions d'enseignement et de recherche en fonction des besoins exprimés par les professionnels de la filière	<p style="text-align: center;">Complexité technique faible</p> <div style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Fiche 9</div>

Alignement à la Stratégie GG : Pérennité du développement Agricole

Axe 8 : Agriculture résiliente et éco efficiente

Les propositions des Associations et de la Fédération sont les suivantes :

Durabilité et Préservation des ressources naturelles	Degré de complexité technique
Elaboration d'un procédurier de la gestion des déchets (Exploitations, abattoirs, unités de découpe et transformation, etc.)	<p data-bbox="1403 591 2219 668" style="text-align: center;">Complexité technique faible Capitaliser sur l'expérience des experts de la filière</p> <div data-bbox="1612 686 2002 743" style="text-align: center; background-color: red; color: white; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;">Fiche 10</div>
Elaboration d'un procédurier de la gestion unités de boyauderie	
Elaboration d'un procédurier de la gestion unités de conditionnement d'abats et tripes	
Elaboration d'un procédurier de la gestion unités de traitement et valorisation des déchets solides des abattoirs	
Elaboration d'un procédurier de la gestion unités de conditionnement primaire des peaux et cuir	

Fiches projets pour le déploiement des actions

Fiche 1 : Couverture contre les risques d'exploitation



Objectifs

- Protéger les professionnels de la filière contre les risques encourus
- Assurer la pérennité des exploitations et préserver les conditions sociales des exploitants



Etapes de réalisation

- Mobiliser les acteurs sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur pour recenser leurs besoins de couverture contre les risques encourus et les conditions tarifaires souhaitées
- Rédiger un cahier des charges (termes de référence) pour le recrutement d'un cabinet expert pour l'accompagnement dans :
 - Identification des risques et élaboration d'une cartographie des risques
 - Pondérer les risques selon leur criticité et gravité
 - Simuler les conditions tarifaires objectives et proposer des packages de couverture intéressants
 - Faire une tournée auprès des compagnies d'assurance pour négocier des packages correspondants aux besoins des exploitants et leur capacité financière
- Négocier avec le MAPMDREF des conditions fiscales et des subventions en faveur notamment des petits exploitants pour les inciter à se couvrir contre les risques encourus



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR
- Partenaires : Ministère, Cabinet expert à recruter, Compagnies d'assurance



Délai de réalisation

- Concertation FIVIAR : 2 mois
- Etude cabinet : 4 mois
- Campagne de sensibilisation et de placement : 12 mois

Fiche 2 : Création d'emplois



Objectifs

- Créer des emplois directs et indirects dans les différents maillons de la chaîne de production de la filière



Etapes de réalisation

- Mobiliser les acteurs sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur pour recenser les opportunités d'entrepreneuriat et de professionnalisation des services agricoles
- Rédiger un cahier des charges (termes de référence) pour le recrutement d'un cabinet expert pour l'accompagnement dans :
 - Structurer des business models autour des opportunités identifiées
 - Proposer des business plans autour des opportunités identifiées traduites en business model selon deux formules :
 - F1: banque de projets TPME/Coopératives
 - F2: banque de projets structurants (porter par des GE/Etat)
 - Proposer des montages financiers impliquant l'ensemble des acteurs
 - Définir un dispositif d'accompagnement technique pour la réussite des projets
 - Proposer une méthodologie d'évaluation des projets proposés selon leur impact sur la création d'emploi et la structuration des chaînes de valeur
- Négocier avec le MAPMDREF des conditions fiscales et des subventions pour appuyer les projets répondant aux critères d'évaluation



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR,
- Partenaires : MAPMDREF, Cabinet expert, Banques



Délai de réalisation

- Concertation FIVIAR : 1 mois
- Etude cabinet : 5 mois
- Evaluation des projets : 3 mois
- Déboursement des subventions et suivi : 24 mois

Fiche 3 : Formation métiers



Objectifs

- Créer des projets de formation alignés aux besoins métiers du secteur et accrédités par le Département de la Formation Professionnelle (DFP)



Etapas de réalisation

- Prendre connaissance des fiches métiers documentées dans la phase 3 de la présente étude
- Prendre connaissance de l'offre de formation actuelle pour les métiers identifiés dans le cadre de cette étude
- Etablir un constat d'adéquation entre la demande métiers et sa couverture (quantitative et qualitative) par l'offre de formation actuelle
- Identifier les formations à créer ou dont l'ingénierie est à revoir
- Développer les projets de formation et soumettre les demandes d'accréditation au DFP
- Mobiliser les experts métiers pour développer les curriculums des différents modules par formation



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR,
- Partenaires : MAPMDREF, Zoopole, CFA,



Délai de réalisation

- Analyse offre/demande: 2 mois
- Projets de formation : 6 mois
- Elaboration des curriculums : 4 mois

Fiche 4 : Accompagnement et formation des porteurs de projets



Objectifs

- Accompagner les entrepreneurs et les futurs entrepreneurs dans les démarches d'idéation et de concrétisation de projets entrepreneuriaux



Etapas de réalisation

- Sensibiliser les jeunes du milieu rural sur l'importance de l'entrepreneuriat agricole notamment dans la filière des viandes rouges
- Documenter et élucider le processus entrepreneuriat et les procédures administratives y afférentes de l'idéation jusqu'au lancement du projet :
 - Identifier les partenaires institutionnels impliqués dans le cycle entrepreneurial
 - Identifier les associations et organismes non gouvernementaux impliqués dans le cycle entrepreneurial
 - Définir l'offre d'appui et d'accompagnement de chaque acteur en faveur des porteurs de projets
- Désigner des professionnels mentors et coachs par région pour accompagner les porteurs de projets
- Elaborer une banque de projets documentées en termes de business models, business plans, montages financiers, etc. et la mettre à la disposition des jeunes entrepreneurs



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR,
- Partenaires : MAPMDREF, Zoopole, CFA, Coopératives, Associations d'appui à l'entrepreneuriat, bailleurs de fonds internationaux



Délai de réalisation

- Documentation et prérequis : 6 mois

Fiche 5 : Insertion et organisation des opérateurs



Objectifs

- Renforcer les formes d'agrégation et de synergie entre les acteurs pour bénéficier de l'effet de taille et réduire les coûts et les délais dans les cycles de production et de commercialisation



Etapas de réalisation

- Elaborer un argumentaire présentant l'intérêt et les avantages de modèle d'agrégation
- Organiser des rencontres pour inciter les professionnels à créer ce modèle autour de coopératives
- Assurer un appui et un accompagnement par les Associations et la Fédération pour garantir l'adhésion des membres
- Mener des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs autour de la thématique d'agrégation



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR
- Partenaires : Associations professionnelles,



Délai de réalisation

- Documentation des prérequis : 6 mois

Fiche 6 : Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication



Objectifs

- Digitaliser l'accès à l'information pour les opérateurs et les consommateurs de la filière et promouvoir les produits des viandes rouges
- Développer le E-commerce pour les animaux vivants et les produits viandes



Etapas de réalisation

- Identifier les besoins des opérateurs pour la mise en place d'une plateforme digitale
- Définir le modèle avec consultation de l'interprofession et experts
- Rédiger un cahier des charges (termes de référence) pour le recrutement d'un cabinet expert pour la construction de la plateforme digitale
- Créer un dispositif pour la gestion de la plateforme digitale
- Mobiliser l'interprofession pour accompagner les opérateurs et les inciter à utiliser la plateforme



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR,
- Partenaires : Coopératives, Associations,



Délai de réalisation

- Documentation et prérequis : 6 mois

Fiche 7 : Développement des cultures fourragères



Objectifs

- Permettre aux opérateurs intégrant des coopératives de bénéficier d'avantages (financement, équipement et machineries, technicité de production, etc.)



Etapas de réalisation

- Mener des études pour identifier les variétés performantes au Maroc
- Elaborer et mettre à disposition des opérateurs un manuel contenant les techniques de gestion des cultures fourragère et les variétés performantes au Maroc
- Diffuser et promouvoir auprès des opérateurs les techniques de gestion des cultures fourragères
- Former les membres sur les techniques de gestion des cultures fourragère
- Définir un budget et appuyer financièrement les opérateurs pour les inciter à investir dans les unités de production
- Accompagner les coopératives à acquérir des équipements pour les membres



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR,
- Partenaires : Coopératives, Associations,



Délai de réalisation

- Etude et élaboration d'un manuel : 6 mois
- Formation des membres : 6 mois

Fiche 8 : Plan d'action promotionnel



Objectifs

- Promouvoir les viandes rouges marocaines sur le marché africain en ciblant les pays potentiels afin d'augmenter les exportations



Etapas de réalisation

- Elaboration d'une stratégie marketing au niveau de l'interprofession définissant le positionnement de la branche à l'international et sur le marché local,
- Définition d'un plan d'action promotionnel biennal:
 - Définition et budgétisation d'actions B2C, B2B et B2G ciblant les différents marchés
 - Constitution d'un noyau dur d'opérateur intéressés par une tournée executive marketing post-events pour concrétiser des actions de partenariat commerciaux et industriels
- Création d'une plateforme digitale de commercialisation sur le marché national



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR & Association
- Partenaires : MAPMDREF, Maroc Foodex, plateforme et opérateurs logistique



Délai de réalisation

- Stratégie marketing : 3 mois
- Déploiement du plan d'action promotionnel : 36 mois

Fiche 9 : Innovation et recherche & développement



Objectifs

- Renforcer les liens entre les organismes de l'interprofession et les acteurs de la branche,
- Mutualiser les efforts des acteurs ayant des intérêts communs sur des projets de recherche et d'innovation



Etapes de réalisation

- Lancement d'une campagne de sensibilisation et d'accompagnement dans la mise en place du projet d'innovation et de R&D auprès des opérateurs
- Elaboration d'un modèle économique et réglementaire sur le déroulement du projet et des responsabilités de chacune des parties prenantes
- Elaboration d'un plaidoyer auprès des institutionnels pour le financement du projet
- Identifier les projets de recherche prioritaires et leur impact prévisionnel sur la branche
- Sélectionner des acteurs bénéficiaires du projet



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR & Associations
- Partenaires : MAPMDREF, Zoopole, ENA, CETIA



Délai de réalisation

- Identification des projets : 12 mois

Fiche 10 : Durabilité et préservation des ressources naturelles



Objectifs

- Mettre en place un cadre procédural de gestion des déchets pour assurer la préservation des ressources naturelles
- Créer des unités de valorisation des déchets (peau, cuir, etc.)
- Appui aux projets et initiatives relatifs à la durabilité



Etapas de réalisation

- Benchmark des meilleures pratiques de gestion des déchets
- Identifier les opportunités en terme de recyclage des déchets issus de la filière
- Définition du cadre procédural à appliquer à l'ensemble des opérateurs
- Appuyer les initiatives des opérateurs visant la durabilité des cycles d'exploitation et l'efficacité énergétique à travers :
 - L'encadrement technique
 - L'appui financier et une fiscalité attractive



Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR et Association
- Partenaires : MAPMDREF , AMEE



Délai de réalisation

- Benchmark et prérequis : 2 mois
- Accompagnement des porteurs de projets : 6 mois
- Sélection et appui des projets : 24 mois

Fiche 11 : Dynamisation et responsabilisation de la profession



Objectifs

- Financer la feuille de route de l'interprofession et couvrir des frais de fonctionnement



Etapas de réalisation

- Benchmark des meilleures pratiques pour le renforcement de l'interprofession
- Elaborer un modèle économique et réglementaire permettant le renforcement des capacités de l'interprofession :
 - Appliquer la loi permettant aux interprofessions de cotiser auprès des associations membres
 - Homologuer auprès du Ministère de tutelle pour bénéficier des cotisations obligatoires résultantes des accords étendus
 - Identifier et créer un panel de services rendus
 - Prélever un pourcentage sur les produits de la filière
 - Etc.
- Mettre en place un dispositif de suivi défini dans le cadre de la stratégie




Partenaires à mobiliser

- Porteur : FIVIAR
- Partenaires : MAPMDREF, Associations

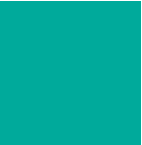




Délai de réalisation

- Benchmark : 1 mois
- Documentation et prérequis : 3 mois



Mesures d'accompagnement
pour faciliter la mise en place
de la feuille de route de la
FIVIAR et des Associations
pour la déclinaison de la
stratégie GG



La gouvernance du projet est structurée autour de 3 niveaux de pilotage, suivi et exécution :

Instances	Missions
<p>Comité de pilotage de la feuille de la FIVIAR et des Associations pour la déclinaison de la GG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les membres du comité de suivi et groupes de travail • Assurer le pilotage général du programme • Valider les plans d’actions Comités de suivi • Réaliser les arbitrages clés • Mobiliser l’appui institutionnel de façon transverse
<p>Comités de suivi par fondement</p>	<div data-bbox="644 896 1225 1086" style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Priorité à l’élément humain</p> </div> <div data-bbox="644 1001 1225 1086" style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px;"> <p>Pérennité du développement Agricole</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Valider les plans d’actions des groupes de travail • Animer les groupes de travail et évaluer les réalisations • Apporter le soutien PMO / AMO des différentes actions • Consolider le reporting de suivi de la mise en œuvre
<p>Groupes de travail par projet/Action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les actions • Animer les ressources externes à mobiliser • Elaborer son état d’avancement

Dispositif de suivi

La déclinaison opérationnelle s'articulera autour de **2** comités de suivi et **8** groupes de travail :

Comité de suivi « Priorité à l'élément humain »

- Groupe de travail « **Nouvelle génération de classe moyenne agricole** »
- Groupe de travail « **Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles** »
- Groupe de travail « **Nouvelle génération d'organisation agricole** »
- Groupe de travail « **Nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement** »

Comité de suivi « Pérennité du développement Agricole : »

- Groupe de travail « **Consolidation de la filière** »
- Groupe de travail « **Chaines de distribution moderne et efficaces** »
- Groupe « **Qualité, innovation et Green- Tech** »
- Groupe « **Agriculture résiliente et éco efficiente** »

Indicateurs de suivi des différents projets et actions :

Indicateurs de suivi de la mise en œuvre

Gestion de projets	<ul style="list-style-type: none">• Taux de réalisation du plan de charge par axes,• Taux d'achèvement par axes, ou actions,• Niveau de risque sur achèvement par axes, ou actions,
Mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'engagement des ressources mobilisées, par partenaire
Engagement financier	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'engagement budgétaire par axes et consolidé feuille de route• Risque de dépassement budgétaire par axes et consolidé feuille de route
Perception d'impact	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'institutionnalisation de l'écosystème• Perception de l'impact des réalisations sur les opérateurs de la branche

✓ Sécuriser l'appropriation par les industriels / Groupes de travail

- **Communiquer / Sensibiliser** sur la vision de la feuille de route, les enjeux, la portée des projets et les outils de mise en œuvre (syndication, négociation, contractualisation, suivi...)

✓ Bancariser la feuille de route

- Affiner les **Business plan** des projets, en vue de traduire la portée de leurs impacts
- Innover dans les **montages financiers et la mobilisation des partenaires**,

✓ Mobiliser un noyau dur de partenaires

- Repérer et **syndiquer des partenaires** à forte capacité d'action.

✓ Déployer les catalyseurs

- Cellules permanentes
- Groupes de travail
- Recrutements

✓ Contourner les risques d'exécution

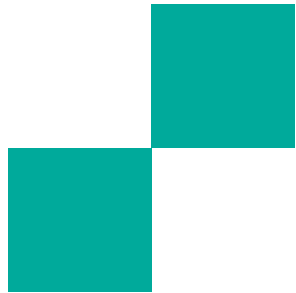
- Cadrer les cahiers de charges et les procédures de sélection de prestataires;
- Innover en termes de processus de **contractualisation** et d'allocation de moyens

✓ Ajuster systématiquement

- **Suivre l'avancement** de la mise en œuvre des chantiers en vue de relever les contraintes, pour apporter les ajustements nécessaires;

Phase 3 :
**Portrait et fiches des métiers
pour la BP/AP**

1- Analyse de l'offre de formation



Formation et besoins en compétences

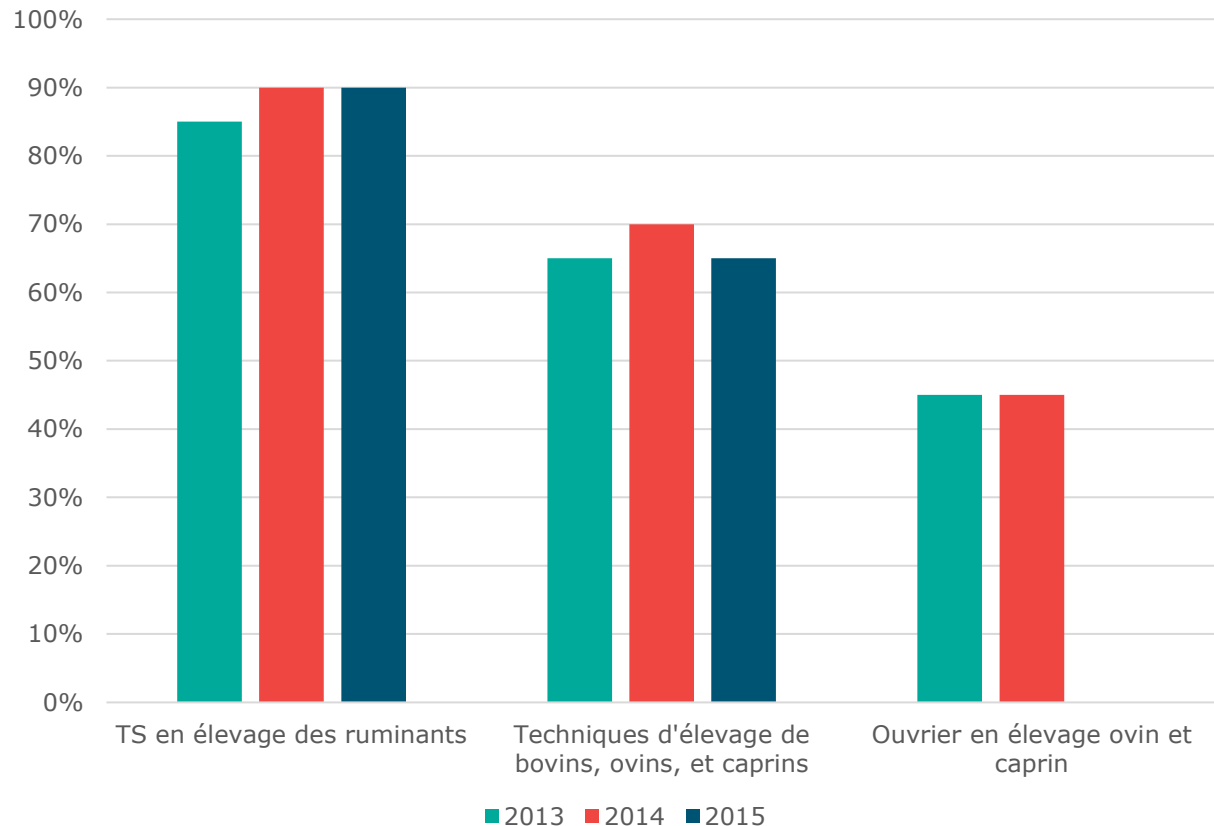
Le ministère de l'éducation et de formation professionnelle au Maroc propose quatre programmes de formation alternée liés à la filière des viandes rouges selon une approche par compétences

	Etablissement	Niveau	Filière	Type
Souss Massa Draa	ITA Ouled Teima	Technicien	Elevage BOC	Programme élaboré selon l'approche par compétences
Gharb Chrarda Bni Hsen	IRTSE Fouarat	Technicien spécialisé	Elevage des ruminants Qualité des produits animaux et d'origine animale	-
Marrakech - Safi	ITSA Souhla	Technicien	Elevage BOC	Programme élaboré selon l'approche par compétences
Oriental	CQA Bouchtat ITA Berkane	Qualifié Technicien	Elevage ovins et caprins Elevage BOC	Programme élaboré selon l'approche par compétences
Rabat Salé	ITA Tiflet	Technicien	Elevage BOC	Programme élaboré selon l'approche par compétences
Meknes Fes	ITA Ain Taoujtat ITA Ben Khilil	Qualifié	Elevage BOC Elevage ovins et caprins	Programme élaboré selon l'approche par compétences

Analyse de l'offre de formation

L'insertion professionnelle des lauréats de la formation reste insuffisante pour les techniques d'élevage et ouvrier en élevage. Ces programmes enregistrent des taux d'insertion faibles compris entre 40% et 65%.

Insertion professionnelle des lauréats de la formation alternée



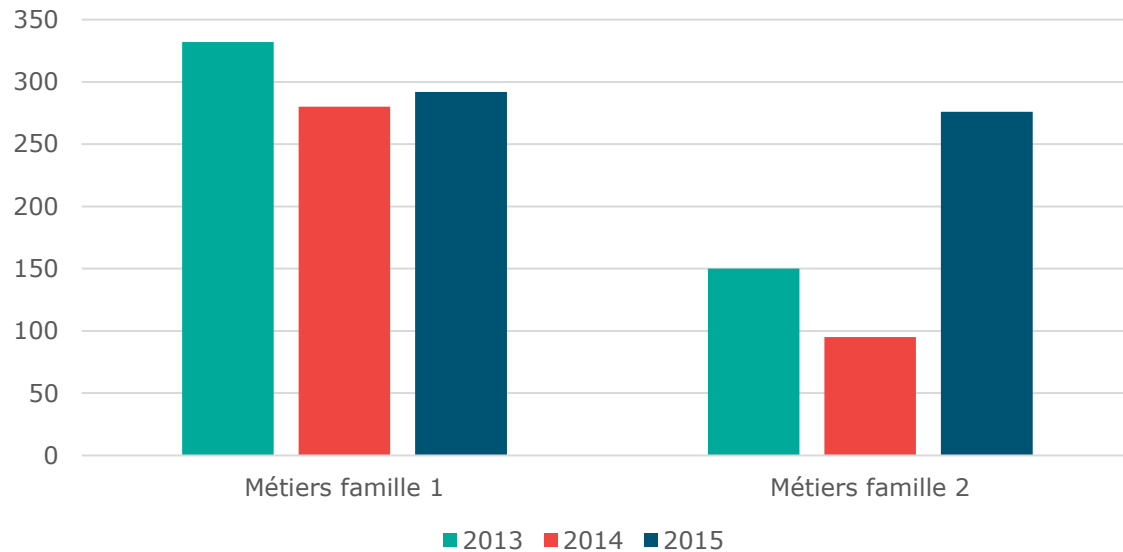
- Le programme des techniciens spécialisés en élevage des ruminants enregistre un taux d'insertion professionnelle très important qui avoisine 90% des lauréats. Ce taux d'insertion est fortement impacté par la réputation et la notoriété de l'établissement : historique et ressources.
- Toutefois, il est à noter que le programme de formation de cet établissement n'est pas conforme. Il n'est pas établi selon une approche par compétences. Ceci instaure un gap entre le contenu de la formation et les besoins réels du métier.
- L'examen du contenu des programmes de formation initiale révèlent un besoin prégnant d'intégrer des modules liés à l'insémination artificielle et à l'engraissement afin de garantir un meilleur alignement aux pratiques de la filière.

Analyse de l'offre de formation

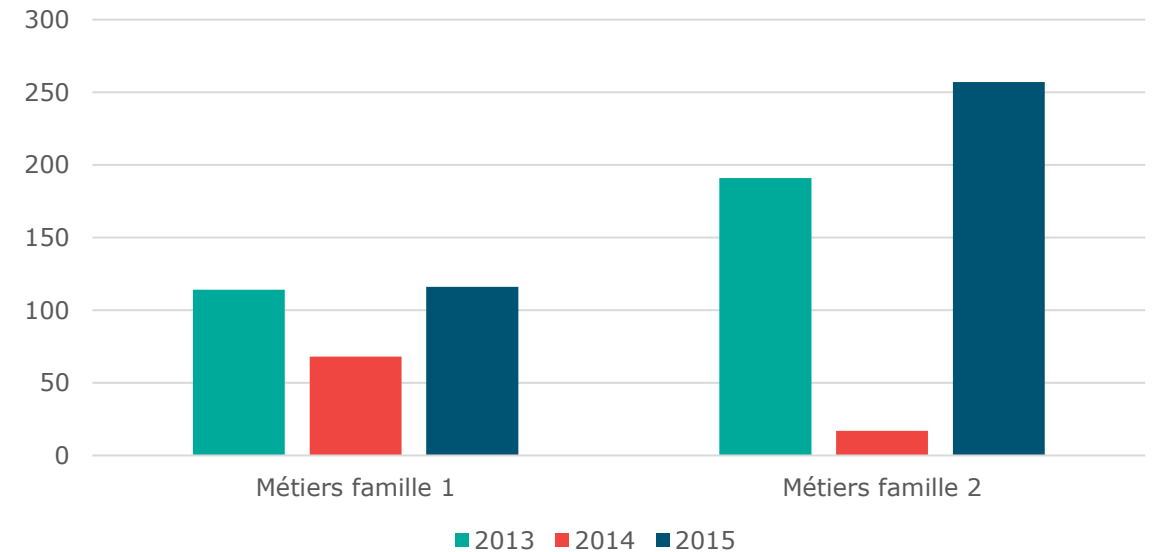
En complément de la formation alternée, des métiers de formation par apprentissage sont dispensés dans tous les établissements de formation professionnelle agricole

Chiffres clés de la formation par apprentissage – Focus sur la filière des viandes rouges

Evolution du nombre des lauréats de la formation par apprentissage



Evolution du nombre d'entreprises d'accueil des apprentis



Cette offre de formation permet de répondre à la fois aux objectifs d'une main-d'œuvre locale recherchée par les employeurs pour leurs besoins de recrutement non permanents et aux objectifs de formation de base des petits acteurs (Eleveurs de petite taille, TPE, etc). Ce type de formation est basée sur une formation pratique en entreprise à hauteur de 80% Il est à noter que les métiers couverts par la formation par apprentissage sont découpés en deux familles :

Métiers famille n°1 : Employé en élevage ovin et caprin – Aide éleveur ovin et caprin ;

Métiers famille n°2 : Employé élevage d'embouche – Employé en élevage d'engraissement – Employé en élevage bovin – Aide éleveur bovin, ovin, et caprin.

Analyse de l'offre de formation

Dans le but de renforcer l'offre de formation professionnelle dans la filière, un centre de formation dédié a été mis en place depuis 2015 : Zoopôle Ain Jemaa



Le zoopole de Ain Jemaa a été inauguré par sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste, le 18 Mai 2015. Il fait partie des projets de développements à mettre en place identifiés par le Plan Maroc Vert.



Le centre est dédié au développement des métiers des filières animales : viande rouge, avicole et laitière.



C'est un projet fondé sur le principe de partenariat public/privé, qui est l'un des concepts véhiculés par le PMV pour la mise en place des différentes actions de développement. Le centre a vu le jour grâce à la collaboration des professionnels des 3 filières et du MAPM.



Le centre est géré par l'AMAZO (L'association marocaine pour la gestion du zoopole de Ain Jemaa). L'AMAZO réunit les trois interprofessions des filières animales : Maroc-lait, FISA et FIVIAR.



60 millions de MAD ont été investit par le MAPM pour la mise en place du zoopole.

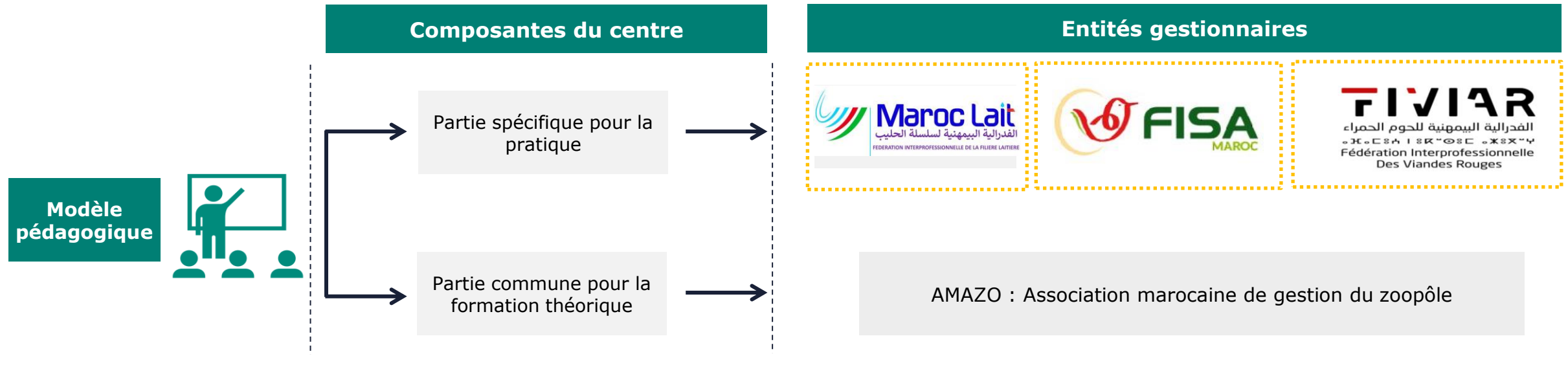
Source : Le matin – Zoopole Ain jemaa dresse son bilan – Date de publication : 2020

Source : Communes Maroc – Région Casablanca-Settat – 10 MDH pour former les jeunes aux métiers de la viande - 2016

Source : Communes Maroc – Région Casablanca-Settat – 10 MDH pour former les jeunes aux métiers de la viande - 2016

Analyse de l'offre de formation

La gestion des formations est organisée par les opérateurs de la filière ce qui nécessite une coordination continue entre l'interprofession et le zoopôle



Activités du zoopole de Ain Jemâa

- Formation continue (acquisition et renforcement des techniques de production animale et perfectionnement dans les technologies modernes de la production animale).
- Accompagnement des porteurs de projets dans le domaine de la production animale.

Analyse de l'offre de formation

Le développement d'une offre de formation professionnelle, afin d'accompagner les défis futures, est au cœur des préoccupations actuelles et requiert un financement des opérateurs du secteur

Zoopôle Ain Jemaa



- Date de création : 2015
- Cible bénéficiaire : Professionnels et étudiants
- Filières proposées : Viande rouge – Viande blanche – Production laitière
- Type de formation : Continue, et accompagnement des porteurs de projets
- Effectif formé : 16.000 personnes dont 14.000 professionnels

Institut Royal des Techniciens d'Elevage



- Date de création : 1967
- Cible bénéficiaire : Etudiants internes
- Filières proposées : Aviculture – Elevage – Qualité des produits animaux et d'origine animale
- Type de formation : résidentielle
- Nombre annuel des inscrits : 81 étudiants, dont 54 hors filière d'aviculture

Centre de formation Koutoubia (CFA)



- Date de création : 2012
- Cible bénéficiaire : grand public
- Filières proposées : Aviculture – Boucherie – Charcuterie – vente en boucherie charcuterie
- Type de formation : Formation par apprentissage
- Nombre annuel des inscrits : 20 bénéficiaires par filière

Source : Le matin – Zoopole Ain jemaa dresse son bilan – Date de publication : 2020

Source : Communes Maroc – Région Casablanca-Settat – 10 MDH pour former les jeunes aux métiers de la viande - 2016

Source : Communes Maroc – Région Casablanca-Settat – 10 MDH pour former les jeunes aux métiers de la viande - 2016

Source : AgriMaroc – Consultation des articles liés à l'institut royal des techniciens d'élevage - 2019

2- Métiers de la filière (Liste préliminaire)

Cartographie des métiers du secteur des Viandes Rouges

La liste des métiers étudiée dans cette phase du projet couvre l'ensemble des process cœur métiers et transverse

Process support

- **Logistique**
- **Commercialisation**
- **Maintenance**

Process métiers

Elevage

1^{ère} transformation (Abattage)

2^{ème} transformation (Découpe)

3^{ème} Transformation (Produits à base de viande)

Où ?

Fermes/ Etables

Abattoirs

Ateliers de
découpe/
Boucheries

Ateliers PAV
(Industries)

Produit ?

Animaux vivants

Carcasses

Produits découpés

Produits à base
de viande

Cartographie des métiers du secteur des Viandes Rouges

Sur la base de l'analyse de la chaîne de valeur, des mutations des métiers et des benchmarks internationaux, les métiers requis par la filière sont les suivants :

Process	Métiers
Elevage	▪ Eleveur Bovin
	▪ Eleveur caprin
	▪ Eleveur ovin
	▪ Engraisseur
	▪ Berger
	▪ Ouvrier agricole
	▪ Technicien d'élevage
	▪ Agent cynophile agricole
	▪ Conseiller en productions animales
	▪ Inséminateur
1ère transformation	▪ Opérateur d'abattage
2ème transformation	▪ Responsable d'atelier de transformation des viandes
	▪ Opérateur de la découpe des viandes
3ème transformation	▪ Opérateur charcutier
	▪ Chef boucher en grande distribution
	▪ Boucher
	▪ Boucher préparateur

Process	Métiers
Logistique	▪ Logisticien en animaux vivants
	▪ Transporteur de viandes
Commercialisation	▪ Responsable de marché aux bestiaux
	▪ Commerçant en animaux vivants
	▪ Chevillard
	▪ Acheteur en viande
	▪ Vendeur en boucherie
	▪ Tripier
Contrôle qualité et salubrité	▪ Responsable QHSE
	▪ Technicien qualité
Maintenance	▪ Technicien de maintenance

N.B.: Ces métiers font l'objet de fiches détaillées présentées dans un document joint au présent.